

2013 AGENCE POUR LA
PROMOTION ET LE
DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE ET SOCIAL DES
PROVINCES DU SUD DU
ROYAUME



PROGRAMME DES NATIONS
UNIES POUR LE
DEVELOPPEMENT – MAROC



*Programme de Développement Territorial Durable des Provinces
du Sud*

Diagnostic Territorial Participatif De la commune rurale ALLOUGOUM

REGION : GUELMIM ES SMARA

PROVINCE : TATA

CERCLE : FOUM ZGUID

CAÏDAT : ALLOUGOUM

Rapport provisoire



Mai 2012

Sommaire

Introduction	7
Contexte	7
Principes d'élaboration du Diagnostic Territorial Participatif	7
PARTIE I : ETAT DES LIEUX	9
I. Présentation générale, physique et environnementale de la commune	10
I.1- Situation administrative et historique.....	11
I.1.1-. Situation administrative:.....	11
I.1.2-. Une population moyennement hétérogène	13
I.2- Le cadre naturel et environnemental de la commune.....	14
I.2.1-. La situation géophysique et climatologique.....	14
I.2.2-. Des ressources en eau de plus en plus rare	14
I.2.3-. Sols, couvert végétal et risques environnementaux.....	15
I.3- Fiche d'identité de la commune.....	18
I.3.1-. Particularités physiques de la commune.....	18
I.3.2-. Les données clés.....	18
I.4- Conclusions	19
II. Analyse sociodémographique	20
II.1- Caractérisation de la dynamique démographique	20
II.1.1- Une croissance de la population qui devient négative	20
II.1.2- Une structure de population en déséquilibre	22
II.1.3- Un exode des jeunes actifs masculins	23
II.2- Les indicateurs sociaux.....	24
II.2.1- Des indicateurs de développement très faibles.....	24
II.2.2- Un taux d'analphabétisme encore élevé	25
II.2.3- Un taux d'activité des femmes particulièrement bas	25
II.3- Conclusion	26
III. Réseaux et services de base	27
III.1-Un réseau routier peu développé	27
III.2-Un accès à l'eau domestique moyennement satisfaisant	29
III.2.1- L'accès à l'eau : un service de faible qualité.....	29
III.2.2- Une eau de faible qualité.....	31
III.2.3- La gestion de l'eau : peu performante.....	31
III.2.4- Des efforts d'investissement importants	31
III.3-L'assainissement liquide et la gestion des déchets inexistantes	33
III.4-Electrification	33
III.4.1- Un bon niveau d'électrification	33
III.1-Télécommunications	34
IV. Equipements et services socio-culturels	35
IV.1- Education	35
IV.1.1- Le niveau de formation : proche de la moyenne provinciale.....	35
IV.1.2- Le préscolaire : quasi-inexistant sur le territoire de la commune.....	35
IV.1.3- L'éducation primaire : une offre scolaire de faible qualité	35
IV.1.4- L'éducation secondaire :	37
IV.1.5- Des efforts d'investissement relativement importants.....	40

IV.1.6-	Dynamique associative dans le secteur éducatif : très faible	42
IV.1.1-	Perception de la population des questions d'éducation	42
IV.2-	Une offre de santé insuffisante et de faible qualité.....	44
IV.2.1-	Un manque de personnel médical et paramédical.....	45
IV.2.2-	Un manque d'équipement	46
IV.2.3-	Très peu d'investissement dans le secteur de santé	47
IV.1-	Les équipements socio culturels.....	47
IV.2-	Conclusion.....	47
V.	Analyse économique.....	49
V.1-	Une agriculture oasisienne de subsistance en difficulté.....	49
V.1.1-	Les différents moyens de production.....	49
V.1.2-	Les principales spéculations adoptées.....	51
V.1.3-	Un mode de conduite d'élevage en évolution.....	55
V.1.4-	Une absence d'organisation et d'encadrement du secteur agricole.....	56
V.1.5-	Les transferts monétaires de la migration, première source de revenus pour beaucoup de ménages	57
V.1.6-	Une activité commerciale faible	57
V.1.7-	Un tourisme limité, un patrimoine d'exception faiblement valorisé et une situation géographique favorable	58
V.1.1-	Artisanat.....	60
V.1.2-	Transport.....	60
V.1.3-	Un potentiel en ressources minières à prospecter	61
V.2-	Conclusion	62
VI.	Institutions et acteurs locaux	64
VI.1-	L'institution communale	64
VI.1.1-	Le conseil communal.....	64
VI.1.2-	Les services de la commune.....	64
VI.2-	Le budget	65
VI.2.1-	Montant du budget et son évolution	65
VI.2.2-	Composition du budget	66
VI.2.3-	Une faible capacité d'exécution du budget d'investissement.....	67
VI.3-	Les priorités d'action de la commune.....	68
VI.3.1-	Les projets réalisés	69
VI.3.2-	Les projets programmés.....	69
VI.4-	Dynamique d'acteurs.....	69
VI.4.1-	Les partenaires.....	69
VI.4.2-	Le tissu associatif	70
VI.5-	Prise en compte de la dimension genre.....	71
VI.6-	Conclusions.....	72
VII.	Conclusion sur l'état des lieux	73
PARTIE 2 : ANALYSE STRATEGIQUE	76	
I. Dynamiques majeures et identité communale	77	
Situation et fonctionnement du territoire dans son environnement	77	
Identité et vocation de la commune.....	77	
II. Questionnements et orientations stratégiques	80	

Index des illustrations

Index des cartes

Carte 1: localisation et situation générale de la commune 10
 Carte 2: Situation administrative de la commune Allougoum 12
 Carte 3: Carte physique de la commune Allougoum 17
 Carte 4 : Carte provinciale des taux de croissance démographique des communes sur la période 1994-2004 21
 Carte 5: Localisation des équipements sociaux de la commune 41
 Carte 6: Localisation des infrastructures économiques et institutionnelles 63

Index des figures

Figure 1: Evolution de la population et du taux moyen annuel de croissance nette (RGPH 1982, 1994, 2004 et SIC 2011 de la commune) 20
 Figure 2: Composition du cheptel de la commune Allougoum 56
 Figure 3: Programmation budgétaire de la commune Allougoum, moyenne 2005 à 2010 65
 Figure 4: Ratio montant budget programmé par habitant et par an des communes du cercle de Foug Zguid, moyenne 2005 à 2010 66
 Figure 5 : Réalisation budgétaire de la CR Allougoum de 2005 à 2010 68

Index des tableaux

Tableau 1 : Répartition de la population par douar et distance des douars au chef-lieu 11
 Tableau 2: Composition des groupes ethniques par douar de la commune 13
 Tableau 3: données clés sur la commune d'Allougoum 18
 Tableau 4 : Structure de la population de la commune et du Maroc 22
 Tableau 5 : Taux de croissance démographique par classe d'âge entre 1994 et 2004 et entre 2004 et 2011 23
 Tableau 6 : Taille et croissance des ménages 23
 Tableau 7 : Taux de pauvreté, ICDH et ICDS, 25
 Tableau 8: Taux d'analphabétisme, 25
 Tableau 9: Taux d'activité 25
 Tableau 10: Liste des routes et pistes dans la commune Allougoum 27
 Tableau 11 : Perception de la population des problèmes des routes et transport 28
 Tableau 12: Taux de branchement individuel 29
 Tableau 13 : Taux d'accès à l'eau domestique 29
 Tableau 14 : Perception de la population des problèmes d'eau domestique 30
 Tableau 15 : taux de disponibilité des WC, baignoires et fosses septiques 33
 Tableau 16: taux d'électrification 33
 Tableau 17 : Taux d'électrification 33
 Tableau 18 : niveau scolaire de la population de 6 ans et plus dans la commune 35
 Tableau 19: Effectifs des élèves et enseignants du primaire 36
 Tableau 20: Répartition des collégiens 37
 Tableau 21: taux de scolarisation 38
 Tableau 22: Taux d'abandon scolaire à Allougoum 39
 Tableau 23 : Evolution du taux d'analphabétisme 39
 Tableau 24 : Perception de la population des problèmes de l'éducation 42
 Tableau 25 : caractéristiques des infrastructures de santé 44
 Tableau 26: Rayon de couverture sanitaire 44
 Tableau 27: Principaux problèmes sanitaires 46
 Tableau 28: répartition des surfaces de la commune selon leur vocation 49
 Tableau 29 : Superficie des oasis de la Commune en 2008 50
 Tableau 30 : Situation des ressources en eau agricoles des oasis de la Commune en 2008 50
 Tableau 31 : Situation des superficies des cultures 52
 Tableau 32 : Production des cultures 53
 Tableau 33 : Synthèse des contraintes et problèmes de l'agriculture, à partir des ateliers participatifs 54
 Tableau 34 : Composition du cheptel de la commune Allougoum 55
 Tableau 34 : Situation des locaux de commerce de la commune Allougoum 57
 Tableau 36 : Situation des moyens de transport existants sur le territoire de la commune 61
 Tableau 37: caractéristiques de l'administration communale 64
 Tableau 38 : Pourcentage des dotations TVA et recettes propres perçus par la commune 2005/ 2010 66
 Tableau 39: part des dépenses de fonctionnement et d'équipement de la commune entre 2004 et 2010 67

<i>Tableau 40: ratios budgétaires de la commune d'Allougoum, période 2005/ 2010.</i>	68
Tableau 42 : Synthèse des problèmes liés au volet institutionnel, à partir des ateliers participatifs.....	70
Tableau 43 : Précipitations enregistrées entre 1989 et 2006	83
Tableau 44: Population (RGPH 1982, 1994 et 2004, SIC 2011).....	84
Tableau 45: Ménages (RGPH 1994 et 2004, SIC 2011).....	84
Tableau 46: Population par classe d'âge et par sexe (RGPH 1994 et 2004, SIC 2011)	85
Tableau 47: Evolution des naissances et décès (Etat Civil de la commune).....	85
Tableau 48: Situation des équipements des écoles.....	86
Tableau 49 : Distance entre les douars de la commune et le collège Ima Ghazali d'Allougoum.....	87
Tableau 50 : Situation des infrastructures de petite hydraulique des oasis de la Commune en 2012.....	88
Tableau 51 : Tableau récapitulatif des potentialités touristiques de la CR d'Allougoum.....	91
Tableau 52: Liste des membres du conseil communal	93
Tableau 52: Liste du personnel de la commune Allougoum.....	94
Tableau 54: Liste des associations de la commune Allougoum	95
Tableau 55: Situation des budgets de la commune Allougoum, 2005/2010.....	96
<i>Tableau 41: liste des projets réalisés ou en cours de 2007 à 2012.</i>	97

Abréviations

ADL :	Agent de Développement Local
ADP :	Agent de Développement Provincial
AGR :	Activité Génératrice de Revenu
APDS :	Agence pour la Promotion et les Développement des Provinces du Sud
BET :	Bureau d'Etude Technique
CC :	Conseil Communal
CCPP :	Comité Communal de Planification Participative
CR :	Commune Rurale
CTP :	Comité Technique Provincial
DAS :	Direction des Affaires Sociales
DCL :	Division de collectivités locales
DGCL :	Direction Générale des Collectivités Locales
Dh :	Dirham
DPA :	Direction Provinciale de l'Agriculture
EPA :	Equipe Provinciale d'Appui
ETC :	Equipe Technique Communale
F et NF :	Fonctionnel et Non Fonctionnel
FEC :	Fond d'Equipement Communal
Ha :	Hectare
Habt :	Habitant
HCP :	Haut Commissariat au Plan
ICDH :	Indice Communal de Développement Humain
INDH :	Initiative Nationale de Développement Humain
Km, m et mm :	Kilomètre, mètre et millimètre
L :	Litre
OMS :	Organisation Mondiale de la Santé
ONE :	Office National d'Electricité
ONEP :	Office National de l'Eau Potable
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
ORMVAO :	Office Régional de Mise en Valeur Agricole d'Ouarzazate
PAGER :	Programme d'Approvisionnement Groupé en Eau des populations Rurales
PCD :	Plan Communal de Développement
PERG :	Programme d'Electrification Rurale Global
PDTS :	Programme de Développement Territorial Durable des Provinces du Sud
PSP :	Planification Stratégique Participative
Qx :	Quintaux
RGA :	Recensement Général de l'Agriculture
RN, RR et RP :	Route Nationale, Régionale et Provinciale
RGPH :	Recensement Général de la population et de l'Habitat
SAU :	Surface Agricole Utile
SG :	Secrétaire Général
TVA :	Taxe sur la Valeur Ajoutée

Introduction

Contexte

Le Maroc a, depuis les dernières années, commencé à donner une importance particulière au développement local à travers le long processus de décentralisation engagé depuis les années 60, consolidé par diverses révisions des chartes : communale, provinciale et régionale. D'autres politiques sont venues soutenir ce processus dont essentiellement les divers plans de développement socio-économique et les dispositifs d'aménagement de territoire (plans de développement, schéma régionaux, schéma national d'aménagement de territoire,...).

La DGCL et l'Agence du Sud ont uni leurs efforts pour soutenir la recherche de solutions aux problèmes de la pauvreté à partir des communes et le programme PDS s'est mis en place pour répondre à cette volonté. Il poursuit quatre grands objectifs dans le but d'appuyer les Collectivités Locales dans leur exercice de planification aboutissant à l'élaboration et à la mise en œuvre de leurs plans communaux de développement :

Renforcer les capacités des collectivités locales en vue d'élaborer leurs plans de développement fondés sur le principe de la participation et intégrant la dimension genre, à travers une démarche de planification stratégique participative ;

Assurer un accompagnement permanent et de proximité en faveur des communes afin de généraliser le redéploiement des Plans Communaux de Développement (PCD) et du Système d'Information Communal (SIC) ;

Accompagner les acteurs locaux dans la mise en œuvre des PCD et en particulier en matière de montage, de réalisation et de suivi des projets ;

Renforcer les systèmes de gestion au niveau communal/provincial pour répondre aux besoins de la planification locale et du suivi des indicateurs de développement humain.

Dans ce contexte, la province de Tata a été retenue pour bénéficier de ce programme. Une des premières actions est d'élaborer un **Diagnostic Territorial Participatif (DTP)** pour et avec chaque commune. C'est l'objet du présent document.

Principes d'élaboration du Diagnostic Territorial Participatif

Qu'est-ce qu'un diagnostic de territoire ? C'est tout d'abord un état des lieux, une photographie de la commune à travers différents filtres qui la caractérisent :

son peuplement et sa démographie qui sont en quelque sorte la structure de fond ;

son cadre naturel et environnemental,

les réseaux et les services sociaux qu'elle met à disposition de la population ou qui existent sur son territoire ;

son économie, avec ses évolutions ;

enfin, l'institution communale et ses partenaires locaux, provinciaux ou plus lointains.

C'est ensuite une recherche d'analyse et d'explication de cet état des lieux pour mieux comprendre ce qu'est ce territoire, comment il fonctionne, dans quel environnement il se positionne, quels en sont les points forts ou faibles, les atouts comme les freins.

En second lieu, à quoi sert ce diagnostic ? Il permet, à travers des échanges avec la commune et ses acteurs, de prendre connaissance de la situation de la commune, puis de débattre des grandes questions qui se posent pour l'avenir. Il permet, à partir de ces débats avec la commune et ses partenaires, de déterminer une vision, un cap vers où aller ; ce cap qui ensuite va être décliné en stratégie, puis en programmes d'actions concrètes.

Enfin, comment a-t-il été élaboré ? Il a fait l'objet de 4 phases de travail :

la mise en place du Système d'Information Communal (SIC) avec l'organisation d'une enquête portant sur chaque ménage, chaque douar suivi d'une enquête « genre » portant sur un échantillon de 10% des ménages et chaque douar, permettant ainsi de produire la monographie communale.

un recueil de données et documentations existantes pour compléter la monographie issue du SIC afin de dresser un état des lieux ;

un travail de terrain dans la commune à travers deux types de travaux :

- ✓ l'organisation d'ateliers participatifs dans chacun des douars et sous douars à raison de 22 ateliers (1 atelier homme et 1 atelier femme pour chaque douar) qui a permis de s'entretenir avec plus de 1020 personnes dont 64% de femmes ;
- ✓ l'organisation de rencontres ciblées (sur la base de guides d'entretiens) auprès des autorités locales, des cadres de la commune, des groupements professionnels, des agriculteurs, des autorités provinciales, des responsables du secteur de l'éducation et de la santé ainsi que des autres services extérieurs, des associations, des coopératives... combinées à un travail de terrain d'observation et de visite des douars, des écoles, centres de santé, infrastructures économiques... bref plus d'une cinquantaine de personnes rencontrées et tous les douars visités ;

enfin, un travail d'analyse avec toutes ces informations recueillies et d'autres au niveau de la province et de la région pour compléter cette approche locale, de façon à proposer les analyses comme les questionnements essentiels pour l'avenir et l'amélioration des conditions de vie des populations.

Pendant ces quatre phases de travail, des formations ont été réalisées pour un transfert de compétences aux acteurs locaux :

Une formation d'une journée sur l'approche territoriale en faveur des ETC, CCPP, CPEC, EPA et l'équipe PDTS de Tata.

Une formation de deux jours sur l'utilisation du SIC en faveur des ETC ainsi qu'un appui d'une journée pour son opérationnalisation.

Une formation de 3 jours de l'ETC et l'équipe PDTS, sur le DTP basée sur un travail d'analyse à partir des données SIC et statistiques de la commune en matière démographique, économique, des services, des acteurs...

Ainsi, ce rapport se propose de présenter l'analyse des différentes composantes de la vie de la commune **d'Allougoum**, que ce soit dans ses aspects physiques, démographiques, sociaux, économiques ou institutionnels tout en intégrant les dimensions genre et environnementale dans le but de comprendre le cadre dans lequel s'inscrit le développement humain du territoire.

Concrètement, ce document est structuré en deux parties :

une première partie d' « Etat des lieux » qui aborde la situation de la commune à travers 6 grands thèmes : géographie et environnement, démographie, réseaux, services sociaux, économie, acteurs et institutions ;

une deuxième partie d' « Analyse stratégique » avec d'abord, une synthèse territoriale puis ensuite, les questionnements et axes stratégiques.

Une troisième partie sera ajoutée à l'issue de la restitution du diagnostic stratégique à la commune, afin de synthétiser les débats et propositions ainsi que les priorités formulées par la commune lors de cette restitution.

PARTIE I : ETAT DES LIEUX

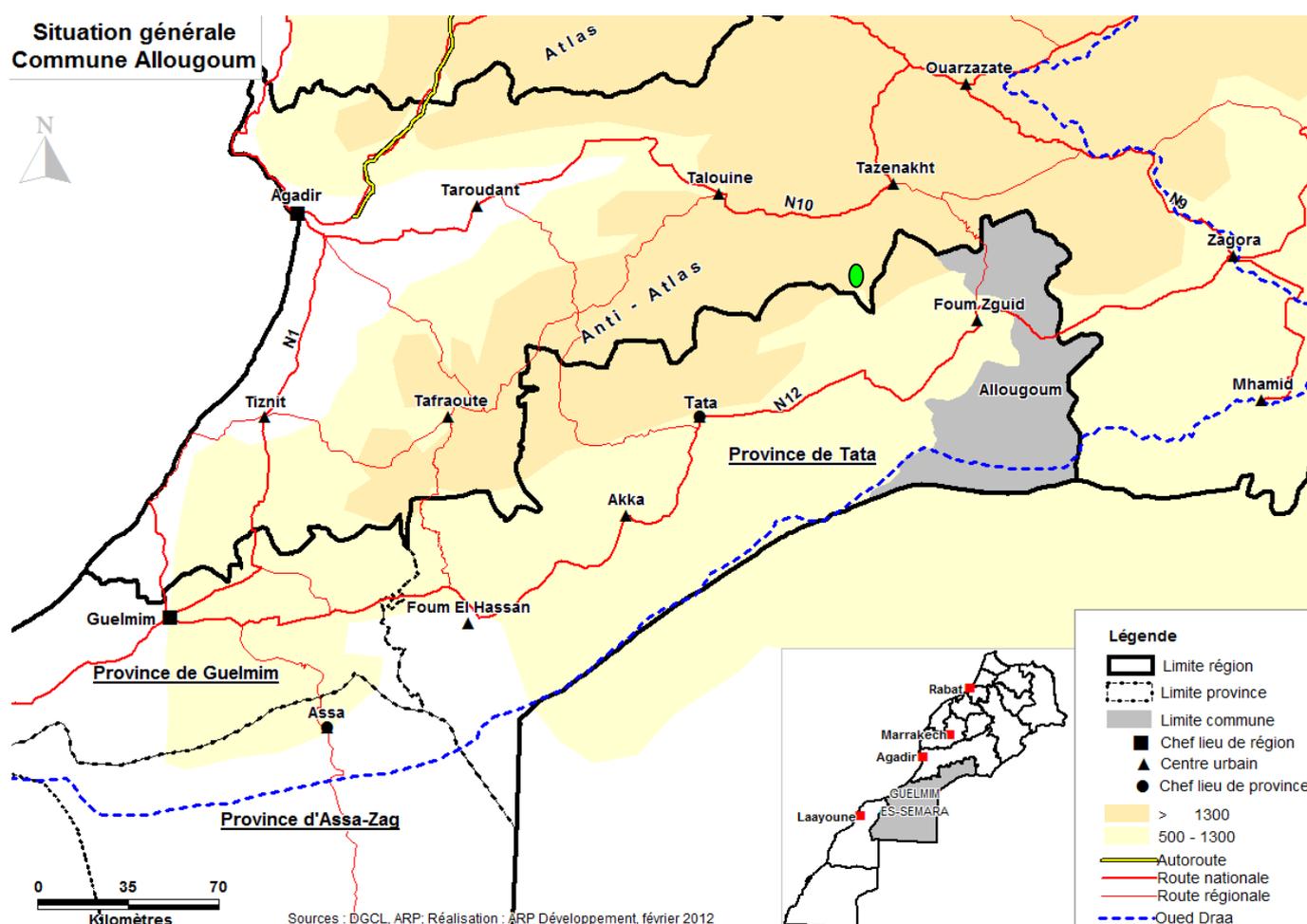
I. Présentation générale, physique et environnementale de la commune

La commune d'Allougoum est située à l'est de la province de Tata, région de Guelmim Es Smara, au sud-est de l'Anti Atlas (voir carte ci-dessous), elle fait partie des communes les plus vastes de la province, avec une superficie de 4215 Km² (soit 16.26% de la superficie totale de la province). Elle se situe au centre et à une distance équivalente de 150 km des trois villes de Tata (capitale provinciale), Ouarzazate et Zagora. Elle est relativement proche des communes urbaines de Fom Zguid chef lieu de cercle (20 Km) et Taznakht (65km).

Le chef lieu de commune Allougoum, est traversé par la route régionale R111 qui le relie à Taznakhte et Fom Zguid.

La commune est limitée géographiquement comme suit :

- Au Nord par les communes de Tansifte et Ouisselsate (province d'Ouarzazate) ;
- Au Sud par les frontières algériennes ;
- A l'Est par la commune Blida, Tagounite et Mhamid El Ghizlane (Province de Zagora) ;
- A l'Ouest par les communes de Tlite, Fom Zguid et Tissint (province de Tata).



Carte 1: localisation et situation générale de la commune

I.1- Situation administrative et historique.

I.1.1-Situation administrative:

La commune d'Allougoum a été créée en 1992, à l'occasion du découpage administratif qu'a connu tout le territoire du royaume. Avant cette date le territoire de la commune dépendait administrativement de la commune de Foug Zguid. Elle est rattachée au caïdat Allougoum et au cercle de Foug Zguid.

La commune est composée de 13 douars et de 6 sous douars (Diak/Oulad Mrah, Lahfari/Oulad Mrah, Hassi Sfar/Lakhriwaa, Sehb Lakhali/Illigh, Ighil Nigrane/Assemblil et Ait Zatur/Allougoum. Elle comporte trois fractions :

- Allougoum : douars Allougoum, Assemblil, Agoulf , Taguint et Aghlane
- LaKhriwaa : douars Lakhriwaa, Nkhaila, Foug El Oued, Iligh, Assaka, Oulad Mrah et Tamliwt
- Sidi Abdenbi : douar Sidi Abdenbi

Organisation spatiale :

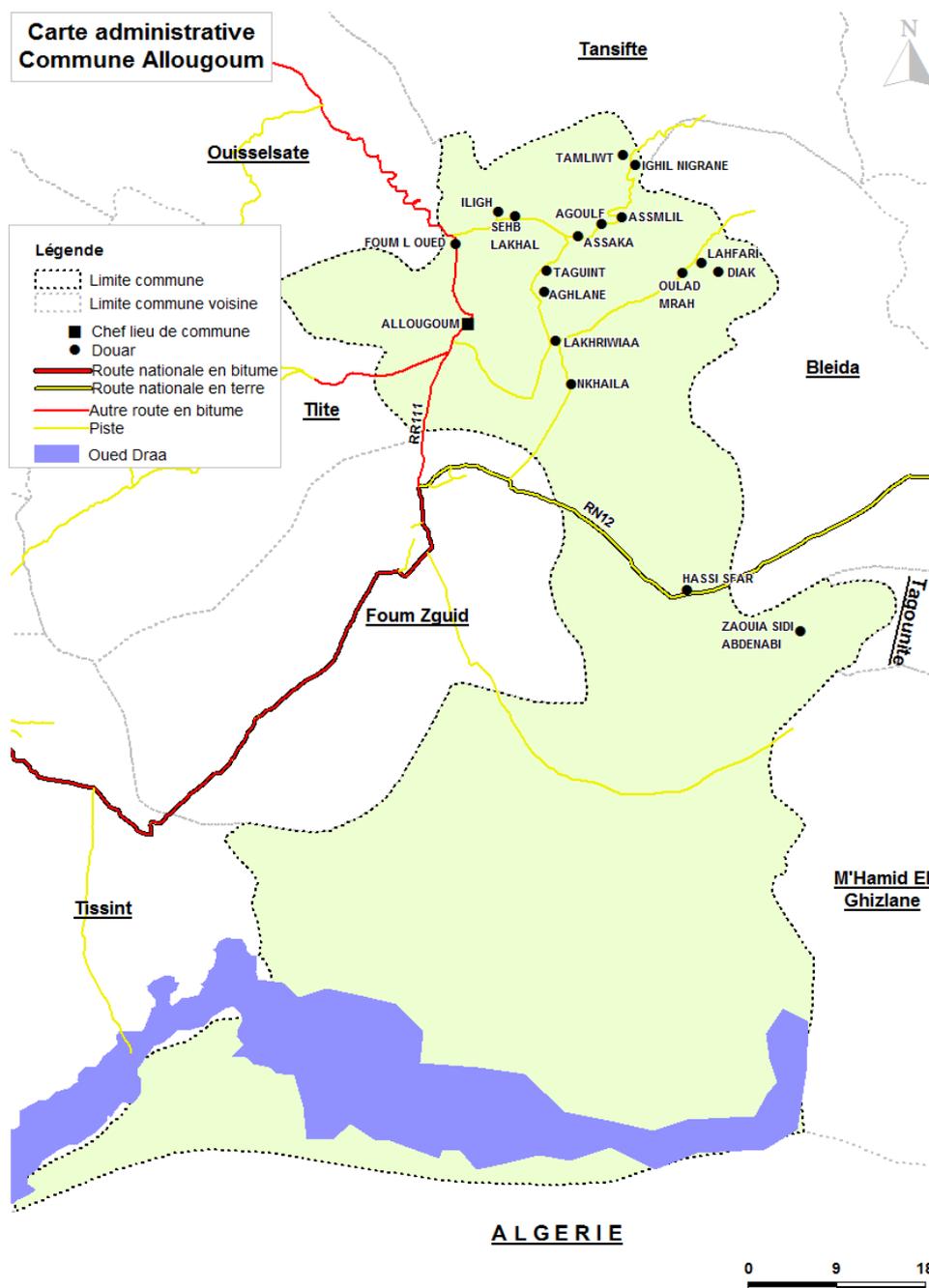
La commune compte 7 915 habitants en 2011¹ répartis dans 13 douars et 5 sous-douars. La densité de population est très faible avec moins de 2 hab. /km² concentrés au niveau des douars où l'habitat y est groupé. Deux douars dépassent 1000 hab : Lakhriwaa et Allougoum.

Tableau 1 : Répartition de la population par douar et distance des douars au chef-lieu

Douars	Distance au chef-lieu	Population (SIC 2011)	%
LAKHRIWAA	12 Km	1038	13,1%
HASSI SFAR (sous-douar)	70 Km	126	1,6%
NKHAILA	17 Km	342	4,3%
FOUM L'OUED	12 Km	724	9,1%
ILIGH (y compris sous-douar Sehb Lakhali)	17 Km	730	9,2%
ASSAKA	22 Km	413	5,2%
AGOULF	26 Km	309	3,9%
OULAD MRAH	40 Km	843	10,7%
LAHFARI et DIAK (2 sous-douar)	43 Km	-	0,0%
TAMLIWT	44 Km	123	1,6%
SIDI ABDENABI	93 Km	196	2,5%
ALLOUGOUM (et Ait Zatur)	0 Km	1242	15,7%
ASSMLIL (y compris s-douar Ighil Nigrane)	29 Km	720	9,1%
TAGUINT	28 Km	725	9,2%
AGHLANE	12 Km	384	4,9%
TOTAL		7 915 -1112 migrants = 6 803 habitants	100%

Source : Enquête SIC 2011

¹ Voir Chapitre II – Analyse sociodémographique.



Sources : DGCL, ARP; Réalisation : ARP Développement, février 2012

Carte 2: Situation administrative de la commune Allougoum

La commune est caractérisée par l'étendue de son territoire avec des espaces variés : anti-atlas montagneux au nord, plaine intermédiaire jusqu'au Jbel Bani puis plaine pré-désertique inondable (lac Iriki, Draa). Tous les douars se situent dans la moitié nord de la commune, et au nord du Jbel Bani (hormis Zaouia Sidi Abdenabi). On distingue :

- Deux douars très faciles d'accès, à l'ouest le long de la route régionale bitumée qui mène au chef-lieu de cercle Foug Zguid : Allougoum et Foug l'Oued.
- La majorité des douars relativement accessibles par des pistes reliant la route régionale, qui se situent dans la plaine intermédiaire ou dans la vallée élargie des oueds Iligh et Lfayia, et aux abords de la montagne.

- Des groupes de douars enclavés de montagne : Oulad Mrah, Lahfari et Diak au nord-est ; Tamliwt et Ighil Nigrane au nord.
- Deux douars très isolés au centre-est de la commune, de part et d'autre du Jbel Bani : Hassi Sfar et Zaouia Sidi Abdenabi.

Le chef-lieu Allougoum n'a pas une position « centrale » telle que le douar Lakhriwaa mais se situe sur une voie de passage, la route régionale bitumée qui va de Fom Zguid à Tazenakht, ce qui peut contribuer à son développement économique.

I.1.2- Une population moyennement hétérogène

Le territoire de la commune est habité par les tribus Ait Ouaouzguite qui étaient en relation avec la tribu Iznaguen à l'est et à l'ouest, avec Ouarzazate comme centre de décision et de rayonnement sur toute la zone. Le centre Telouate (tribu Glaoua) a également joué un rôle important, puisqu'il était le centre de décision dont dépendait le territoire avant le protectorat français, avec un Khalifa à Allougoum. Le territoire de la commune avait donc des relations historiques avec la région d'Ouarzazate, beaucoup plus qu'avec celle de Tata. Dans le passé, les populations fréquentaient à dos de cheval ou de dromadaire, les souks de Zagora, Mezguita, Ktaoua, Tanzouline, Mhamid El Ghizlane et Telouet/Marrakech (7 jours de voyage aller). La commune est une zone de jonction entre les tribus Amazighs et Arabes (Krazba/oulad Ihya/Mahazil), qui ont su cohabiter sur ce territoire depuis plusieurs siècles.

Tableau 2: Composition des groupes ethniques par douar de la commune

Douars	Nom du groupe ethnique/lignagers
Aghlane	Aït Arbi, Aït Ali Oubraym, Aït Abou, Aït Ben Arab, Aït Baha, Aït Zguid
Agoulf	Aït Idder, Berriz, Ouled Hmidi
Allougoum	Aït Hmad, Aït Hmed Abderrahman, Aït Sidi Hmad, Aït Said, Aït Naraïss, Aït Gouffi, Aït Baha Ouballa, Aït Mâami, Aït Haj Ali, Aït Andellah, Aït Kani, Aït Raïss, Aït Bayahya, Aït Hammou Said, Aït Lahcen, Ibarchihan, Aït Brahim Ouhammou, Aït Balahcen, Aït M'Hand Ouâali, Aït Ouznagh, Aït Hmed Ouhmad, Aït Zalim, Imgharen, Aït Rahou, Aït Ouahi, Imrougene, Aït Nacer, Aït Oulahyane, Aït Ouhmodou
Allougoum Ait Zatour	Aït Ouhmmodou, Aït Hmed
Assaka	Aït Lkassi, Ben Cheikh, Aït Brahim, Aït Oufkir Ahmed, Aït Hamou Baha
Assemblil	Aït Ali, Aït Yahya, Aït El Houcine, Aït Haddou, Aït Baga, Aït Aamer, Aït Youssef, Aït El Gayla, Aït Rahou, Aït Lagrini
Fom El Oued	Aït Haj Abdellah, Ouled Mouloud, Aït Oussad, Aït Lahmidi, Aït Ouhmodou, Aït Khrichi, Aït Bouhdid, Aït Bni Moussi(Lmrabtime), Aït Beni Hida, Ouled Makhlof, Oulad Dahane
Igrane	Aït Lagrini
Iligh	Ouled Lhaj, Oulad Dahou, Ouled Dahane, Ouled Ben Aïssa, Ouled Abdelmalek
Lakhriouiâa	Ouled Kaddour, Ouled Zine, Ouled Chikh, Ouled Alla, Ouled Haj Abdellah, Ouled Aazouz, Ouled Abderrahman, Ouled Mohamed
Nkhila	Ouled Kaydour, Ouled Aaguid, Ouled Hammou Aassa, Ouled Abdellah
Ouled Mrah	Lamkadmin, Ouled Massaoud, Ouled Zid, Ouled Fadoun, Ouled Moussa, Ouled Ahmed
Taguinte	Aït Moudou, Aït Masaou, Aït Ali Ohammou
Zaouiate Sidi Abdenbi	Ouled Zouine, Ouled Abdellah, Ouled Bham, Ouled Salem, Ouled Driss, Ouled Kaddour, Ouled Lahcen, Ouled Hroua, Ouled Mrabt, Ouled Karroum

Source : Typologie des oasis de la province de Tata. Agence du Sud 2008

I.2- Le cadre naturel et environnemental de la commune

I.2.1-La situation géophysique et climatologique

La commune est située au sud de l'anti atlas, elle fait partie du bassin versant du bas draa. Le territoire de la commune est très diversifié, il peut être scindée en trois grandes zones :

- La zone montagneuse située au nord et à l'est de la commune, l'altitude la plus élevée est à 1602 m (Adrar Taywalt) à l'extrême nord de la commune. Les douars montagneux sont situés à l'est de la commune avec par ordre de décroissance Tamaliwt (1360m), Igrane (1350m) et Diak (1240m).
- La zone constitué de plateaux, de glacis et de terrasses alluviales, entourée des montagnes de l'Anti atlas au nord et à l'est et par la chaîne du Bani à l'ouest et au Sud. Dans cette zone, les altitudes des douars varient entre 966 m à Assaka à 790 m à Hassi Lasfar.
- La zone désertique située entre la chaîne du Bani et l'oued Draa vers la frontière algérienne, cette vaste zone comprend le seul douar de Zaouiat Sidi Abdenbi. Elle est constituée d'ergs (erg chegaga), entourés de reliefs montagneux de la chaîne du Bani : Mdaouer Kebir (829m), Mdaouer Sghir (669m), Mhazil (1471m). Ces montagnes désertiques constituent un excellent refuge pour la faune de la zone. Les altitudes des ergs varient entre 700m à 450 m (au niveau de l'oued Draa).

Le climat de la commune est de type saharien, avec des étés chauds et des hivers froids. Les précipitations sont faibles et sont réparties de manière irrégulière dans le temps et dans l'espace. Les températures moyennes annuelles pour la station de Taznakht, varient de 3.3 °C (mois de janvier) à 38.7°C (mois de juillet). La moyenne annuelle des températures est estimée à 20°C.

Les stations météorologiques les plus proches du territoire de la commune (taznakht et merzgane), enregistrent des précipitations moyennes annuelles de 89 mm à Amerzgane et 101 mm à Taznakht (moyenne de 17 ans, de 1989 à 2006)². Les pluies tombent sous forme d'averses en zone montagneuse, pouvant donner lieu à des crues violentes. La période des précipitations s'étend de septembre à février, alors que la période entre mars et août est généralement sèche. Ces précipitations se caractérisent par une grande irrégularité, aussi bien géographique que temporelle, les apports annuels peuvent varier de quelques mm à plus de 100 mm. Cette situation ne permet pas le développement d'une agriculture pluviale (Bour).

Les vents proviennent souvent du Sud Est et de l'Est. En été et en début de printemps, ces vents sont secs et très chauds (Chergui), leurs vitesses peuvent atteindre 65 km/h durant les mois de février et mars.

I.2.2-Des ressources en eau de plus en plus rare

Le territoire de la commune fait partie du bassin hydrologique du Bas Draa et du sous bassin versant de Zguid qui a une superficie de 3730 km² avec des apports moyens annuels de 32.7 millions de m³. Ce sous bassin versant est drainée par trois oueds principaux : l'oued Tlite, l'oued Hlal et l'oued Ben Hmidi qui traverse le territoire de la commune Allougoum dans sa partie Nord. Ces trois oueds se rencontrent à l'amont du Foug Zguid vers le douar Mhamid pour former l'oued Zguid, l'un des affluents importants de l'oued Draa. Les écoulements des

² Tableau données pluviométriques en annexe

³ Etude du plan directeur de l'aménagement des eaux des bassins atlasiques (1998)

oueds se caractérisent par des variations saisonnières importantes, avec des crues violentes et parfois dévastatrices, de courte durée qui se produisent 1 à 2 fois par an. En l'absence d'ouvrages hydrauliques adaptés, la population bénéficie peu des eaux de crues, aussi bien pour les cultures d'épandage que pour la recharge de la nappe. Les superficies irriguées par épandage des eaux de crue, sont estimées à 300 hectares.

Les eaux souterraines représentent la principale ressource en eau exploitée dans l'agriculture et l'approvisionnement en eau des populations. En 1994, on estimait les prélèvements par source et puits à l'amont de Foum Zguid à 170 l/s. Aujourd'hui si ces prélèvements ont permis le développement d'une agriculture en dehors des oasis, leur exploitation devient de plus en plus problématique, à cause de la baisse continue de la nappe, qui a condamné beaucoup de sources et khetaras qui SE sont tarées. Cette surexploitation de la nappe en l'absence de tout contrôle, risque d'avoir des conséquences environnementales désastreuses sur le système oasien, qui a pu perdurer grâce à une gestion rationnelle et collective des eaux souterraines. Cette situation a eu pour effet également une augmentation de la salinité des eaux, qui menace les terrains agricoles de stérilité.

Devant ce constat, le plan directeur de l'aménagement des eaux des bassins sud atlasiques élaboré en 1998, avait recommandé de réaliser un barrage souterrain au passage de Foum Zguid, qui permettrait de relever le niveau de la nappe et par conséquent reprendre l'irrigation des oasis situées à l'aval.

Ce même plan, avait inventorié trois sites potentiels pour mener des études pour la construction de trois barrages écrêteurs de crue sur le territoire de la commune d'Allougoum :

- Le site Allougoum sur l'oued Mhidi (x : 360 000 ; y : 366 500) : Le bassin versant à l'amont du site est de 1160 km² avec des apports moyens annuels estimés à 10.2 millions de m³. L'estimation du coût du projet était de l'ordre de 300 millions DH.
- Le site Agoulf sur l'oued Nkhila (x : 375 100 ; y : 373 600), drainant un bassin versant de 445 km² avec des apports moyens annuels de 3.9 millions de m³.
- Le site Foum El Oued sur l'oued Bouwarial (x : 360 800 ; y : 374 000), avec un bassin versant de 900 km² et des apports moyens annuels de 8.1 millions de m³.

1.2.3-Sols, couvert végétal et risques environnementaux

Les sols sont de bonne qualité sur la vaste plaine entre Allougoum et Mhamid (Feija), dont une bonne partie est mise en valeur par pompage. Au niveau des oasis, les sols sont limono-argileux. Ailleurs les sols sont squelettiques, peu fertiles et non propices à l'agriculture (regs et glacis).

La végétation visible hors oasis est assez clairsemée. Seuls les espaces oasiens, grâce à la mobilisation d'eau, présentent une végétation abondante. La végétation de la commune varie selon les altitudes, c'est ainsi qu'au niveau de la zone de montagne située au nord, on est en présence de lfskane (*Launea arborescens*), , Azgar (, Achfoud (*Genistad*). *Le long des oueds, on trouve Algou, Afezdad(Ononis natrix) , Anguerf et Hjoujou.*

Les plaines argileuses du lac Irki caractérisé par des halophytes éphémères (par exemple, *Frankonia pulverulenta* L., *Mesembryanthemum nodiflorum* L.). D'autres régions azonales incluent les dunes de l'erg Chegagua, avec des spécialistes de sable tels qu'*Aristida pungens* Desf., *Calligonum polygonoides* L., *Tamarix aphylla* (L.) Karst et, sur les sites rudéralisés, *Calotropis procera* (Aiton) Aiton fil⁴.

⁴ Impetus Atlas du Maroc, résultats de recherche 2000/2007

Le lac Iriki était une zone humide temporaire, qui existait avant l'édification du barrage Mansour Dahbi, au début des années soixante dix. Il constituait un lieu d'escale et d'hivernage de beaucoup d'oiseaux migrateurs (flamants roses, foulque, oie..). Cette zone est riche en flore et faune caractéristique des ergs. Les piémonts entourant le lac Iriki et l'erg Chegaga, sont dominés par une savane constituée de l'Acacia Saharien (Radiana). Les milieux dunaires sont couverts par le Tamarix.

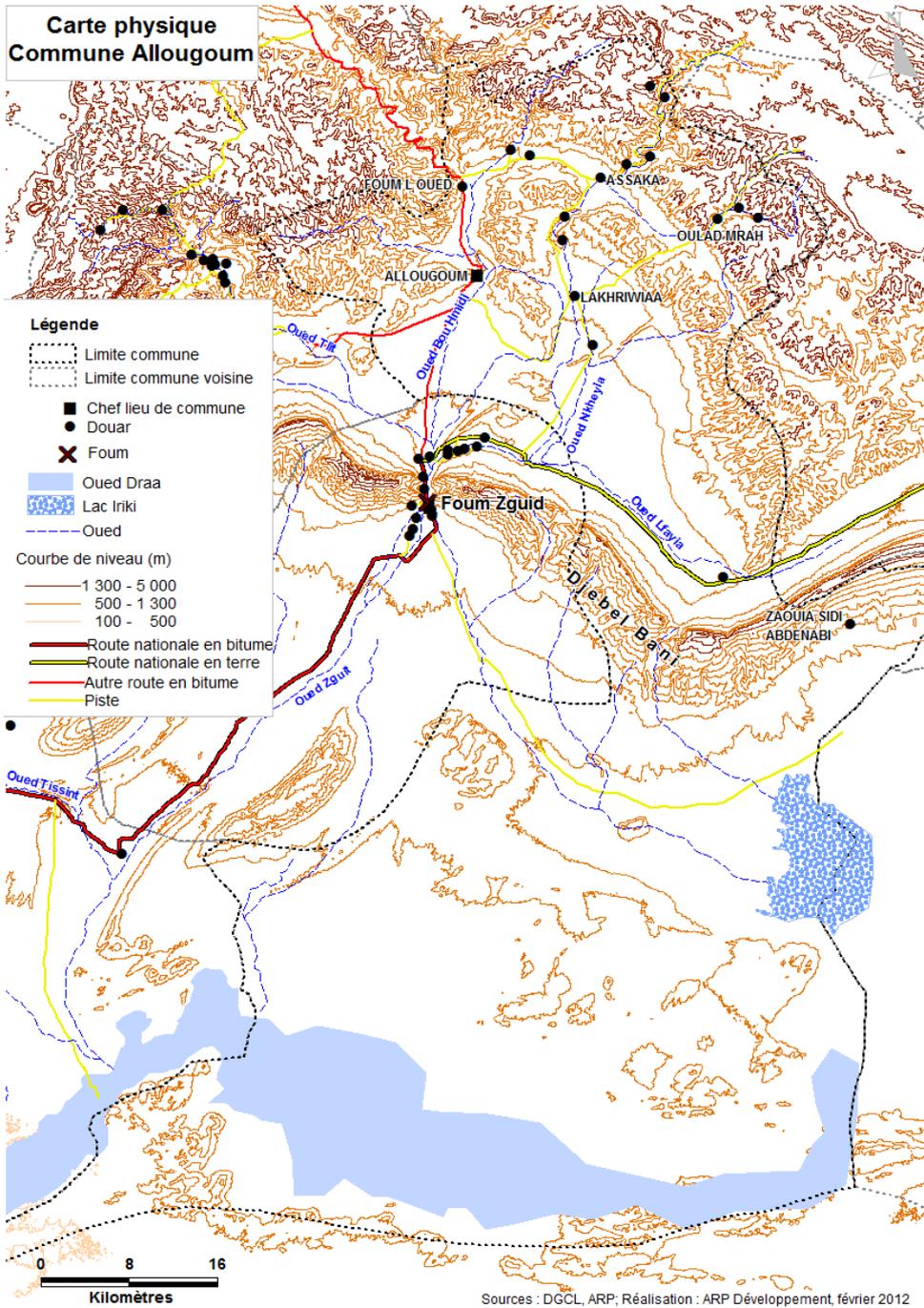
Le parc national d'Iriki a été créé en 1994 dans une zone de 123 000 hectares, à cheval sur les deux provinces de Tata (commune Allougoum) et Zagora (commune Mhamid El Ghizlane). Elle abrite une faune riche, constituée principalement par une petite colonie de gazelles dorcas, le mouflon à manchettes, l'Hyène, l'outarde Houbara. Il y vit également un grand nombre de reptiles (Lézard, Céraste, Varan, Caméléon, Gecko et différents types de serpents)⁵.

Le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification (HCEFLCD), compte réintroduire au niveau de ce parc national, certaines espèces rares disparues de la faune saharienne, telles que l'Oryx, l'Addax et l'Autruche à cou rouge.

La zone d'Iriki est utilisée comme zone de parcours, par les tribus originaires des 2 communes d'Allougoum et Mhamid El Ghizlane, elle est souvent le siège de conflits quelquefois violents entre ces deux tribus (2 décès l'année 2011).

Ce parc national à côté du patrimoine culturel et architectural de la zone, peuvent jouer un rôle de levier important pour développer un tourisme écologique axé sur un circuit touristique entre Zagora, Mhamid El Ghizlane, Zaouiat Sidi Abdenbi (commune Allougoum) et Foum Zguid. La Commune Allougoum est appelée à s'inscrire dans cette dynamique, dans le but d'un développement économique de son territoire tout en préservant ses ressources naturelles.

⁵ Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification (HCEFLCD)



Carte 3: Carte physique de la commune Allougoum

I.3- Fiche d'identité de la commune

I.3.1-Particularités physiques de la commune

La commune présente plusieurs particularités, que l'on développera dans les différents chapitres correspondants :

- 1) Un territoire très vaste et diversifié : montagnes, plaines, oasis, ergs et dunes.
- 2) Peu desservie en axe de communication, une seule route goudronnée la route régionale R111 relie le territoire de la commune à Foug Zguid et Taznakhte.
- 3) Des ressources en eau sous terraines en régression
- 4) Une flore et faune riches et diversifiées

I.3.2-Les données clés

Tableau 3: données clés sur la commune d'Allougoum

Fiche d'identité de la commune Allougoum	
Année de création	1992
Superficie	2912 Km ² (monographie commune), 4306 Km ² (SIG ARP)
Région	Guelmim Es Smara
Province	Tata
Cercle	Foug Zguid
Caïdat	Allougoum
Nombre de douars	13 (et 5 sous douars)
Situation générale	
Zone	Zone présaharienne au sud du Maroc, sud-est de l'Anti-Atlas, bassin hydraulique bas draa sous bassin versant Foug Zguid
Ville la plus proche	Tata 150 km, Ouarzazate (150 km), Zagora (150km)
Gare routière la plus proche	Tata 150 km et Ouarzazate
Gare ferroviaire la plus proche	Néant
Aéroport le plus proche	Aéroport Ouarzazate à 150 km et aéroport Tata 120 km
Port le plus proche	Agadir
Routes	RR 111, RP 1808 et pistes communales
Population	
Estimation 2011	6803 habitants
Foyers de peuplement	Amazigh et arabes
Topographie	
Type	Terrain montagneux, plaines et ergs
Altitudes	Altitude moyenne 1000 m ; point le plus haut : 1602 m (Adrar Taywalt); point le plus bas : 450 m à oued Draa.
Direction des pentes dominantes	Du nord vers le sud
Climat	
Type	Semi aride
Températures	Min 3.7 0° en jan et Max 37.8 ° en août
Précipitations	Moyenne 90 mm/an

Foncier	
SAU (RGA 1996)	1882 ha
Superficie oasis	1228 ha
SAU irriguée des oasis	794 ha
Types de sols	Limoneux argileux dans les oasis, squelettiques et caillouteux sur les glacis, argileux sur le lac Iriki
Hydrogéologie	
Nappe phréatique	En baisse
Qualité de la nappe	moyenne

Source : Agence du Sud 2008, enquêtes de terrain et commune 2011.

I.4- Conclusions

La commune d'Allougoum dispose d'atouts naturels et géographiques sur lesquels elle peut s'appuyer pour enclencher une nouvelle dynamique de développement.

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> • Un territoire très vaste • Des reliefs et milieux diversifiés : montagne, plaine, oasis, ergs, dunes • Flore et faune riches et diversifiées • Présence de l'oued Draa (70 km du chef-lieu) • Présence du lac asséché d'Iriqui (parc national d'Iriqui) • Position centrale entre Ouarzazate, Zagora et Tata (150 km) 	<ul style="list-style-type: none"> • Zone relativement enclavée (partie centrale et sud de la commune) • Une aridité de plus en plus prononcée • Des ressources en eau agricoles en régression

II. Analyse sociodémographique

Point méthodologique sur les données démographiques

Pour traiter cette partie, nous avons utilisé deux sources de données :

- le RGPH pour les années 1982, 1994 et 2004 ;
- le SIC pour l'année 2011.

Les modalités de recensement de ces deux sources sont différentes :

- Le RGPH recense uniquement la population vivant de façon permanente dans la commune,
- Le SIC recense tous les membres appartenant aux ménages de la commune, qu'ils soient présents ou non au moment du recensement. Autrement dit, les données fournies par le SIC (population totale de la commune, population par douar, population par âge et par sexe) incluent le nombre de migrants.

Afin de pouvoir comparer les deux sources d'information et ainsi disposer d'une série démographique de 1982 à 2011, nous avons rectifié les données SIC de la façon suivante :

- Le SIC fourni le nombre de migrants à l'étranger et au Maroc ; ces migrants sont en quasi-totalité des hommes de 15 à 59 ans.
- Nous avons donc soustrait le nombre de migrants (i) de la population totale d'une part et, (ii) de la classe d'âge 15-59 ans des hommes d'autre part.
- Il n'est pas possible de rectifier les données population par douar car le SIC ne donne pas la répartition du nombre de migrants par douar. Aussi pour l'analyse au niveau « douar », nous nous limitons aux données du RGPH de 1994 et 2004 (absence niveau « douar » en 1982).

Ce sont les données rectifiées du SIC qui sont utilisées dans le cadre de la présente analyse.

II.1- Caractérisation de la dynamique démographique

Avec **6 803 habitants** recensés en 2011⁶, la commune d'Allougoum est la deuxième commune rurale la plus peuplée de la province⁷ juste après Tissint⁸. La densité de population est très faible : moins de **2 hab. /km²**.

II.1.1- Une croissance de la population qui devient négative

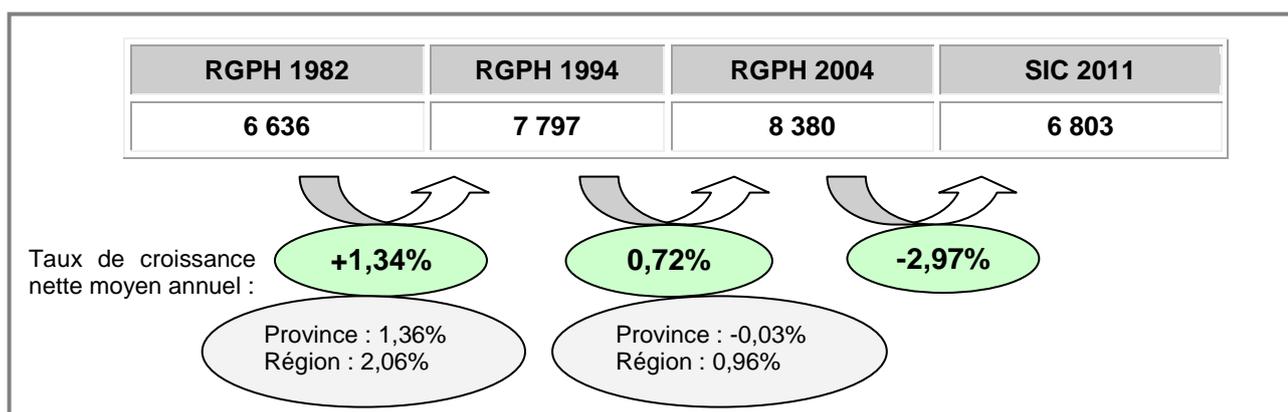


Figure 1: Evolution de la population et du taux moyen annuel de croissance nette (RGPH 1982, 1994, 2004 et SIC 2011 de la commune).

⁶ 7 915 habitants recensés dans le SIC 2011 moins 1112 migrants soit 6 803 habitants.

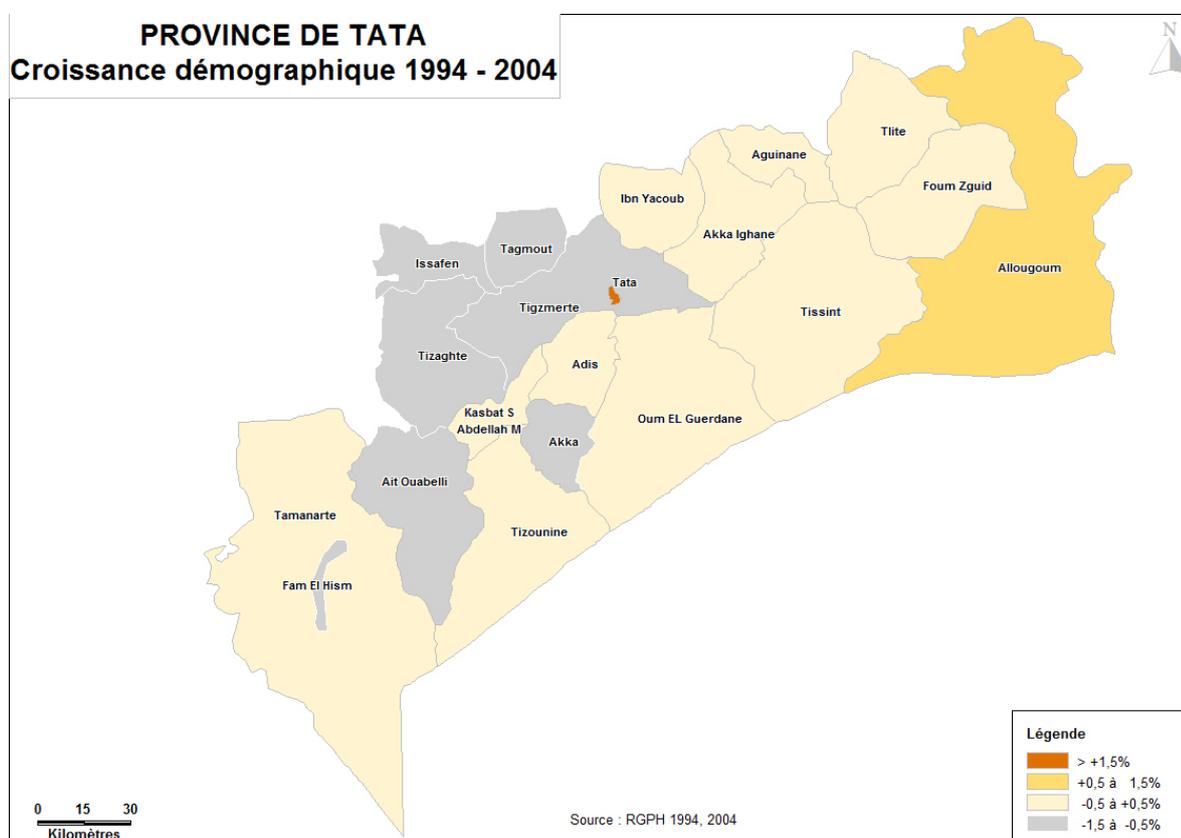
⁷ La province de Tata comptait 118 810 habitants en 2004 et se découpe en 16 CR et 4 CU.

⁸ 8 216 habitants en 2011 (donnée SIC rectifiée).

La commune connaît un ralentissement de la croissance de sa population qui s'accroît fortement entre 2004 et 2011. Sur cette période, la croissance nette est largement inférieure à la croissance naturelle (+2,13%)⁹. Le taux de migration nette s'élève ainsi à 5,1%, ce qui traduit un départ très important de la population : 350 à 400 personnes en moyenne quittent la commune chaque année depuis 2004.

Sur les périodes précédentes, la croissance naturelle étant au moins égale ou supérieure à 2,13%, le même phénomène de départs s'observait. La dynamique démographique de la commune se caractérise par un exode rural important depuis plus de 20 ans, compensé en partie par un accroissement naturel encore élevé¹⁰.

La commune s'inscrit en effet dans la dynamique générale de la province, celle d'une déprise démographique sévère qui s'explique principalement par une agriculture en crise conjugué à l'absence de secteurs alternatifs d'emplois, et dans une moindre mesure à cause d'un fort enclavement et d'un niveau d'équipement très faible. Les centres urbains¹¹ sont autant affectés que les communes rurales avec des taux de croissance déjà négatifs sur la période 1994-2004 (hormis le chef-lieu de province Tata) et qui, d'après les données du SIC 2011, s'aggravent sur la période 2004-2011 (même Tata passe en négatif). Aucun centre secondaire n'apparaît suffisamment dynamique pour porter la croissance des territoires ruraux.



Carte 4 : Carte provinciale des taux de croissance démographique des communes sur la période 1994-2004

⁹ Calculé sur la base du nombre de naissance et de décès sur la même période, fournis par le bureau d'Etat Civil de la commune (voir données en annexe).

¹⁰ Le taux d'accroissement naturel moyen annuel était de 1,4% au niveau national sur la période 1994-2004, et ne serait plus que de 1,32% selon une enquête de 2010. Il s'élevait à 2,7% dans les années 1960. (Source : HCP)

¹¹ Akka, Foug El Hisn, Foug Zguid, Tata.

II.1.2- Une structure de population en déséquilibre

■ Une forte composante féminine et de la population dépendante¹²

La structure de la population, comparable à celle observée au niveau de l'ensemble de la province, se caractérise par un important déséquilibre hommes / femmes en particulier dans la classe des actifs (15-59 ans) et qui s'observait déjà dans les RGPH 1994 et 2004 dans une proportion moindre (56% et 55%). Il s'explique par l'exode rural qui touche en majorité des jeunes hommes en âge de travailler (20-40 ans). Ainsi la population active ne représente que 49% de la population totale (pour 64,3% à l'échelle nationale).

Tableau 4 : Structure de la population de la commune et du Maroc

Classes	Total	Part de chaque classe	Part de femmes dans les classes	Part de chaque classe au niveau national
0-5	972	13%	49%	27%
6-14	2 192	29%	50%	
15-59	3 725	49%	65%	64,3%
60 et plus	651	9%	51%	8,7%
TOTAL	7 540¹³	100%	57%	100%

Source : SIC 2011 et HCP projection 2011

La population reste très jeune avec 42% de moins de 15 ans pour seulement 27% au niveau national. La transition démographique est moins avancée que dans le reste du Maroc et apparaît également plus lente que dans la plupart des autres communes de la province.

■ Un vieillissement de la population

L'analyse des taux de croissance des différentes classes d'âge sur deux périodes successives révèle globalement une évolution de la pyramide des âges avec une forte régression de la classe la plus jeune (moins de 6 ans) qui atteint progressivement la classe suivante (6-14 ans) dont la croissance ralentie. On observe une croissance modérée des classes en âge de travailler (15-59 ans) sur 1994-2004, puis une stagnation pour les femmes et une nette diminution pour les hommes sur 2004-2011. Les classes les plus âgées (supérieur à 59 ans) sont relativement stables (avec une diminution un peu plus marquée pour les femmes sur 2004-2011 sans raison particulière).

Différents facteurs peuvent permettre d'expliquer cette évolution :

- La régression des classes d'âge les plus jeunes s'explique essentiellement par la baisse de la natalité liée à la politique de planification familiale et au déficit d'hommes en âge de se marier du fait de l'exode. Cette dynamique est moins avancée que dans les autres communes de la province dont la décroissance des 6-14 ans sur 2004-2011 est bien plus forte.
- Le ralentissement de la croissance de la population active (15-59 ans) s'explique globalement par le phénomène de transition démographique avec des jeunes générations de moins en moins nombreuses pour accroître la classe des actifs, et spécifiquement pour les hommes sur 2004-2011, la forte diminution révèle une accélération de l'exode.

¹² La population dépendante est la population qui n'est pas en âge de travailler (enfants de moins de 15 ans et personnes âgées de 60 ans et plus).

¹³ Dans le SIC, il y a un écart de 375 personnes entre le total des classes d'âge et la population totale de la commune.

- La diminution moins marquée de la classe d'âge des plus de 60 ans est en grande partie liée à l'attachement des personnes âgées à leur territoire mais aussi à l'allongement de la durée de vie.

Tableau 5 : Taux de croissance démographique par classe d'âge entre 1994 et 2004 et entre 2004 et 2011

Classes	Taux de croissance 1994-2004		Taux de croissance 2004-2011	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
0-5	-3,4%	-4,6%	-2,6%	-3%
6-14	0,1%	2,4%	0,1%	0%
15-59	2,5%	1,9%	-5,8%	0,2%
60 et plus	0,7%	2,2%	0,9%	-1,3%
TOTAL	0,72%		-2,97%	

Source : RGPH 1994, 2004 et SIC 2011

■ Des ménages de taille moins importante et moins nombreux

La diminution progressive du nombre moyen de personnes par ménage est un phénomène observé dans l'ensemble du Maroc et lié à la baisse de la natalité ainsi qu'à l'évolution de la structure sociale avec l'installation des jeunes couples en dehors du foyer familial. Cette tendance apparaît toutefois peu marquée dans la commune avec une évolution lente des modes de vie ; la diminution est plus forte en 2011 accentuée par le départ des jeunes hommes en migration.

Tableau 6 : Taille et croissance des ménages

	Nombre moyen de personnes par ménage			Taux de croissance des ménages	
	1994	2004	2011	1994-2004	2004-2011
Commune	8,5	8,2	6,9	1,17%	-0,57%
Province	6,5	5,8	-	+1,02%	-
Maroc	5,9	5,2	-	+2,42%	-

Source : RGPH 1994 et 2004 et SIC 2011

Parallèlement, la commune enregistre un net ralentissement de la croissance des ménages qui s'explique par l'exode rural pouvant conduire à des regroupements familiaux et confirme que les jeunes actifs ne s'établissent pas dans la commune.

II.1.3- Un exode des jeunes actifs masculins

Comme on l'a vu précédemment, le phénomène d'exode rural qui touche la commune est très important et constitue une composante majeure et intégrée de son fonctionnement : près de la moitié de la population masculine de 15 à 59 ans participe à la migration. L'essentiel des départs concerne de jeunes actifs masculins (20-40 ans) qui pratiquent une émigration principalement au Maroc, en particulier dans les centres urbains, et pour une faible part à l'étranger (autour de 10% selon les communes de la province). La migration est généralement temporaire¹⁴ et peut évoluer

¹⁴ La migration est considérée comme temporaire dans la mesure où le migrant à l'intention de revenir dans son douar d'origine et garde des liens socio-économiques forts avec sa famille, mais elle peut s'effectuer sur une

vers une migration définitive¹⁵. Les femmes ont en revanche rarement le droit d'émigrer individuellement. Néanmoins on note au niveau de certains douars, la migration de quelques jeunes filles placées généralement chez des familles citadines, pour servir en tant que bonnes.

Pour l'émigration pratiquée au Maroc, la filière du commerce des fruits secs et de graines est l'activité la plus répandue. On trouve, dans toutes les principales rues des villes marocaines, des commerçants et des vendeurs issus de la province de Tata. Ensuite les migrants sont surtout employés pour des travaux d'ouvrier non qualifié (BTP, manutention, etc.), puis on compte quelques fonctionnaires et autres.

Si cette émigration masculine apporte des ressources monétaires substantielles au territoire, le phénomène présente un aspect pénalisant qui est la perte de compétences humaines. En effet les remarques de nombreuses personnes portent à dire que ce sont les hommes les plus compétents et les plus ambitieux qui quittent le territoire.

Lien entre migration et crise agricole

La crise actuelle du système oasien accélère la dynamique d'exode rural mais on ne peut pas dire qu'elle en est à l'origine. En effet le processus migratoire est à réinscrire dans une perspective historique beaucoup plus longue avec des mouvements migratoires anciens qui ont démarré dès le début du XXème siècle puis ont connu plusieurs vagues successives encouragées d'abord par le besoin de main d'œuvre dans les aménagements hydroagricoles des grandes plaines productives marocaines, puis de main d'œuvre ouvrière dans les centres urbains marocains et à l'étranger (France, Italie, etc.).

La migration a ainsi contribué à la marginalisation de l'agriculture dans la province notamment en privant les exploitations oasiennes de main d'œuvre masculine indispensable à certaines activités qui leur sont réservées, en créant une désaffection de l'agriculture chez les jeunes préférant la stratégie migratoire plus rémunératrice, et enfin en supplantant les revenus agricoles dans le revenu global des ménages. Le départ progressif des métayers, trouvant dans la migration une forme d'émancipation sociale, a également entraîné une perte de savoir-faire technique notamment pour l'entretien des palmeraies.

Les contraintes à l'intensification et à l'innovation dans les oasis principalement liés au morcellement du foncier et des droits d'eau, ainsi que les épisodes de sécheresse successifs depuis les années 1980, sont autant de facteurs renforçant le déclin agricole et amplifiant le phénomène d'exode.

II.2- Les indicateurs sociaux

II.2.1- Des indicateurs de développement très faibles

La commune d'Allougoum a le plus fort taux de pauvreté¹⁶ et le plus faible indice communal de développement humain/ICDH¹⁷ de toutes les communes de la province.

période longue (plusieurs années). La migration saisonnière est un type de migration temporaire qui n'est presque plus pratiqué dans la province.

¹⁵ La migration est considérée comme définitive lorsqu'un migrant décide de s'installer définitivement en dehors de son douar d'origine et rompt les liens directs à la suite d'un regroupement familial ou d'un mariage « extérieur ». Il n'est plus considéré comme membre d'un ménage du douar d'origine.

¹⁶ Le taux de pauvreté représente le pourcentage des individus dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté relative. En 2004, ce seuil est de 1745 DH par mois pour un ménage moyen en milieu rural (6,4 membres).

¹⁷ Les trois composantes de l'ICDH sont la situation sanitaire, le niveau d'éducation, et le niveau de vie approché de la population.

Son indice communal de développement social/ICDS¹⁸ figure toutefois dans la moyenne des communes rurales de la province, ce qui traduit des efforts réalisés en matière d'équipement.

Tableau 7 : Taux de pauvreté, ICDH et ICDS,

	Commune Allougoum	Min commune rurale	Max commune rurale	Moyenne provinciale	Moyenne nationale
Taux de pauvreté	40,31%	8,67%	40,31%	24,54%	22%
ICDH	0,50	0,50	0,65	0,58	0,64
ICDS	0,59	0,43	0,91	0,62	-

Source : RGPH 2004.

II.2.2- Un taux d'analphabétisme encore élevé

La commune présente des taux d'analphabétisme légèrement moins élevés que la moyenne des communes rurales du Maroc, mais qui restent encore au-dessus des moyennes provinciale et régionale et avec une inégalité très marquée entre les deux sexes.

Tableau 8: Taux d'analphabétisme,

	Commune Allougoum	Province Tata (Communes rurales)	Région Guelmim Es Smara (Communes rurales)	Moyenne nationale (Communes rurales)
Hommes	41%	34%	33,6%	46%
Femmes	74,3%	68,4%	66,2%	74,5%
TOTAL	59%	54,9%	52,2%	60,5%

Source : RGPH 2004.

II.2.3- Un taux d'activité des femmes particulièrement bas

Le taux brut d'activité¹⁹ de la commune est proche de la moyenne provinciale et régionale des communes rurales. Chez les femmes, il apparaît toutefois très en-deçà des moyennes.

Tableau 9: Taux d'activité

	Commune Allougoum	Province Tata (Communes rurales)	Région Guelmim Es Smara (Communes rurales)	Moyenne nationale (Communes rurales)
Hommes	43,3%	36,9%	42,1%	55,1%
Femmes	3,2%	10%	10,5%	14,9%
TOTAL	22,1%	21,2%	24,6%	34,9%

Source : RGPH 2004.

¹⁸ Les trois composantes de l'ICDS sont l'accès à l'eau potable, l'accès à l'électricité et l'accessibilité par une route goudronnée.

¹⁹ Part de la population active incluant les chômeurs dans la population totale.

II.3- Conclusion

La commune connaît un exode rural continu de sa population depuis plus de 20 ans accéléré par la dégradation des conditions de la production agricole : ce phénomène migratoire semble désormais irréversible. Il s'agira au mieux de chercher à atténuer le nombre de départs mais surtout de valoriser cette dynamique à travers les opportunités d'investissement individuel ou collectif qu'offrent les ressources renvoyées par les migrants, en particulier pour la diversification de l'activité économique dans le secteur agricole ou dans des secteurs alternatifs tels que le tourisme.

L'exode crée un déséquilibre de la structure de la population : les jeunes hommes en âge de travailler constituant l'essentiel des effectifs qui quittent la commune, les femmes et les populations dépendantes (enfants, personnes âgées) se retrouvent en conséquence largement majoritaires. Il conviendra de les intégrer au maximum dans les processus de décisions et les actions de développement du territoire dans le cadre d'une planification axée selon le « genre ».

La commune présente des indicateurs sociaux très faibles et un taux de pauvreté extrêmement élevé, qui traduisent des retards importants d'équipements et d'accès aux services ainsi que les difficultés économiques que connaît la commune.

III. Réseaux et services de base

III.1-Un réseau routier peu développé

La commune Allougoum est traversée par deux routes revêtues : (i) la route régionale RR111 reliant Foug Zguid/Mhamid à Taznakhte (province Ouarzazate) en desservant Allougoum et Foug El Oued et la RP 1800 reliant Allougoum à Akka Ighane. Cette dernière ne dessert aucun douar, elle est revêtue uniquement sur le tronçon jusqu'à Nsoula (commune Tlita) sur près de 20 km. Le reste du réseau routier de la commune est à l'état de piste, généralement dans un état moyen à mauvais.

Le territoire de la commune, est également traversé dans sa partie médiane par la route nationale N°12 reliant Foug Zguid à Zagora qui est à l'état de piste. Cette route passe par le sous douar Hassi Lasfar.

.Les principales autres pistes desservant le territoire de la commune sont :

- Foug El Oued –Tamaliwt : relie les douars tamaliwt, Ighil Nigrane, Assemblil, Agouf, Assaka et Ighil à la RR 111.
- Allougoum-Assaka : permet de relier les douars Taguint, Aghlane, Lakhriouiaa au chef lieu de commune et à la RR111.
- Allougoum-Oulad Mrah via Lakhriouiaa, permet aux habitants d'Oulad Mrah de rejoindre le chef lieu de commune et la RR111.

Tableau 10: Liste des routes et pistes dans la commune Allougoum

Type d'infrastructure	Liaison	Douars desservis	Linéaire	Etat
Route revêtue RR 111	Allougoum-Taznakht	Foug El Oued	64 km (dont 10 km à l'intérieur de la commune)	Moyen
Piste	Foug El Oued – Tamaliwt	Ighil, Assaka, Agouf, Assemblil, Ighil Nigrane et Tamaliwt	21 km ?	mauvais
Piste	Allougoum- -Nkhila	Lakhriouiaa-Nkhila	15 km	mauvais
Piste	Allougoum-Assaka	Aghlane-Taguint-Assaka	17km	mauvais
Piste	Allougoum-Oulad Mrah	Oulad Mrah et Khriouiaa	25 km	mauvais
Piste	Assaka-Oulad Mrah	Assaka-Oulad Mrah	15 km	mauvais
Piste	Sidi Abdenbi-RN	Sidi Abdenbi	68 km	mauvais
Piste	Nkhaila-RN 10	Nkhaila	km	mauvais
RN 10	Hassi Lasfar-Lmhamid	Hassi Lasfar	km	Très mauvais
RP 1800	Allougoum-Akka Ighane (via Nsoula)	aucun		Goudronnée jusqu'à Nsoula (dangereuse sur certains radiers de passage d'oueds)

piste	Oulad Mrah –Blida (province Zagora)	Oulad Mrah Diak Lahfari	22 km	mauvais
-------	----------------------------------------	----------------------------	-------	---------

Source : SIC et enquêtes de terrain 2011

Les principaux constats et problèmes soulevés en matière des routes et transport, lors des ateliers participatifs inter douars sont :

Tableau 11 : Perception de la population des problèmes des routes et transport

Douars	Problèmes soulevés
Lakhriouiaa	- Piste peu praticable menant à la zone oudi sassi (50km) - Absence de transport public - Peu de moyens de transport - Piste peu praticable entre le douar et allougoum (11km)
Foum El Oued	- Absence de panneaux de signalisation pour la limitation de vitesse à l'entrée du douar
Iligh	- Piste d'accès au douar peu praticable
Assaka	- Piste Foum El Oued-Asska est difficilement carrossable (interruption de la circulation pendant les périodes pluvieuses quelque fois pour 15 jours à cause détérioration de certains tronçon) - L'état de la piste reliant Assaka à Tamaliwt est mauvais
Assemblil, Aguel et Ighil Nigrane	- Piste peu praticable - Piste d'accès au douar ighil nigrane à partir d'assemblil est difficile (10km) - Piste à aménager vers la zone touristique Boughanem (12km d'assemblil) - Difficulté d'accès entre les 2 rives de l'oued (douar qdim et douar jdid) pendant les périodes de crue (absence de pont) - La situation professionnelle des transporteurs "clandestins" n'est pas régularisée (contrôle à l'entrée des souks et centres)
Oulad Mrah	- Piste peu praticable à diak ben aabou (7 km jusqu'à sekrasse et 26 km jusqu'à foum loued) - Piste peu carrossable pour lahfari (12km jusqu'à sekrasse)
Taguint	- Piste non carrossable entre tine ourdminte et aghlane - Piste coupée pendant les périodes de crue entre taguinte et assaka et entre taguinte et aghlane
Aghlane	- Piste peu praticable entre aghlane et allougoum (15km) - Piste peu carrossable entre aghlane et foum loued via taguint (24km) - Absence de transport public
Nkhila	- Piste peu praticable entre le douar et allougoum (17km) - Piste non praticable entre le douar et la route nationale 12 (9km)
Sidi Abdenbi	- Enclavement en raison de l'absence de route revêtue (67 km de piste à foum zguid) - Manque de moyens de transport

Source : Ateliers participatifs douars, janvier 2012

• Les efforts d'investissement

Le ministère de l'équipement a réalisé plusieurs projets qui concernent en partie la commune d'Allougoum, il s'agit de :

- Aménagement de la RN 12 reliant Foum Zguid à Zagora, sur un linéaire de 26 km (entre PK 507 et 532), en 2006 pour un montant de 6,5 millions DH, dans le cadre du PNRR2.

- Elargissement et renforcement de la RR 111 (Taznakhte-Foum Zguid) entre les PK 32 et 61 sur un linéaire de 29 km, en 2009 pour un montant de 15,14 millions DH.

Pour ce qui est des projets nouveaux, on peut citer :

- La construction du tronçon de la RN 12 (Foum Zguid –Zagora) entre les PK 523+900 et 543+900 sur un linéaire de 20 km, pour un montant de 29,5 millions DH. Le démarrage des travaux est prévu au courant de cette année 2012. Ce tronçon traverse les territoires des 2 communes de Foum Zguid et Allougoum (passe par Hassi Lasfar).

Dans le cadre du programme de mise à niveau territorial (PMAT/2^{ème} phase de l'INDH : période 2011/2015) initié par un partenariat entre le ministère de l'équipement et le ministère de l'intérieur, il est prévu de réaliser 2 projets d'une grande importance, qui permettront de désenclaver plusieurs douars :

- La construction de la route non classée, reliant entre la RR111 et les douars de Lakhriouiaa et Nkhila sur 17 km. Le coût du projet est évalué à 30 millions DH, le projet d'exécution est en phase d'approbation.
- La construction de la route non classée, reliant la RR111 à Oulad Mrah en desservant les douars Assaka et Iligh, sur un linéaire de 35 km. Le coût du projet est évalué à 42 millions DH (les études sont en cours).

III.2-Un accès à l'eau domestique moyennement satisfaisant

III.2.1- L'accès à l'eau : un service de faible qualité

La quasi-totalité des douars de la commune sont dotés d'un réseau collectif de distribution d'eau, exceptés le douar Sidi Abdenbi et les sous douars Ighil Nigrane, Ben Abbou, Lahfari, Hassi Lasfar et Sehb Lakhil. La situation globale d'accès à l'eau domestique est comme suit :

Tableau 12: Taux de branchement individuel

Ménages de la commune	Nb de douars desservis	Nb de foyers desservis	Taux du branchement individuel
964	12/18	860	89%

Source : SIC 2011

Les efforts d'investissement dans le secteur de l'eau durant les six dernières années, ont permis de faire évoluer le taux d'accès à l'eau domestique (branchements individuels) de 77,7% en 2004 à 89% en 2011.

Tableau 13 : Taux d'accès à l'eau domestique

	RGPH 1994	RGPH 2004	SIC 2011
Commune	14,54 %	77,7%	89%

Source : RGPH et SIC 2011

La question de l'eau domestique figure parmi les premières priorités soulevées lors des ateliers participatifs tenus au niveau des douars. Les principaux problèmes constatés concernent l'insuffisance de la ressource en eau, la mauvaise gestion des réseaux et la qualité de l'eau :

Tableau 14 : Perception de la population des problèmes d'eau domestique

Douars	Situation actuelle	Problèmes soulevés
Allougoum	- Réseau ONEP	- Pollution des eaux domestiques par les eaux usées provenant des fosses septiques ; - Pollution des eaux par la mine Bouazar?
Lakhriouiaa	- Réseau de distribution eau domestique à partir d'un puits public à khriouiaa - Existence de 2 puits publics à hassi touil et boutyour (nécessitent aménagement)	- Pas d'eau domestique à Hassi lasfar - Certains puits ont besoin d'être aménagés (hassi oulad ajouid, dfilia, oulad lahjer, lhassia)
Foum Oued El	- Réseau de distribution eau domestique à partir d'un puits public	- Le réseau de distribution est dégradé (à réhabiliter) - Le courant électrique pour le fonctionnement du groupe de pompage doit être renforcé - Absence de traitement des eaux domestiques - Nécessité d'analyse des eaux pour contrôler leur non contamination par les résidus de la mine Bouazar (province Ouarzazate)
Iligh	- Réseau de distribution eau domestique à partir d'un puits public	- Puits eau domestique menacé par oued iligh - Débit du puits baisse lors des périodes de sécheresse - Le réseau de distribution est dégradé (à réhabiliter) - Le groupe de pompage fonctionne au gasoil (coût élevé) - Pas d'eau domestique à Sehb Lakhel (19 ménages)
Assaka	- Réseau de distribution eau domestique à Assaka (54 compteurs) - Réseau de distribution à Tamalioute	- Le réservoir d'eau est détérioré - Le puits destiné à l'eau domestique est menacé par les crues de l'oued Assaka - Les eaux domestiques d'Assaka ne sont pas traitées - Le réseau de conduites de distribution connaît des fuites en raison de sa vétusté - Le débit est faible pendant l'été à Tamaliwt
Assemblil, Aguelf et Ighil Nigrane	- Réseau de distribution eau domestique à Assemblil et aguelf	- Absence de réseau d'eau domestique au douar Ighil Nigrane (10 ménages) - Le réseau des conduites de distribution d'eau d'Aguelf est dégradé - Le réseau des conduites à assemblil a besoin de réhabilitation - La pompe d'eau d'Assemblil tombe souvent en panne? - La pompe d'eau à aguelf est en panne - Les maisons (5) de Tafernet (Aguelf) ne sont pas raccordées au réseau
Oulad Mrah	- Réseau de distribution eau domestique à partir d'un puits public à sekrasse (50 ménages) - Existence d'un puits public à Lahfari	- Pas d'eau domestique à Ben Aabou - Puits Lahfari non équipé - 30 ménages de sekrasse ne bénéficient pas du réseau distribution eau (nécessité extension, le dernier ménage est à 1000m) - Le volume du réservoir du réseau de Sekrassse est insuffisant (nécessité de rajouter un autre réservoir/extension) - Pas d'eau domestique à Feija
Taguint	- Réseau de distribution eau domestique à partir d'un puits public	- Les eaux domestiques sont menacées par leur contamination par les eaux usées
Aghlane	- Réseau collectif de distribution eau	

	domestique	
Nkhila	- Réseau de distribution eau domestique - Un puits public non pollué, mais non équipé	- Le puits d'eau domestique est pollué par les eaux usées - 19 ménages ne bénéficient pas du réseau de distribution (nécessité d'extension du réseau) - Absence d'analyses de qualité d'eau domestique
Sidi Abdenbi		- Absence de Réseau de distribution d'eau domestique (30 ménages)

Source : ateliers participatifs douars, 2012

III.2.2- Une eau de faible qualité

Lors des ateliers participatifs des douars, les habitants ont été conscients des retombées négatives, de l'absence d'un réseau collectif d'assainissement liquide sur la qualité de l'eau courante. L'eau des puits, serait très probablement contaminée par les infiltrations des eaux usées des fosses septiques.

On constate l'absence de traitement de ces eaux domestiques ainsi que l'absence d'analyses régulières de suivi de la qualité des eaux, excepté au chef lieu de commune dont le réseau est géré par l'ONEP.

III.2.3- La gestion de l'eau : peu performante

La gestion des réseaux d'eau domestique est assurée par l'ONEP au chef lieu de commune Allougoum et par des associations ou par des comités dans les autres douars. En dehors d'Allougoum, la gestion des réseaux de distribution est confrontée à plusieurs problèmes notamment l'absence de personnel permanent pour le suivi, l'entretien et la maintenance des équipements du réseau, ce qui se répercute souvent par des pannes importantes qui nécessitent de grosses réparations et investissements, interrompant parfois le service de distribution de l'eau (pannes des groupes de pompage).

Pour le centre d'Allougoum, l'ONEP exploite un puits équipé pour un débit de 6l/s, le volume produit en 2010 est de 34405 m3.

III.2.4- Des efforts d'investissement importants

Dans le cadre d'un partenariat avec l'INDH, la commune a pu réaliser plusieurs projets qui visaient l'amélioration de l'accès des populations à l'eau domestique :

- Construction d'un réservoir d'eau de 300 m3 à Foum El Oued,
- Approvisionnement du sous douar Diak (oulad Mrah) en eau domestique (groupe de pompage construction de l'abri, construction d'un réservoir de 3 m3, conduites de refoulement et de distribution)

Ces deux projets ont été réalisés en 2007 et financés en totalité sur le budget de l'INDH, pour un montant total de 435.344,34 DH.

- Réhabilitation du réseau d'eau domestique d'Aghlane (équipement du puits en pompe électrique, raccordement de l'abri de pompage à la ligne électrique, conduites de refoulement), réalisé en 2007 sur le budget de l'INDH (79 877,22 DH).

Pour ce qui est du chef lieu de commune, l'ONEP prévoit l'extension du réseau d'AEP au courant de l'année 2012, pour un montant de 5,3 millions DH.

Dans le cadre de la 2^{ème} phase de l'INDH (2011/2015), il est prévu de réaliser les projets suivants :

- Creusement et équipement d'un puits pour l'approvisionnement du douar Sidi Abdenbi en eau domestique, pour un montant de 437 076 DH.
- Acquisition d'un camion citerne pour alimentation en eau des nomades et leur cheptel, du douar Nkhila pour un montant de 600 000 DH, avec comme partenaires : la commune, l'ONEP et le ministère de l'intérieur.

Le conseil provincial a programmé dans son budget 2012, la réhabilitation du réseau de conduites de distribution du douar Iligh, pour un montant de 180 000 DH.

III.3- L'assainissement liquide et la gestion des déchets inexistantes

Malgré l'existence un réseau de distribution d'eau géré par l'ONEP au chef lieu de commune Allougoum, celui-ci n'est pas doté d'un réseau collectif d'assainissement liquide, il en est de même de tous les autres douars de la commune. L'évacuation des eaux usées s'effectue généralement vers des fosses septiques (quand la nature du terrain le permet). La multiplication de ces fosses septiques et l'augmentation des habitudes de consommation d'eau a eu pour effet d'augmenter les risques de contamination de la nappe souterraine par les infiltrations de ces eaux usées.

Le taux de mise en place des toilettes, des bains douches et des fosses septiques ont évolué d'une manière remarquable entre les années 1994 et 2004.

Tableau 15 : taux de disponibilité des WC, bains douches et fosses septiques

	RGPH 1994	RGPH 2004
WC	19.8%	63.3%
Fosses septiques		19.8

Source : RGPH 1994 et 2004

Aucun douar ne dispose d'un système de collecte des déchets solides, lesquels sont déversés soit dans les oueds soit sur les parcelles agricoles ou près des habitations. Ni la commune, ni la société civile n'ont pu initier des projets qui pourront atténuer les conséquences environnementales de ces dépôts sauvages.

III.4-Electrification

III.4.1- Un bon niveau d'électrification

■ Une forte évolution du taux d'électrification

Grâce aux programmes d'électrification du monde rural mené par l'Etat en partenariat avec la commune, le taux d'électrification est passé de 56,9 % en 2004 à 87,45% en 2011.

Tableau 16: taux d'électrification

	RGPH 1994	RGPH 2004	SIC 2011
Commune	43,17%	56,9%	87,45%

Source : RGPH 2004 et SIC 2011

Malgré cette évolution, près de 12,5% des ménages sont exclus de ce service, il s'agit principalement des ménages des douars et sous douars non encore raccordés à la ligne électrique : Sidi Abdenbi, Tamaliwt, zone Feija (Aghlane), sous douar Tafernet (Aguelf), Ighil Nigrane, Sehb Lakhel (Iligh), Hassi Lasfar (Ikhriouiaa), Ben Aabou, Diak et Lahfari (Oulad Mrah). D'autres ménages ne bénéficient pas du courant électrique, à cause de l'éloignement des poteaux électriques et des frais élevés de raccordement que cela génère.

Il est à noter que le lotissement "Agmad Nait Yassine" (20 lots) au douar Assemblil, n'est pas électrifié ni raccordé à l'eau domestique.

Tableau 17 : Taux d'électrification

Ménages de la commune	Nb de douars desservis	Nb de foyers desservis	Taux d'électrification
964	12/18	843	87,45%

Source : SIC 2011

Les principaux problèmes soulevés par la population lors des ateliers participatifs, sont résumés comme suit :

- Nécessité de l'extension du réseau électrique à la zone Feija (pompage agricole) ;
- Les poteaux électriques en bois sont menacés par la termite (Assaka et Taguinte) ;
- La recharge de la carte Nour se fait à Tata;
- Absence d'électricité à Tamaliwt, Ighil Nigrane, Tafernet (Aguelf, 5 menages), Hassi Lasfar (Ikhriouiaa), Sehb Lakhel (Iligh), Ben Aabou, Diak et Lahfari (Oulad Mrah) ;
- Au douar Assemblil, un poteau électrique est implanté au milieu de l'oued ;
- Absence d'avis de facture d'électricité à temps aux habitants (Foum El Oued et Allougoum) ;
- Éloignement du lieu de paiement des factures d'électricité (foum zguid) ;
- Coût élevé pour le raccordement au réseau électrique, pour les nouvelles habitations ;
- Retard dans le contrôle des compteurs par les services de l'ONE (Allougoum et Foum El Oued) ;
- Le puits d'eau domestique n'est pas électrifié (douar Iligh) ;
- Coupure du courant électrique lors des périodes de vent fort (Iligh) ;
- Coût élevé des factures d'électricité ;
- L'éclairage public est insuffisant (souvent défectueux) dans pratiquement tous les douars avec une durée de fonctionnement limitée à 4 heures par nuit ;
- Absence d'éclairage public sur la route menant au collège Allougoum.

III.1-Télécommunications

Le territoire de la commune est couvert en partie par le réseau téléphonique GSM, les douars qui ne sont pas encore touchés par cette couverture sont : Aghlane, Assemblil, Aguelf, Iligh, Khriouiaa, Nkhila et Ben Aabou. L'absence de réseau GSM, dans ces douars, constitue une contrainte majeure pour la population dans leur vie quotidienne, mais aussi dans des situations d'urgence, lorsqu'il s'agit par exemple de mobiliser une ambulance, d'autant plus qu'il y'a très peu de moyens de transport dans ces douars. Un service de téléphone fixe est disponible au chef lieu de commune Allougoum.

On note aussi, que tout le territoire de la commune, ne bénéficie pas du réseau Internet et de la couverture terrestre des radios et télévisions publiques.

IV. Equipements et services socio-culturels

IV.1- Education

IV.1.1- Le niveau de formation : proche de la moyenne provinciale

On constate que :

- le taux de la population ayant un niveau d'éducation équivalent au primaire/secondaire a évolué de manière significative en passant de 40,3 % en 2004 à 48,9 % en 2011 ;
- On note une inégalité dans le niveau d'éducation entre les hommes et les femmes à tous les niveaux (59,8 % pour le primaire et secondaire pour les hommes contre 40,1% pour les femmes);
- L'évolution de l'accès à l'éducation supérieure a été relativement faible, ce qui s'explique par la qualité faible de l'enseignement primaire et secondaire et de la proportion d'abandon après la fin du primaire, notamment au milieu des filles.

Tableau 18 : niveau scolaire de la population de 6 ans et plus dans la commune

	Part de la population avec un niveau préscolaire			Part de la population avec un niveau primaire ou secondaire			Part de la population avec un niveau supérieur		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
RGPH 2004	2,9%	0,1%	1,4%	55,5%	27,4%	40,3%	1,3%	0,1%	0,7%
SIC 2011				59,8 %	40,1%	48,9%	3,85%	1,5%	2,57%

Source : RGPH 2004 et SIC 2011.

IV.1.2- Le préscolaire : quasi-inexistant sur le territoire de la commune

On note l'absence du préscolaire dans la quasi-totalité des douars de la commune, excepté le douar Allougoum où une unité préscolaire privée accueille les enfants de moins de 5 ans. Cette situation rend difficile l'intégration des enfants au système scolaire, surtout que les programmes du Ministère de l'Education sont conçus de manière à ce que les élèves inscrits en 1^{ère} année, soient déjà alphabétisés.

On note l'existence de quelques rares écoles coraniques, particulièrement dans les douars d'Allougoum (40 enfants dont 9 filles) et Foum El Oued (18 enfants dont 10 filles). En l'absence du préscolaire moderne, ces écoles continuent à jouer un rôle important de préparation des enfants à intégrer l'école primaire (apprentissage de l'alphabet arabe et des chiffres).

IV.1.3- L'éducation primaire : une offre scolaire de faible qualité

■ Accès aux infrastructures d'éducation primaire : satisfaisante

La couverture scolaire est globalement satisfaisante puisque pratiquement tous les douars disposent d'une école primaire. La commune est dotée de 4 écoles centrales (Allougoum, Lakhriouiaa, Assemblil et Iligh) et de 14 annexes (Nkhila, Aghlane, Taguinte, Hassi Lasfar, Oulad Mrah, Lahfari, Diak, Aguelf, Foum El Oued, Sidi Abdenbi, Sehb Lakhel, Assaka, Ighir Nigrane et Tamlioute et Hassi Lasfar).

Ces différentes écoles accueillent 1354 élèves dont 653 filles soit un taux de plus de 48 %. Ce taux reste faible dans l'annexe Hassi Lasfar (32%) et l'école centrale Lakhriouiaa (39%), alors qu'il dépasse les 55 % dans les annexes de Sidi Abdenbi (60,5%), Taguinte (59,2%) et Assaka (55,7%).

Tableau 19: Effectifs des élèves et enseignants du primaire

Etablissements	Nb d'élèves		Total	Pourcentage des filles	Nb d'enseig	Nb de classes	Moy élèves/ classe	Moy élèves/ enseignant
	Filles	Garçons						
École centrale Lakhriouiaa	85	132	217	39,2	6	6	36	36
Annexe Nkhila	22	32	54	40,7	2	3	18	27
Annexe Aghlane	21	22	43	48,8	2	3	14	22
Annexe Taguinte	84	58	142	59,2	6	6	24	24
Annexe Hassi Lasfar	10	21	31	32,3	2	2	16	16
École centrale Assemilil	51	51	102	50	4	4	26	26
Annexe Oulad Mrah	37	37	74	50	4	4	19	19
Annexe Lahfari	19	17	36	52,8	2	2	18	18
Annexe Diak	17	18	35	48,6	2	2	18	18
Annexe Aguelf	30	41	71	42,3	2	3	24	36
École centrale Alougoum	69	62	131	52,7	6	6	22	22
Annexe Foum El Oued	84	90	174	48,3	5	6	29	35
Annexe Sidi Abdenbi	26	17	43	60,5	1	2	22	43
École centrale Iligh	33	46	79	41,8	3	3	26	26
Annexe Sehb Lakhel	7	8	15	46,7	1	1	15	15
Annexe Assaka	34	27	61	55,7	2	3	20	31
Ighir Nigrane	12	11	23	52,2	1	2	12	23
Annexe Tamlioute	12	11	23	52,2	1	1	23	23
Total	653	701	1354	48,2	52	59	23	26

Source : Directeurs des écoles centrales et délégation éducation nationale, Tata, 2011

■ Qualité du service d'éducation primaire : Un manque en ressources humaines

Les moyennes élèves/classe se situent entre 12 et 36 élèves par classe. L'école qui connaît un problème relatif de sureffectif est l'école centrale Lakhriouiaa avec une moyenne de 36 élèves/classe. D'un autre côté des écoles se retrouvent avec de très faibles effectifs, c'est le cas notamment d'Ighir Nigrane (12 élèves/classe), l'annexe Aghlane(14), l'annexe Sehb Lakhel (15) et l'annexe Hassi Lasfar (16).

En termes de ressources humaines, on note un manque de professeurs dans les annexes Nkhila, Aghlane, Aguelf, Foum El Oued, Sidi Abdenbi, Assaka et Ighir Nigrane qui enregistrent toutes un déficit d'un enseignant soit un total de 7 professeurs pour toute la commune. On note également la pratique de classes multi-niveaux dans la quasi-totalité des écoles de la commune, excepté dans les deux écoles centrales de Lakhriouiaa et Allougoum et dans l'annexe de Taguinte. Cette situation impacte de manière négative sur la qualité de l'enseignement et ne permet pas aux élèves d'avoir un bon niveau en fin de 6^{ème} année pour pouvoir se maintenir et réussir dans le niveau secondaire.

■ Des écoles sous équipées

Le niveau d'équipement des établissements scolaires est relativement faible²⁰, la situation est comme suit :

- 12 écoles sur 18 ne sont pas raccordées à l'électricité
- 9/18 des unités scolaires ne disposent pas d'eau courante
- les sanitaires existent dans 10 écoles, mais sont mal entretenus et inutilisables dans les écoles dépourvues d'eau courante.
- 10/18 des écoles ne disposent pas de cantines scolaires.
- Aucune école ne dispose d'une bibliothèque.
- L'absence ou l'insuffisance des logements de fonction, ce qui n'encourage pas les enseignants à s'installer sur place.
- Parmi toutes les écoles, seules 4 disposent d'une salle multi-media : les 2 écoles centrales Allougoum et Iligh et les annexes Taguint et Assaka.

Le mode de construction en préfabriqué adopté pour la quasi-totalité de ces écoles, n'est pas adapté aux conditions climatiques de la zone en raison de sa faible capacité d'isolement.

L'état de ces infrastructures scolaires et de leurs mobiliers (tables, tableaux...) sont dégradés avec souvent des fuites d'eau dans les toits et des fenêtres brisées. On note aussi l'absence d'un service d'entretien régulier des classes et des sanitaires, ce qui n'offre pas les conditions favorables de travail pour les enseignants et d'apprentissage pour les enfants.

IV.1.4- L'éducation secondaire :

La commune d'Allougoum dispose d'un collège (Imam Ghazali) situé à 3 km du chef lieu de commune, Il est raccordé à l'eau et à l'électricité, dispose de sanitaires, de terrain de sport et d'un internat destiné à recevoir les élèves des douars éloignés de la commune et de ceux de la commune de Tlite.

Le collège accueille 512 élèves avec une moyenne de 39 élèves par classe. Le taux de réussite dans les trois niveaux du collège est respectivement de 92.3%, 85% et 55.8%.

Le collège est doté d'un internat d'une capacité totale de 144 élèves (garçon et filles), néanmoins au titre de cette année 2011/2012 l'internat connaît une situation de sureffectif puisqu'elle accueille 218 élèves (dont 140 filles). Deux maisons de l'étudiant et de l'étudiante ont été construites, tout près du collège, elles ont une capacité respective de 50 et 40 élèves qui restent cependant insuffisantes, puisqu'au cours de cette année, les deux structures accueillent 80 filles et 90 garçons soit pratiquement le double de leur capacité. Le nombre total des élèves bénéficiant d'une bourse est de 402 (y compris ceux de Dar Talib).

Tableau 20: Répartition des collégiens

Collège Imam Ghazali	Nombre des élèves				Nombre de classes				Elèves par classe			
	Première année	Deuxième année	Troisième année	total	Première année	Deuxième année	Troisième année	total	Première année	Deuxième année	Troisième année	total
	206	204	102	512	5	5	3	13	41	41	34	39

Source : Délégation de l'éducation nationale, Tata.

²⁰ Tableau situation des équipements des écoles en annexe

Le nombre d'élèves est passé de 362 pour l'année scolaire 2010/2011 à 512 pour cette année 2011/2012 soit une augmentation de 41% ce qui montre une conscience des parents à assurer à leurs enfants, la poursuite de leurs études secondaires. Cette forte progression s'est traduite par des sureffectifs particulièrement dans la première et 2^{ème} année du collège (41 élèves/classe). L'ouverture du collège de la commune Tlite (en cours de construction), prévu pour la prochaine rentrée scolaire 2012/2013 permettra d'alléger la charge au niveau des classes et de l'internat.

Le pourcentage des filles inscrites par rapport au total des inscrits au collège est de 33% (année 2010/2011), alors que ce taux était de 48% dans le primaire, ce qui montre que beaucoup de filles n'ont plus de possibilité de continuer leurs études après le primaire (refus des parents d'envoyer leurs filles loin d'eux, à l'internat).

Le constat est que très peu d'élèves (notamment les filles) poursuivent leurs études secondaires ou les abandonnent à cause de plusieurs contraintes dont les plus importantes sont :

- Eloignement du collège et absence de transport scolaire.
- Les mauvaises conditions d'accueil à l'internat du collège d'Allougoum et un manque de suivi et d'encadrement des élèves à l'internat
- Le niveau scolaire bas des élèves issus de certaines annexes, qui trouvent des difficultés à réussir leurs études
- Absence de transport régulier pour permettre aux élèves de rejoindre leurs maisons pendant les week ends et les vacances scolaires
- Absence de suivi et de prise en charge sanitaire des élèves malades.

Pour la poursuite des études au lycée, les élèves vont s'inscrire au lycée du centre de Foum Zguid situé à 24 km d'Allougoum. Le programme d'urgence du MEN, prévoit au titre de l'année 2012, la construction du lycée Al Joulane (Etudes en cours).

Les indicateurs de performance de l'enseignement

La quasi-totalité des enfants en âge de scolarisation (6/11ans) ont été inscrits au terme de l'année scolaire 2011/2012, sauf les élèves du douar Tamalioute (4 garçons et 8 filles) qui attendent toujours (au mois de janvier 2012), l'affectation d'un enseignant, ainsi que 3 enfants d'Aguelf (1 garçon et 2 filles) et 2 filles de Taguint.

La scolarisation des enfants de la commune enregistre une évolution importante passant de 44,98 % en 1994 à 98,21% en 2011.

Tableau 21: taux de scolarisation

Commune	taux de scolarisation des garçons	taux de scolarisation des filles	Taux de scolarisation global
RGPH 1994	61,14%	23,88%	44,98%
SIC 2011	98,87%	97,63 %	98,21 %

Source : RGPH 1994 et SIC 2011

Le taux d'abandon scolaire des élèves au niveau du primaire est relativement faible. Pour l'année scolaire 2010/2011, sur un nombre total d'élèves inscrits de 1451 (dont 47% de filles), le nombre total d'abandons est de 6 qui sont toutes des filles, soit un taux d'abandon total de 0,41% (0.88% pour les filles).

Le taux d'abandon au collège Imam Ghazali est beaucoup plus élevé par rapport au primaire, en effet en mai 2011 sur un effectif total inscrit de 362 élèves (dont 33% de filles), le nombre total d'abandon est de 11 soit un taux de 3,04. Le nombre de filles ayant abandonné est de 2 soit un taux de 1,68% plus faible que celui des garçons qui est de 3,7%.

Tableau 22: Taux d'abandon scolaire à Allougoum

	taux d'abandon scolaire au primaire (Filles)	taux d'abandon scolaire au primaire (Garçons)	Taux d'abandon total	taux d'abandon scolaire au Secondaire (Filles)	taux d'abandon scolaire au Secondaire (Garçons)	Taux d'abandon total au collège
2010/2011 (mai)	0,88%	0%	0,41%	1,68%	3,7%	3,04%
2011/2012 (au mois de novembre)	0,61%	1,43%	1%	-	-	

Source : Délégation éducation nationale Tata (2010/2011), écoles centrales commune Allougoum (2011/2012).

■ **Alphabétisation des adultes : Un analphabétisme prononcé au milieu des femmes**

Selon le recensement RGPH 2004, le taux d'analphabétisme de la population de la commune d'Allougoum a été de 59%, même si on note une évolution significative par rapport à la situation de 1994 (plus de 78%), ce taux reste élevé et dépasse la moyenne provinciale (54,9%) et il est proche de la moyenne nationale (60,5%). Cette situation s'amplifie pour ce qui est des femmes, dont le taux en 2004 était de 74,3% contre seulement 41% pour les hommes.

Tableau 23 : Evolution du taux d'analphabétisme.

Commune	taux d'analphabétisme des hommes	taux d'analphabétisme des femmes	Taux d'analphabétisme total
RGPH 1994	60,57	94,1	78,21
RGPH 2004	41	74,3	59

Source : RGPH 1994 et 2004

Au courant de cette année 2011/2012, les femmes des douars Foug El Oued (30 femmes), Assemblil (30), Allougoum (30), Khriouiaa (32), et Nkhila (30), bénéficient du programme d'alphabétisation appuyé par le ministère de l'éducation nationale, à raison d'un volume horaire annuel de 300 heures (10 heures par semaine)²¹. Le ministère des affaires islamiques, avait organisé également un programme au titre de l'année 2010/2011 au niveau du douar Allougoum au profit de 60 femmes. D'une manière générale on note un engouement des femmes pour ces programmes, qui gagneraient à avoir plus d'impact en assurant leur durabilité.

²¹ Délégation provinciale de l'éducation nationale de Tata.

IV.1.5- Des efforts d'investissement relativement importants

Les principaux projets réalisés ou programmés dans le secteur de l'éducation, figurent parmi le programme d'urgence mené par le ministère de l'éducation pour la période 2009/2012, ils concernent les opérations suivantes :

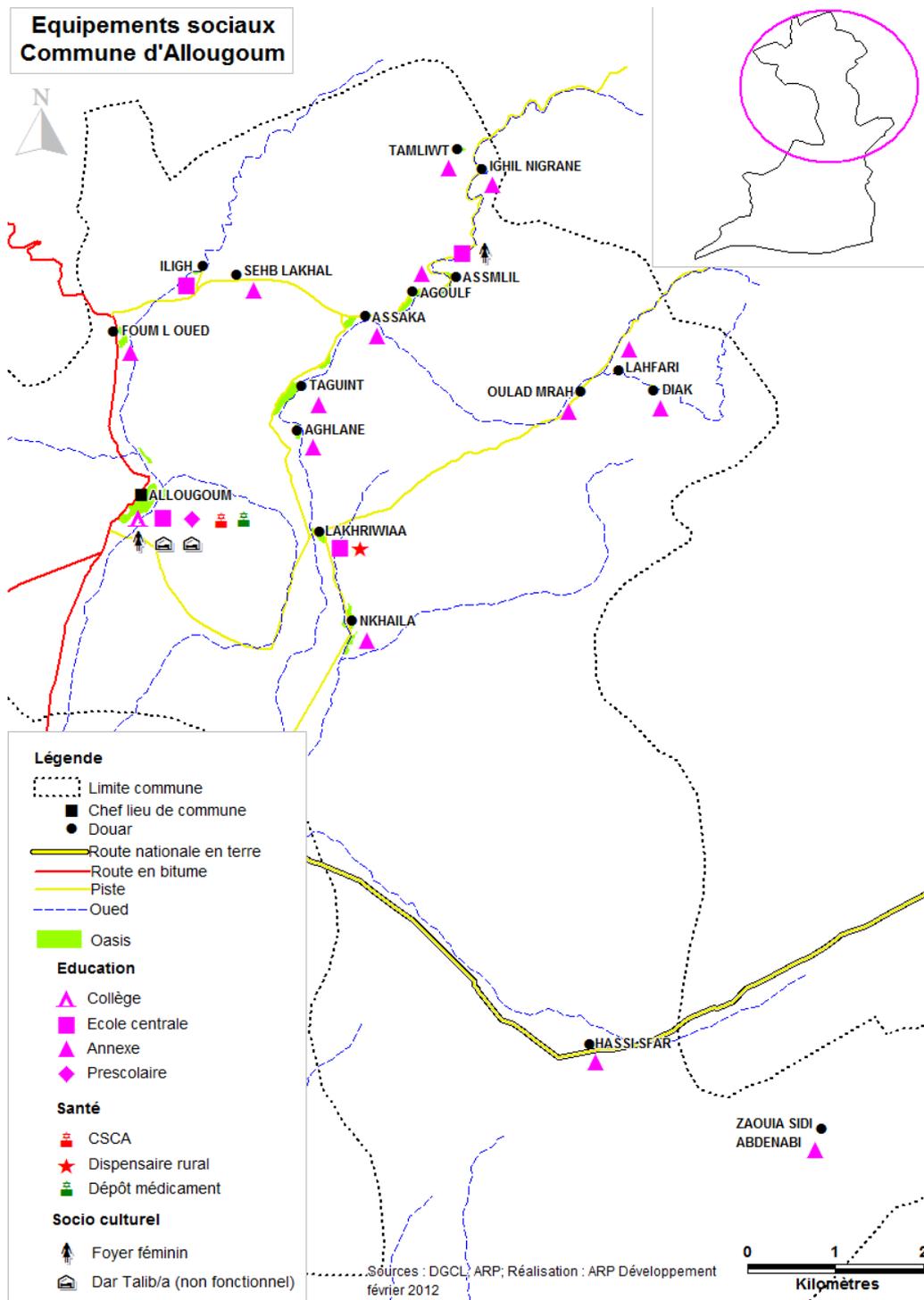
- Travaux de construction de l'internat du collège Imam Ghazali, réalisé en 2010 pour un montant de 4 234 290,00 DH
- Construction du lycée Al Joulane, le démarrage des travaux est prévu pour cette année 2012, avec un budget de 15 millions DH.
- Réhabilitation des écoles de Sidi Abdenbi, Diak, Nkhila, Ighil Nigrane et Assemliil (études achevées, projets programmés pour 2012)

Deux autres projets, ont été réalisés en 2006 dans le cadre de l'INDH, il s'agit des maisons de l'étudiant et de l'étudiante, avec un budget total de 790 344,57 DH (100% INDH), en vue d'encourager la poursuite des études secondaires par les filles et garçons des douars des deux communes Allougoum et Tlite, éloignés du collège.

Dans le cadre de la 2^{ème} phase de l'INDH, il est prévu en 2012, la réalisation de deux projets :

- l'acquisition de 20 vélos au profit des élèves du douar Foum El Oued (situé à 12 km) pour leur déplacement au collège d'Allougoum, pour un montant de 19 000 DH dont 30% supporté par l'association Chemaâ féminine pour améliorer les conditions de la femme et de l'enfant au douar Foum El Oued.
- La construction de 8 logements dans les annexes de Diak, Lahfari, Aghlane, Sidi Abdenbi et Ighir Nigrane, au profit de 14 enseignants. Le montant du projet est de 1 181 846 DH, avec comme partenaires : le ministère de l'éducation nationale et le ministère de l'intérieur.

Carte 5: Localisation des équipements sociaux de la commune



IV.1.6- Dynamique associative dans le secteur éducatif : très faible

Les associations de parents d'élèves existent dans toutes les écoles, mais sont néanmoins dans leur majorité peu active. Seules 3 APE ont convenu d'un programme d'action avec leurs écoles, il s'agit des APE des écoles centrales de Lakhriouiaa, Assemblil et Allougoum. Des associations d'appui à l'école « Annajah » existent également au niveau des quatre écoles centrales, elles ont été appuyées à travers le programme d'urgence par une subvention de l'ordre de 50 000 dh par année (année 2009, 2010 et 2011 pour l'école centrale Khriouiaa et 2009 et 2011 pour les écoles Allougoum, Assemblil et Iligh.) par le ministère de l'éducation nationale, en vue de réaliser certains aménagements et d'acquérir des équipements informatiques et bureautiques pour l'école.

Des coopératives scolaires, ayant pour objectifs d'organiser des activités sportives, culturelles et sociales sont également mises en place au niveau de toutes les écoles. Les recettes de ces coopératives sont constituées par les droits d'adhésion d'un montant de 10 DH/élève, dont 20% sont destinés aux frais de transport des aliments pour la cantine et 40% aux activités éducatives et culturelles.

D'une manière globale, on note une très faible implication du tissu associatif et du conseil communal dans les questions liées à l'éducation des enfants.

IV.1.1- Perception de la population des questions d'éducation

Les principaux problèmes soulevés lors des ateliers participatifs sont résumés comme suit :

Tableau 24 : Perception de la population des problèmes de l'éducation

Douars	Problèmes soulevés
Allougoum	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des professeurs au collège - Sureffectif à l'internat du collège - Absence de préscolaire - L'espace dédié à l'école primaire est entamé par la construction du canal d'évacuation des eaux de ruissellement de la Chaaba - Les salles de classes du primaire sont détériorées - Absence d'une bibliothèque - Absence d'une salle polyvalente - Absence d'une association sportive à l'école - L'APE est inactive - Absence d'espace sportif et de loisirs au sein de l'école - Absence d'espace vert et de reboisement et absence de puits pour l'arrosage des plantes au sein de l'école - Absence de transport scolaire pour le collège - Absence d'un lycée
Lakhriouiaa	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de collège et éloignement de celui d'allougoum - Absence de transport scolaire au collège Allougoum (14km) - Pas d'école à hassi lasfar? - Absence de préscolaire - Absence de programme de lutte contre l'analphabétisme pour les hommes
Foum El Oued	<ul style="list-style-type: none"> - Les salles de classe sont dégradées - Absence de gardien, absence de terrain de sport, - Absence d'une salle polyvalente - Absence de préscolaire - Les enseignants s'absentent - Parents analphabètes - Les sanitaires sont dégradés - Absence d'une annexe du collège - Absence de transport scolaire au collège allougoum (13km) - Absence de programme de lutte contre l'analphabétisme pour les hommes
Iligh	<ul style="list-style-type: none"> - Éloignement de l'école de la zone sehb Ikhel (19 ménages)

	<ul style="list-style-type: none"> - Les élèves du collège Allougoum (17km) et du lycée et universitaires ne bénéficient pas de bourses - Absence de préscolaire - Absence de logement de fonction - Absence de transport scolaire au collège allougoum (17km)
Assaka/Tamalioute	<ul style="list-style-type: none"> - Le logement Assaka est détérioré - Le logement de tamaliwt n'est pas habitable - Une salle à tamaliwt connaît des fuites d'eau au plafond (non utilisable) - Retard dans l'affectation d'un nouvel instituteur à tamaliwt (mois de novembre) - Ressources humaines pour tamaliwt insuffisantes : 1 professeur pour 5 niveaux - L'école Tamaliwt n'est pas clôturée - L'école Assaka et Tamaliwt ne sont pas alimentées en électricité - Les parents d'élève n'ont pas les capacités financières pour envoyer leurs enfants poursuivre leurs études supérieures - Absence de transport scolaire pour le collège Allougoum (27km) - Problème d'analphabétisme (absence de programme) - Absence du préscolaire
Assemblil, Aguel et Ighil Nigrane	<ul style="list-style-type: none"> - L'école assemblil n'est pas électrifiée - Les salles d'assemblil ont besoin d'être aménagées - L'école d'ighil nigrane est constituée d'une seule salle de classe, 1 seul enseignant pour les 6 niveaux ? - Absence de transport scolaire pour le collège d'allougoum (30km) - Absence de programme de lutte contre l'analphabétisme pour les hommes à aguel et assemblil - Déficit en enseignants à l'école assemblil (4 enseignants pour 6 niveaux) - Absence de préscolaire à aguel
Oulad Mrah	<ul style="list-style-type: none"> - Déficit en professeurs à l'école serkasse, déficit en logements? - absence de cantine, - Absence de gardien à l'école primaire, - Absence d'école à feija? - Déficit en Enseignants à lahfari? - École lahfari n'est pas clôturée - Absence de mur pour l'école diak - Absence de transport scolaire à ben aabou - Absence de préscolaire à oulad mrah serkasse - Absence de programme de lutte contre l'analphabétisme
Taguint	<ul style="list-style-type: none"> - absence de cantine, - Absence de gardien à l'école primaire, - Absence d'électricité - Absence de logement - Absence de transport scolaire au collège allougoum - Les programmes de lutte contre l'analphabétisme ne sont pas durables et réguliers
Aghlane	<ul style="list-style-type: none"> - Déficit en professeurs/classes multi niveaux - École non électrifiée - Les salles de classe ont besoin d'être aménagés - Absence d'espace vert au sein de l'école - Absence de mur de clôture - Absence de cantine - Absence de gardien - Absence de transport scolaire au collège imam ghazali d'allougoum (18km) - Absence de préscolaire - Absence de programme de lutte contre l'analphabétisme
Nkhila	<ul style="list-style-type: none"> - Classes multi-niveaux - L'école n'est pas électrifiée et sans eau, sans clôture - Les salles sont détériorées - Absence d'une cantine

	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de préscolaire - Absence de programme de lutte contre l'analphabétisme pour les hommes
Sidi Abdenbi	<ul style="list-style-type: none"> - Éloignement de l'école située au centre (7km, zone zour Ibifi, dikr et chebbi) - 2 enseignants pour 6 niveaux (2 salles) - État dégradé des salles de classe ainsi que défection des équipements - La cantine n'est pas aménagée ni équipée - Absence de programme de lutte contre l'analphabétisme - Absence de préscolaire

Source : ateliers participatifs douars, janvier 2012

IV.2- Une offre de santé insuffisante et de faible qualité

La commune rurale d'Allougoum est dotée d'un centre de santé à Allougoum avec salle d'accouchement de 4 lits et d'un dispensaire rural à Khriouiaa.

Tableau 25 : caractéristiques des infrastructures de santé

Type d'infrastructure	Douar	Nombre des médecins	Nombre des personnels		Nombre de Sage femmes	Ambulances	Nombre de lit
			Infirmiers	Infirmières			
CSCA	Allougoum	0	1	0	1	1	4
DR	Khriouiaa	0	1	0	0	0	0

Source : Enquête de terrain, 2011

Couverture sanitaire

Selon les normes de l'OMS concernant le rayon de couverture sanitaire (5 km), seule la population des douars Allougoum et Khriouiaa est couverte par les services de santé fixes, alors que tous les autres douars sont tous situés à des distances de plus de 5 km de toute structure de santé. Les plus pénalisés sont : Sidi Abdenbi (93km), Tamaliwt (44 km), Oulad Mrah (40 km), Assemilil (29km), Aguelf (26km) et Assaka (22km). Il est à noter que le centre de santé a été construit au nouveau centre administratif, situé à près de 3 km du lieu d'habitation de la population d'Allougoum.

Tableau 26: Rayon de couverture sanitaire

Distance entre les douars et l'unité sanitaire	Part de la population concernée
Moins de 3 Km	30%
Entre 3 et 5 Km	4%
Plus de 5 Km	66%

Source : enquête de terrain 2011

L'absence de moyens de communication (absence de couverture GSM dans certains douars et la rareté des moyens de transport) constitue une contrainte majeure pour accéder aux services de santé notamment pour les situations d'urgence telles que les accouchements et les cas de morsures par serpents ou scorpions.

Excepté les douars d'Allougoum et Khriouiaa, tous les autres douars sont desservis uniquement par les unités mobiles dont les fréquences de passage sont très espacées et non régulières. Il est à noter que certains sous douars ne sont pas visités par les unités mobiles c'est le cas notamment de Sehb Lakhel (douar Iligh).

IV.2.1- Un manque de personnel médical et paramédical

Le CSCA d'Allougoum fonctionne sans médecin alors que la norme de l'OMS est de 1 médecin/5000 habitants. La présence du médecin est d'autant plus importante que le centre de santé dispose d'une salle d'accouchement.

Pour beaucoup de consultations, les patients se dirigent soit au centre de santé de Foum Zguid, à l'hôpital provincial de Tata ou à Taznakht (où sont implantés quelques médecins privés généralistes). Ces déplacements sont très coûteux, surtout quand il s'agit d'accompagner un membre de famille et de rester sur place plusieurs jours.

A ce jour, on compte une moyenne d'un infirmier pour 2644 habitants c'est presque six fois inférieur aux normes de l'OMS et des objectifs du Maroc qui sont respectivement : d'un infirmier pour 435 habitants et 3 infirmiers pour 1000 habitants. L'absence d'une infirmière au dispensaire rural de Khriouiaa, n'encourage pas les femmes à se présenter au centre de santé notamment pour les questions de planification familiale et de suivi pré et post natal.

Malgré la présence d'une salle d'accouchement au centre de santé, la mobilisation de l'ambulance communale est problématique pour la population des douars où il y'a absence de couverture téléphonique GSM (Iligh, Tamaliwt, Ighil Nigrane), d'autant plus qu'il n'y'a pratiquement de moyens de transport. Cette situation est plus critique pour des douars comme Zaouia Sidi Abdenbi (65 km de piste et 5 km de goudron pour atteindre le centre de santé de Foum Zguid, qui est plus proche que celui d'Allougoum situé à 90 km), Tamalioute (44km) et Oulad Mrah (40km).

Les maladies les plus fréquentes au sein du territoire de la commune sont : les maladies diarrhéiques (avec plus d'acuité à Foum El Oued et Khriouiaa), la tension artérielle, les dermatoses, les rhumatismes et le diabète²².

Il y'a lieu de noter la présence de près de 31 sages femmes traditionnelles (sans formation) sur le territoire de la commune, avec une moyenne de 2 par douar. En l'absence de tout moyen de locomotion pour rejoindre les salles d'accouchement d'Allougoum ou Foum Zguid, ce sont ces sages femmes traditionnelles qui sont chargées d'accompagner les femmes dans l'acte d'accouchement.

Il y'a lieu de noter également que la population fait appel dans beaucoup de cas à la médecine traditionnelle (utilisation des plantes médicinales), qu'elle maîtrise bien.

Santé de l'enfant

Durant l'année 2011, il a été enregistré au niveau des structures de santé, le décès de 5 enfants de moins de 5 ans, 2 pour des raisons de diarrhée soit 40% (à Assaka et Assemilil), 2 à cause de la fièvre (Oulad Mrah) et 1 par la tuberculose (Iligh). Néanmoins, cette situation n'intègre pas les cas de décès non enregistrés par les services de santé.

Pour ce qui est des diarrhées pour les enfants de moins de 5 ans, 263 cas ont été enregistrés au niveau des 2 structures de santé ce qui représente près de 27 % de l'effectif total de cette tranche d'âge, néanmoins la situation serait plus importante puisque 66 % de la population n'accède pas facilement aux deux structures de santé (distance de plus de 5 km). Ces maladies diarrhéiques (2 décès de moins de 5 ans en 2011), seraient en lien très probable avec la faible qualité de l'eau dans certains douars où les eaux souterraines sont

²² Structures de santé de la commune d'Allougoum

confrontées au risque de contamination par l'infiltration des eaux usées évacuées dans les fosses septiques.

En termes de vaccins, selon les services de santé d'Allougoum, la majorité des enfants de moins de 11 mois (184 dont 72 filles) bénéficient des vaccins obligatoires (BCG, DTCP et VAR).

IV.2.2- Un manque d'équipement

Les deux structures de santé sont raccordées à l'eau domestique et à l'électricité, et disposent de logements de fonction, elles restent néanmoins sous équipées en matériels et équipements de santé.

La commune dispose d'une ambulance communale équipée, acquise dans le cadre de l'INDH en 2010 (montant de 470 000,00 DH), mais qui reste insuffisante pour une commune aussi vaste qu'Allougoum qui comprend une vingtaine de douars et sous douars éparpillés.

La population juge de manière négative la qualité de service de santé offert au niveau de la commune, c'est ainsi que les participants aux différents ateliers organisés dans les douars ont classé les problèmes liés au secteur de santé comme l'une des premières priorités pour la population de la commune. Les principales faiblesses retenues lors de ces ateliers sont résumés comme suit :

Tableau 27: Principaux problèmes sanitaires

Principales faiblesses relevées	Conséquences
Infrastructures	
<ul style="list-style-type: none"> - Eloignement des 2 structures de santé d'Allougoum de la majorité des douars (excepté Allougoum et Khriouiaa) - Eloignement de la salle d'accouchement d'Allougoum - Faible qualité des services rendus par l'hôpital de tata, les malades se rendent à Agadir (frais élevés) - Faible capacité des familles pour accéder aux services de santé de qualité - Le centre de santé est sous équipé - Absence d'un centre anti poison - Absence d'assurance maladie 	<ul style="list-style-type: none"> - Pour les accouchements, le transport des femmes se fait souvent dans de conditions très mauvaises vers la salle d'accouchement d'Allougoum ou à l'hôpital de Tata (en cas de complication nécessitant l'intervention d'un médecin).
Personnel	
<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'un médecin - Absence d'une infirmière au dispensaire rural de Khriouiaa - Insuffisance de personnel paramédical - Insuffisance et irrégularités des tournées des unités mobiles (1 fois tous les 4 mois) - Une seule sage femme est insuffisante (remplacement et permanence) - L'unité mobile de santé n'atteint pas la zone sehb lakhel (Iligh) - Absence de campagnes sanitaires et d'aide médicale 	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité de service insuffisante, départ vers les centres de santé de Foum Zguid, à l'hôpital provincial de Tata ou à Taznakht.
Approvisionnement	
<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance ou absence des médicaments dans les deux structures de santé - Absence de gratuité des médicaments pour les maladies chroniques 	<ul style="list-style-type: none"> - Achat des médicaments dans le dépôt de pharmacie d'Allougoum ou Foum Zguid et Taznakhte.
Equipement et matériel	
<ul style="list-style-type: none"> - Une seule ambulance communale - Difficulté de mobiliser l'ambulance communale en situation d'urgence (absence de réseau GSM pour certains douars) et des moyens de transport pour rejoindre Allougoum. - Les frais de transport par l'ambulance communale sont trop 	<ul style="list-style-type: none"> - Recherche de transporteurs clandestins pour évacuer les malades ; - Dans les cas de morsure de serpents ou de scorpions, les patients doivent être transportés

<p>élevés (210 DH pour Allougoum)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence de vaccin anti-rabbique et de sérum anti poison contre les morsures des scorpions et serpents (on doit se déplacer à Tata) - Pullulation des chiens errants et rats 	<p>à Tata ou Ouarzazate.</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------

Source : enquête de terrain et ateliers participatifs douars, 2011

IV.2.3- Très peu d'investissement dans le secteur de santé

Globalement, on note très peu d'investissement dans le secteur de santé, aussi bien par le département ministériel que par la commune.

Dans le cadre de la 2^{ème} phase de l'INDH, il est prévu en 2012, la construction d'un logement de fonction au centre de santé d'Allougoum, pour un montant de 200 000 DH.

IV.1- Les équipements socio culturels

La commune Allougoum est dotée de 2 foyers féminins aux douars Allougoum et Assemblil. Le foyer féminin d'Assemblil n'est pas équipé, alors que celui d'Allougoum présente la contrainte de son éloignement de la zone d'habitation d'une distance de 3 km.

On note l'absence de terrains de sport, maison des jeunes ou de local pour association, bibliothèque, sur tout le territoire de la commune.

La population de la commune a un riche patrimoine immatériel, constitué principalement par :

- Les chants populaires diversifiés : Ahwach, Rekba, Lharma, Thani, Seff, El Hadra, Resma et Slisla,
- La poésie
- L'organisation communautaire :
 - Solidarité sociale (notamment pendant les décès, mariages et circoncisions collectives,
 - Tarougoute (accueil de la collectivité jmaa),
 - Traditions et coutumes : "Tachourte"

Chaque douar organise un ou plusieurs moussems annuels, généralement à l'occasion des fêtes religieuses.

Plusieurs Zaouias sont implantées sur le territoire de la commune, c'est le cas notamment de : Zaouia Sidi Khelifa Ben Larbi Cherkaoui (Nkhila), Zaouia Sidi Abdenbi, Zaouia Sidi Hmad ou Hmad (Aghlane) et Zaouia Moulay Abdelkader et Sidi Ali Bennacer (Assaka). Ces édifices sont généralement dans un état dégradé.

On constate, l'absence de tout appui aux personnes à besoin spécifique, qui vivent dans les douars de la commune.

IV.2- Conclusion

Des progrès ont été enregistrés en matière d'électrification (taux d'électrification de 87,45%) et d'accès à l'eau domestique (taux de 89%), néanmoins beaucoup de faiblesses persistent dans les domaines du réseau routier, de l'éducation, de la santé, de l'assainissement et de la gestion des déchets solides.

Sur le plan des routes, seules les douars d'Allougoum et Foum El Oued ont l'avantage d'être traversé par une route revêtue (la RR 111 reliant Foum Zguid à Taznakht), alors que l'accès

aux autres douars et sous douars s'effectue par le biais de pistes moyennement carrossables, qui deviennent impraticables au niveau des passages d'oueds et chaabas après le passage de chaque crue.

En matière d'eau potable, le douar Sidi Abdenbi n'est pas doté d'un réseau collectif de distribution d'eau, il en est de même des sous douars de Hassi Sfar, Sehb Lakhal, Ighil Nigrane et Ben Abbou. Les problèmes de qualité de l'eau en lien avec l'absence de réseau d'assainissement se posent avec acuité dans la quasi-totalité des douars dotés d'un réseau collectif (excepté Allougoum géré par l'ONEP).

Sur le plan de l'électrification, le douar Sidi Abdenbi ainsi que plusieurs sous douars ne bénéficient pas du courant électrique, il s'agit de Tamaliwt, Ighil Nigrane, Sehb Lakhel Hassi Lasfar, Ben Aabou, Diak et Lahfari. L'insuffisance de l'éclairage public est également signalée au niveau de tous les douars raccordés au réseau électrique.

L'accès à l'école primaire est globalement satisfaisante (absence d'enseignant à l'école Tamalioute), la qualité de l'enseignement est faible et ne permet qu'à un nombre restreint d'élèves de réussir leurs études secondaires et universitaires. Les principales facteurs expliquant cette situation se résument en : (i) l'absence du préscolaire (excepté une seule unité à Allougoum), (ii) la pratique des classes multi-niveaux à cause des effectifs faibles des élèves et des enseignants, (iii) les absences des enseignants dont la plupart ne sont pas originaires de la zone et le manque de logements de fonction, (iii) l'éloignement du collège, et les mauvaises conditions d'accueil à l'internat et (iv) l'absence du transport au collège.

L'offre de service de santé reste également en deçà des espérances de la population qui évalue ce service de manière très négative. Parmi les principales carences, on peut noter : (i) une faiblesse aigue en matière de ressources humaines (2 infirmiers et absence d'un médecin) au vu de l'importance de la population de la commune (près de 7000 habitants) de l'étendue du territoire et du nombre de douars, (ii) un manque de matériels et des équipements et (iii) l'insuffisance des moyens de locomotion, une seule ambulance communale qui reste difficilement mobilisable pour les douars éloignés ne bénéficiant pas d'une couverture de réseau téléphonique GSM.

L'absence de système d'assainissement liquide et de gestion des déchets solides dans tous les douars de la commune, ont un impact négatif sur l'environnement, l'hygiène et la santé de la population.

V. Analyse économique

V.1- Une agriculture oasienne de subsistance en difficulté

Les oasis de la commune ont été fragilisés par la succession de plusieurs années de sécheresse, qui a entraîné une baisse notable des débits des sources d'eau et donc une réduction des superficies irriguées.

V.1.1- Les différents moyens de production

■ Le foncier et sa répartition

La superficie agricole utile est évaluée de 860 Ha soit uniquement 0.2 % de la superficie totale de la commune. La superficie irriguée est de 700 Ha soit plus de 81 % de la SAU, localisée principalement au niveau des oasis de la commune. Les parcours (végétation dominée par l'haloxylon scoparium) et les forêts (Acacia Radiana), représentent respectivement 23 % et 3 % de la superficie totale de la commune.

Tableau 28: répartition des surfaces de la commune selon leur vocation

Superficie totale de la commune en ha (SIG/ARP)	Répartition des surfaces en hectare (ha)					
	SAU	Forêt	Parcours	Inculte	Bour	Irrigué
430 600	860	14000	99 200	315 912	160	700

Source : Monographie agricole commune Allougoum/ORMVAO, 2007

Deux types de statuts de la terre existent sur le territoire de la commune, le Melk au niveau des terrains agricoles des oasis et le collectif au niveau des terrains bours et des parcours.

La taille moyenne des exploitations et des parcelles²³ est respectivement de 2.67 ha et 1.12 ha. Les exploitations sont caractérisées par le morcellement, avec une moyenne de 13 parcelles par exploitation pour la catégorie inférieure à 0.5 ha²⁴. 35 % des exploitations ont une superficie inférieure à 2 ha. Ces exploitations, de part leurs tailles, ne peuvent plus être viables, d'autant plus que les ressources en eau ont connu une diminution à cause des sécheresses récurrentes depuis les années 1970.

Le mode de faire valoir direct reste le mode le plus dominant au niveau de la commune.

■ Ressources en eau et gestion de l'irrigation

L'agriculture au sein de la commune, repose principalement sur l'irrigation traditionnelle à partir d'un réseau de seguias en terre alimentées par des sources qui elles mêmes captent les eaux des sous écoulements des oueds par un réseau de khetaras. La situation des superficies irriguées par oasis est synthétisée comme suit :

²³ RGA 1996

²⁴ Monographie agricole commune Allougoum/ORMVAO, 2007

Tableau 29 : Superficie des oasis de la Commune en 2008

Nom de l'Oasis	Superficie en en ha	SAU irriguée en ha	Variation de la SAU irriguée en (%)	
			hiver	été
Aghlane	150	50	100	33
Agoulf	15	5	90	30
Allougoum	140	100	90	60
Allougoum Aït Zatour	10	10	100	40
Assaka	250	60	24	8
Assemblil	100	70	90	50
Foum El Oued	45	32	70	50
Igrane	7	7	100	90
Iligh	12	12	90	25
Lakhriouiâa	45	30	90	30
Nkhila	20	0		
Ouled Mrah	10	10	80	25
Taguinte	500	300	70	33
Zaouiate Sidi Abdenbi	24	8	80	60
Total commune	1328	694	58	23

Source : Etude typologie des oasis, Agence du Sud, 2008

Les superficies irriguées diminuent de manière importante pendant la période de l'été, à cause de la baisse des débits des sources. Pendant cette période, la priorité est donnée à l'irrigation des arbres fruitiers et notamment aux palmiers dattiers. Les ressources en eau mobilisées au niveau de chacune des oasis sont comme suit :

Tableau 30 : Situation des ressources en eau agricoles des oasis de la Commune en 2008

Nom de l'Oasis ou douar	Nb sources	Nb Séguias	Nb Khetaras	Nb Individuels	Nb puits		
					Dont équipés	Collectifs	Dont équipés
Aghlane	2	2	2	8	8	1	0
Agoulf	1	1	1	12	12	0	0
Allougoum	2	2	2	40	40	1	1
Assaka	1	1	1	7	4	0	0
Tamliwt	1	1	0	4	3	0	0
Assemblil	4	4	3	17	17	1	1
Ighil Nigrane	1	1	0	8	8	0	0
Foum El Oued	1	1	1	14	11	0	0
Iligh	4	4	3	6	0	0	0
Lakhriouiâa	3	3	2	44	0	1	0
Nkhila	5	5	5	55	30	1	0
Ouled Mrah	2	2	2	45	45	0	0
Ben Aabou/Diak	1	1	1	0	0	0	0
Lahfari	1	1	1	0	0	0	0
Taguinte	2	2	2	57	57	0	0

Zaouiate Sidi Abdenbi	0	0	0	25	8	4	0
Total	31	31	26	342	253	9	2

Source : ateliers participatifs des douars de la commune, janvier 2012

■ Des ressources en eau souterraines en diminution

L'agriculture repose essentiellement sur l'irrigation traditionnelle au niveau des oasis, alors que le bour est marginal en raison de la rareté des précipitations. L'irrigation d'épandage des eaux de crue se pratique peu dans le territoire de la commune. Près de 160 hectares sont irrigués de manière saisonnière sur les terrains agricoles situés à proximité des oasis.

En raison de la réduction des débits des sources d'eau, des puits individuels sont creusés et équipés de groupe de pompage fonctionnant au gasoil ou au gaz butane, pour apporter un complément d'irrigation, notamment en été. C'est le cas notamment aux oasis de Taguinte, Ouled Mrah, Nkhila, Lakhriouiaa, Assemblil, et Allougoum.

Les ouvrages hydrauliques traditionnels (cf. situation des infrastructures de petite hydraulique en annexe), nécessitent des entretiens permanents de la part des agriculteurs, notamment après chaque passage de crue de l'oued. Ceux les plus exposés aux dégâts de crue sont les khattaras et les sources qui sont comblées par le dépôt des alluvions des oueds.

■ Les autres facteurs de production (main d'œuvre, équipements...)

L'agriculture reposait principalement sur la main d'œuvre familiale non rémunérée. Néanmoins les départs massifs des jeunes vers les villes et leur désintéressement au travail agricole, a entraîné une rarefaction de la main d'œuvre familiale gratuite, pour réaliser les travaux agricoles, l'entretien des palmiers, la récolte des dattes et la maintenance des réseaux d'irrigation traditionnelle. Face à cette situation, les femmes interviennent de plus en plus dans les activités agricoles.

Le niveau de mécanisation des travaux du sol reste faible en raison de l'exiguïté des parcelles. Les exploitations agricoles utilisent très peu de semences sélectionnées, d'engrais et de pesticides, en raison de leurs coûts élevés.

V.1.2- Les principales spéculations adoptées

Le système de culture dominant au niveau de la commune, repose principalement sur le palmier dattier en association avec l'arboriculture fruitière, des cultures sous jacentes et un élevage de petits ruminants (ovins et caprins) conduit en stabulation ou en parcours.

Les principales cultures pratiquées sont l'orge et le maïs (destinés à l'aliment de bétail), le blé, les légumineuses, le maraîchage, la luzerne et le Henné.

La céréaliculture occupe la première place des assolements, avec 65% de la superficie des cultures, vient ensuite la luzerne (12%), le Henné (8%), le maraîchage (8%), les légumineuses (8%) et le maraîchage (7%).

La superficie du Henné est de 65 Ha, elle est destinée principalement à la commercialisation, les rendements moyens sont de 70 qx/Ha. Les maraîchages occupent une superficie de 57 ha (oignon, navet, carottes..) et sont destinées à l'autoconsommation. Les rendements de ces cultures sont très variables, entre 8 à 30 T/ha.

L'arboriculture fruitière est représentée principalement par le pommier local, l'abricotier avec très peu d'oliviers. On trouve également des amandiers, grenadiers et raisins (Assemblil et Agouelf).

La culture du Henné est pratiquée par certains agriculteurs de Taguinte, Foug El Oued, Assaka, Lakhriouiaa, Aghlane et Agouelf. Le Henné est conduit au ras du sol et coupé régulièrement (en moyenne 3 à 4 coupes par an, la période d'installation de la culture est en moyenne de 20 ans). La période de coupe s'étend d'avril à novembre. L'opération de coupe

pour un hectare, nécessite de mobiliser 5 personnes pendant 15 jours soit 75 journées de travail par coupe soit 300 JT/Ha/an. La mobilisation de la main d'œuvre est difficile (migration des jeunes), les femmes interviennent beaucoup dans cette activité. Parfois on fait appel à la main d'œuvre rémunérée venue de l'extérieur (50 DH/jour). La production moyenne est de 15 à 20 qx/Ha/coupe soit un rendement moyen à l'hectare de 60 à 80 quintaux/Ha/an²⁵.

Après leur séchage, les feuilles sont stockées dans des sacs de 20 kg et vendus généralement sur place. Cinq vendeurs installés à Smeira, rachètent la production des autres agriculteurs et la revendent à Marrakech. Les prix de vente sont de l'ordre de 10 dh/kg, ils peuvent atteindre 17 dh/kg si elles sont stockées et vendues entre le mois de janvier et avril. Contrairement aux agriculteurs de Smeira, ceux de la commune d'Allougoum ne sont pas encore organisés pour tirer le meilleur profit de la production (construction d'abris de séchage, acquisition de moulin, production du Henné Bio en sachets...).

Tableau 31 : Situation des superficies des cultures

Oasis	Nbre total de palmiers	NB Arboriculture		Superficie culture sous jacentes	Superficie en (ha) culture sous jacentes				
		Oliviers	Autres		Céréale	Légume Neuse	Fourrage	Maraîchage	Henné
Aghlane	20 000	50	225	150	130	13	2	1	4
Agoulf	900	30	230	5	3	0.4	1	0.5	0.2
Allougoum	45 000	10	75	100	80	0	15	5	0
Allougoum Aït Zatur	3 000	0	0	10	6	0	2	2	0
Assaka	3 000	5	105	60	30	7	15	7	1
Assemilil	12 000	50	3 480	70	61	4	4	1	0
Foum El Oued	10 000	0	250	32	15	2	5	2	8
Igrane	2 500	0	770	7	6	0	0	1	0
Iligh	2 500	0	315	12	9	3	0	0	0
Lakhriouiâa	6 000	0	40	30	20	1	5	3	1
Nkhila	4 000	0	0	0	0	0	0	0	0
Ouled Mrah	1 500	0	3 435	10	7.5	1	0.5	1	0
Taguinte	50 000	100	4 450	300	150	30	40	30	50
Zaouiate Sidi Abdenbi	2 000	0	0	8	1.5	0	3	3	0.5
Total commune	162 400	245	13 375	794	519	61	93	57	65

Source : Etude typologie des oasis, Agence du Sud, 2008

²⁵ Entretien avec des agriculteurs de Smeira, avril 2012

La commune compte près de 162 400 palmiers dattiers, dont plus de 50 % dans les deux oasis d'Allougoum et Taguinte.. Les principales variétés des palmiers dattiers existantes sur le territoire de la commune sont : Boufkouss, Jihel, Bouskri, Bouytoub et Sayr. La variété sayr de faible qualité est la plus fréquente (plus de 70%), reste la plus résistante à la maladie du Bayoud.

Selon les entretiens avec quelques agriculteurs, seuls 20% de ces palmiers sont productifs, à cause de la maladie du Bayoud, le manque d'eau pour l'irrigation, le manque d'entretien, le manque de main d'œuvre pour la pollinisation et pour la récolte des dattes. Les rendements par pied dépendent des variétés, l'âge du palmier et le degré d'irrigation. La moyenne de production par pied, est évaluée entre 15 et 20 kg/pied/an, avec de fortes variations inter annuelles.

La vente des dattes constitue à côté de l'élevage et du Henné, le revenu principal de l'exploitation agricole. Les quantités commercialisées sont évalués à 60 %, elles sont plus importantes pour les variétés de bonne qualité (80 % du Jihel, Boufegousse et Bouskri). Près de 30% de la production des dattes non aptes à la consommation, est destinée à l'alimentation du bétail. Le reste de la production est autoconsommée.

Les dattes sont vendues sur place à des commerçants qui se déplacent aux douars, ou dans les souks de Taznakht, Foug Zguid, Taroudant et Inezgane. Les dattes sont vendues en vrac, généralement cédées au volume (1 abra vaut près de 13 kg) et non pas au poids (kg), exceptés pour certaines variétés de très bonne qualité vendues au kg. Les prix de vente des dattes par les agriculteurs sont faibles :

- Boufkouss : 10 à 15 dh/kg (150 dh/abra)
- Jihel : 8 dh/kg (100 dh/abra)
- Sayr : 1.5 dh/kg (20 dh/abra)

La production agricole de la commune

Les moyennes de production des principales spéculations agricoles de la commune d'Allougoum, sont présentées comme suit :

Tableau 32 : Production des cultures

Oasis	Nbre total de palmiers	Nombre de palmiers productifs (20%)	NB Arbori culture		Superficie culture sous jacentes	Superficie en (ha) culture sous jacentes				Henné
			Oliviers	Autres		Céréale	Légumi Neuse	Fourrage	Maraîchage	
NB ou superficie	162 400	32480	245	13 375	794	519	61	93	57	65
Rendement moyen : qx/ha ou kg/arbre		15kg/pied	10 kg/pied	2 kg/pied		15	30	300	80	70
Production moyenne annuelle en quintaux		4872	24	206		7785	1830	27 900	4560	4550

Source : Etude typologie des oasis, Agence du Sud, 2008

Les principaux problèmes soulevés par les agriculteurs, lors des ateliers participatifs organisés au niveau des douars, sont résumés comme suit :

Tableau 33 : Synthèse des contraintes et problèmes de l'agriculture, à partir des ateliers participatifs

Problèmes soulevés	Potentialités existantes
<ul style="list-style-type: none"> - Frais élevés de consommation du gasoil utilisé pour le pompage - Peu d'appuis et de subventions de la part des services agricoles (plants fruitiers oliviers-palmiers-pommiers-abricotiers, produits phytosanitaires pour l'arboriculture, creusement et équipement des puits, agriculture moderne, sensibilisation, nettoyage des palmiers, ...) - Absence de tracteurs - Importance des mauvaises herbes dans les champs de culture - Pullulation des rongeurs - Absence de valorisation des produits agricoles - Le statut des terres agricoles doit être assaini (terres collectives) - Absence de coopératives agricoles encadrées et structurées - Maladie du bayoud - Présence de sangliers qui dégradent les cultures (Foum El Oued...) - Rareté de la main d'œuvre agricole - Les outardes portent atteinte aux cultures et aux récoltes - L'agriculture ne bénéficie pas des eaux de crue dans les zones faidate lbagra, boukrou, boukemrane et oudi laaiche aux alentours de Sidi Abdenbi, en raison de l'absence des ouvrages de dérivation des eaux. - Les terrains agricoles des oasis, situés sur les rives sont emportés par les crues des oueds. - Ensablement et desertification dans la zone taghzoute (khriouiaa) et Sidi Abdenbi - Conflit avec les tribus environnantes sur les terrains de Sidi Abdenbi 	<ul style="list-style-type: none"> - Des terres collectives aptes à l'agriculture mais manque de ressources en eau (non exploitation des eaux de crue), - Travail des femmes - Diversité des variétés des palmiers - Savoir faire dans la culture des palmiers dattiers et Henné - Savoir faire dans l'élevage du petit bétail ovin et caprin - Zone vastes de parcours - Forêt d'Acacia

Source : Ateliers participatifs, janvier 2012

V.1.3- Un mode de conduite d'élevage en évolution

Le territoire de la commune d'Allougoum recèle de vastes parcours (Amsilikh, Amanzigue, Sour Touila, Rich Albeida, Bin Lmzouir, Oudi Sassi, Chebba Lekbira, Fao..), néanmoins l'élevage extensif est en régression en raison de la succession des années de sécheresse et la sédentarisation d'une majorité des nomades originaires de la commune.

Tableau 34 : Composition du cheptel de la commune Allougoum

Années	Bovin	Ovin	Caprin	camelin	Equidés
RGA 1996	242	4232	9454	81	521
ORMVAO 2007	180	2000	6000	180	160
Etude typologie des oasis/AS (2008)	382	6265	14870	55	278

Source : RGA 1996, ORMVAO 2007 et typologie oasis/Agence du Sud, 2008.

L'élevage sur parcours concernent le petit bétail : ovins et caprins de race locale (Rahali) et le camelin, il est de 2 types :

- Le type nomade et semi-nomade : il se pratique de moins en moins par les éleveurs de la commune (2 nomades en 2008²⁶), mais il l'est toujours par les nomades provenant des provinces d'Errachidia, Zagora et Assa Zag.
- Le mode sédentaire, l'élevage des ovins et caprins s'effectuent sur les parcours situés aux alentours des douars (confié souvent à un seul berger pour tout le douar). Ce cheptel est constitué exclusivement des races locales (faible prolificité et faible performance en production de viandes).

En dehors de ces modes d'élevage sur parcours, qui dépend principalement des précipitations, l'élevage est conduit surtout en stabulation. Il est constitué d'effectifs réduits d'ovins et de caprins principalement de race locale (entre 10 et 20 par famille), mais on constate l'introduction progressive de la race ovine Dman auprès de certains agriculteurs. Certaines familles ont une à 2 vaches pour la production de lait de consommation. L'alimentation du cheptel est composée d'orges, paille, luzerne, et des dattes non consommables (principalement les déchets de Sayr).

On observe le développement du bovin laitier au niveau de certaines oasis (Aghlane....), néanmoins la production laitière est autoconsommée ou écoulée par colportage.

En plus de la viande, le cheptel ovin produit de la laine et des poils, avec une production moyenne de 400 g de laine par tête d'ovine et 200 g de poil par tête de caprin.

²⁶ Typologie des oasis/Agence du Sud, 2008

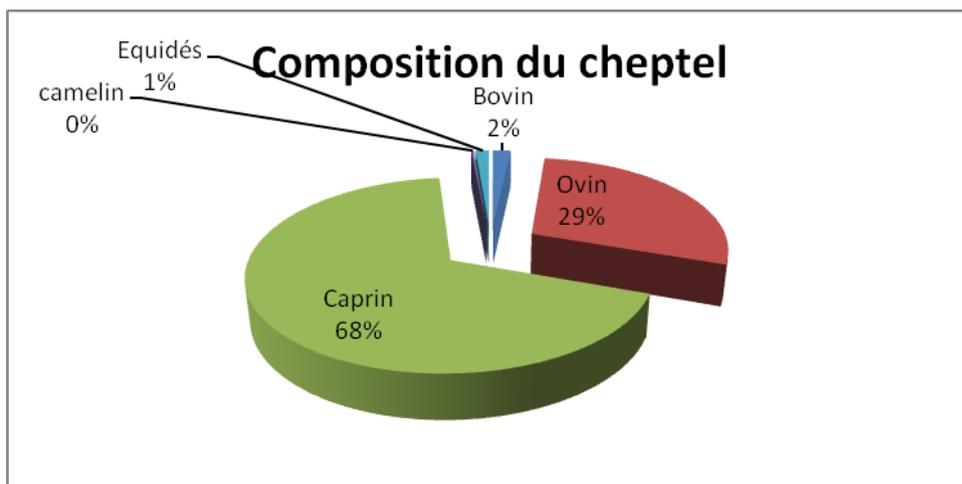


Figure 2: Composition du cheptel de la commune Allougoum

L'apiculture est saisonnière, elle est conduite de manière traditionnelle. Elle est pratiquée pendant les années pluvieuses, en particulier dans les douars situés en zone montagneuse (Tamaliwt, Assemblil, Aguel, Oulad Mrah..), en raison de sa richesse en plantes mellifères. Les productions de miel sont très faibles, elles varient entre 2 à 6 kg/ruche selon les années. La production est destinée en grande partie à l'autoconsommation.

Les principaux problèmes de l'activité d'élevage soulevés lors des ateliers participatifs sont résumés comme suit :

- L'élevage est en situation difficile à cause de l'absence de pluie durant cette saison
- Coût élevé de l'aliment de bétail
- L'absence d'amélioration génétique des races ovines et caprines
- Absence d'encadrement vétérinaire du cheptel
- Absence d'un moulin pour broyage des aliments de bétail
- Absence d'une coopérative de lait
- Insuffisance des dotations en aliments subventionnés pour le cheptel
- Absence ou insuffisance des points d'eau pour les éleveurs et l'abreuvement du cheptel dans les zones de parcours (Tamaliwt, sour touila, rich albeida, bin Imzouir, oudi sassi, chebba lekbira, fao, Zaouiat Sidi Abdenbi...)
- Peu d'appuis et de subventions aux éleveurs

Les ovins et caprins constituent une trésorerie pour l'exploitation agricole et pour les dépenses du ménage. Les ventes et les achats des animaux se font aux souks de Taznakhte ou Foum Zguid. Le prix de vente d'un agneau de 1 an varie de 800 à 1000 dh, le chevreau se vend à 800 dh/tête.

V.1.4- Une absence d'organisation et d'encadrement du secteur agricole

Il n'existe aucune coopérative agricole, sur tout le territoire de la commune. L'encadrement technique des agriculteurs est quasi-absent, en raison de l'insuffisance des ressources humaines au niveau du CMV de Foum Zguid (2 techniciens).

V.1.5- Les transferts monétaires de la migration, première source de revenus pour beaucoup de ménages

Les études réalisées en 2008 par l'Agence du Sud²⁷, ont évalué à 77%, les foyers de la province de Tata qui reçoivent des transferts monétaires de la part des migrants, travaillant dans différentes villes du Maroc.

L'enquête ménage réalisé en octobre 2011, dans le cadre du diagnostic de la commune d'Allougoum, a fait ressortir, que 1112 personnes travaillent à l'extérieur du territoire de la commune dont 21 à l'étranger soit une moyenne de plus d'une personne par ménage. Ces personnes, procèdent à des transferts d'argent de manière régulière aux membres de leurs familles et parents laissés sur place. Les transferts monétaires sont évalués à 1589dh/an/hab²⁸, soit un revenu de près de 8000 dh par ménage moyen de 5 personnes.

V.1.6- Une activité commerciale faible

L'activité commerciale est assez limitée au niveau du territoire de la commune, le souk hebdomadaire prévu pour le mercredi au chef lieu Allougoum, n'est pas opérationnel. Le douar Allougoum est doté d'une trentaine d'épiceries et d'autres petits commerces et métiers (coiffeur, laiterie, bouchers, coordonnier...). Chaque douar dispose de quelques petites épiceries.

Tableau 35 : Situation des locaux de commerce de la commune Allougoum

Nom du douar	Nombre de boutiques
Aghlane	2
Agoulf	1
Allougoum	27
Assaka	2
Tamliwt	1
Assemblil	3
Foum El Oued	5
Iigh	3
Lakhriouiâa	6
Nkhila	3
Ouled Mrah	2
Taguinte	2
Zaouiate Sidi Abdenbi	1
Total	31

Source : SIC 2011

Les souks les plus fréquentés par la population de la commune, sont ceux de Foum Zguid (jeudi) et Taznakhte (vendredi).

²⁷ Typologie des oasis, 2008

²⁸ Stratégie d'aménagement et de développement des oasis au Maroc, direction de l'aménagement de territoire, 2003

V.1.7- Un tourisme limité, un patrimoine d'exception faiblement valorisé et une situation géographique favorable

Encore peu développé dans la commune, le tourisme peut constituer une voie de diversification des activités économiques et un secteur alternatif d'emploi, en même temps qu'un moyen de préservation et de valorisation des richesses culturelles, naturelles et historiques.

■ Une position stratégique au carrefour des zones touristiques attractives

La commune d'Allougoum jouit d'une situation géographique favorable à la fois sur la « Route des caravanes »²⁹ et adjacente à la CR de Foug-Zguid qui s'inscrit depuis peu dans les circuits reliant Ouarzazate et Zagora, lieux d'accueil d'un grand nombre de touristes³⁰.

Reliée par une route bitumée (RR111) à Foug Zguid à l'ouest et à Tazenakht au nord, ainsi que par un réseau de pistes à Mahmid au sud et à Zagora à l'est (prolongement de la RN12 en cours de bitumage), le territoire de la commune se situe dans une position stratégique par laquelle passent nécessairement les touristes en déplacement dans la zone. Dans ce cadre, il semble approprié de développer une stratégie de renforcement de l'offre touristique des communes Foug-Zguid et Allougoum afin d'inciter les touristes de passage à s'arrêter et à séjourner plus longtemps dans la zone. La promotion des points d'intérêt touristiques de la commune pourrait être réalisée à la fois dans les établissements de Foug-Zguid et des villes environnantes (dépliants publicitaires, panneaux de signalisation, prospection des touristes, etc.) mais aussi à plus large échelle dans les agences de voyages qui aménagent des circuits à haute fréquentation touristique.

■ Des infrastructures touristiques à renforcer

La commune d'Allougoum dispose de très peu d'infrastructures d'hébergement et de restauration : un hôtel avec piscine vient d'ouvrir ses portes près du chef lieu de commune Allougoum (avec une capacité de 20 lits). Dans la partie Sud, deux promoteurs (un français et un marocain) organisent des bivouacs sur les dunes aux alentours de la Zaouiat Sidi Abdenbi. Les conflits sur le foncier entre les tribus entourant le lac Iriki, constitue une contrainte majeure pour tout investissement touristique dans cette zone.

Les communes d'Allougoum et Foug Zguid (et Tlité) sont appelées à agir de concert pour développer une offre touristique de qualité. L'infrastructure existante au niveau du centre de Foug Zguid (Hôtels, auberges, camping, maison d'hôte, services de restauration, etc.) , lieu de rencontre et de rassemblement des touristes, ne privilégie pas d'investir prioritairement dans le développement d'infrastructures d'hébergement coûteuses mais plutôt de se focaliser sur le maintien et la valorisation des infrastructures déjà existantes et de s'assurer de leur bonne gestion et promotion afin de renforcer l'offre de la zone.

Par ailleurs, si de nouveaux hébergements devaient être réalisés, la création de chambres d'hôtes³¹, jouant sur l'image traditionnelle et authentique d'un hébergement chez l'habitant,

²⁹ « La route des caravanes » correspond à la route commerciale (soie, or), patrimoine historique, qui relie l'ensemble des oasis du sud du Maroc en traversant la province de Tata et passe par son chef-lieu, la ville de Tata. Cette route présente un attrait touristique déjà exploité actuellement.

³⁰ La région de Souss Massa Drâa a comptabilisé 1/3 des nuitées du Maroc en 2008 (5.487.172 nuitées) dont 27% (1.481.536 nuitées représentant environ 700.000 touristes) pour la province de Ouarzazate et 6% (329.230 nuitées représentant environ 160.000 touristes) pour la province de Zagora.

³¹ Une chambre d'hôtes est une chambre à coucher meublée située chez l'habitant qui les loue aux visiteurs de passage généralement pour quelques nuits. Le petit déjeuner ou autres repas, le plus souvent régionaux, sont pris en commun dans la maison familiale et une participation forfaitaire est demandée. C'est une forme de tourisme rural qui a déjà fait ses preuves dans plusieurs pays.

semble adaptée aux capacités communales actuelles car elle requiert peu d'investissement financier et de compétences de gestion.

■ **Des sites naturels d'exception dotés d'un vaste patrimoine culturel et architectural à sauvegarder et à restaurer**

Les potentialités touristiques de la CR d'Allougoum sont nombreuses et diversifiées et s'articulent autour de thèmes très variés³². Parmi celles-ci, il ressort plusieurs points forts spécifiques à la commune qui devraient faire l'objet de mesures de sauvegarde dans le cadre de programmes de restauration et de revalorisation:

Dans la partie désertique du sud de la commune :

- Le site de la Zawiya Sidi Abdenabi, situé dans la partie Sud de la commune près du lac Iriki, fait déjà l'objet d'excursions touristiques pour des visiteurs arrivant de Mahmid, au sud-ouest de la CR et rejoignant ensuite Foum-Zguid.
- Le lac Iriki, situé dans le Parc National du même nom, est formé par les bassins du versant sud de la dorsale Bani et reste asséché en dehors des périodes de précipitations. Siège d'une biodiversité animale et végétale intéressante, cette zone fait partie du parc national du lac Iriki créée en 1994, il s'étend sur une superficie de 123 000 Ha.

Dans la partie montagneuse du nord de la commune :

- Le site d'Allougoum, au nord de la CR, est directement accessible par la route régionale 111 au départ de Foum-Zguid. On peut y visiter une kasbah fortifiée et ses tours, des monuments religieux (Timzguida et zawiya), un agadir en ruine et le tagadirt Jbel Azlag qui domine la vallée.
- Le site de Taguint, accessible par une piste en terre, est le lieu de regroupement de trois anciens douars en ruines (Madinat Chaoubinar, Ighrem Teffou, Jbel Nsara) construits sur des crêtes et des plateaux rocheux selon une architecture traditionnelle en pierre.

Les espaces naturels, très contrastés du nord (reliefs montagneux aux vallées jonchées d'oasis) au sud (zone désertique traversée par des oueds se jetant dans le Drâa) de la CR en raison de la présence de la crête Jbel Bani, constituent une ressource paysagère riche au potentiel écotouristique considérable qui pourrait être exploité par des randonnées et excursions permettant l'accès à des points de vue spectaculaires. L'ensemble du système agricole oasien constitue également, à travers sa valeur culturelle, un potentiel agrotouristique intéressant qui pourrait être exploité.

On peut citer notamment les sites naturels de khlioua (près du douar Aghlane), Boughanem (12 km d'Assemblil), Tajdamte (Foum El Oued) et la cascade Rasfa (Iligh).

Au vu des richesses existantes, la meilleure stratégie touristique à adopter serait de développer des circuits combinés alliant découverte historique, culturelle et paysagère et accessibles à tous. L'organisation de tels circuits nécessitera notamment la formation de guides locaux capables d'informer les touristes sur la culture et l'histoire des éléments visités.

³² Annexes économie, partie touriste

Conclusion : un développement à envisager de manière progressive

Les capacités actuelles des acteurs locaux, bien que prometteuses, restent insuffisantes pour faire de la commune une zone touristique forte. Il serait donc plus approprié de se focaliser sur des activités nécessitant de petits investissements qui fourniront des bénéfices à court terme et, si les résultats sont prometteurs, qui permettront ensuite d'envisager des actions plus importantes, sur le long terme afin de renforcer l'offre touristique de la zone.

Un développement touristique qui ne peut se réfléchir qu'à l'échelle régionale

La commune est une échelle trop réduite pour espérer, uniquement à travers des actions locales, un développement touristique significatif. **Il est donc indispensable que tous les acteurs du secteur touristique s'organisent et travaillent en concertation** afin d'obtenir des résultats cohérents et pertinents à **l'échelle régionale**. Dans cette optique, un **système régional d'organisations dédiées au tourisme** devrait être mis en place afin de structurer les initiatives, de réaliser une promotion touristique efficace, et d'assurer un suivi complet du secteur. Il serait notamment important de caractériser plus en profondeur le tourisme local et régional (flux touristique, fréquentation des sites, origine des touristes, habitudes de consommation, etc.) afin de pouvoir définir des actions pertinentes en cohérence avec la politique de développement touristique régionale.

Dans ce cadre, des mesures régionales devront nécessairement être prises afin de **protéger l'équilibre local** et d'assurer la préservation et la valorisation des oasis et des biens culturels associés.

V.1.1- Artisanat

Les femmes de la commune, maîtrisent dans leur majorité la confection de produits artisanaux locaux dont notamment : le tapis, Selham, Chadaoui, Lhaik, vannerie IKhaidousse, Ikhissa, jellabas, vannerie, hssira (4 artisans) Tentes (douars Iligh, Sidi Abdenbi.), hanbal, lekssi, Iqna (Zaouiat Sidi Abdenbi).

On note que certains métiers d'artisanat sont en cours de disparition tel : la poterie (3 artisans à Taguinte) , la ferronnerie (1 artisan à Taguinte, khriouiaa, Nkhila) et Hssira (4 artisans à Oulad Mrah, Aghlane...).

En raison des prix bas de vente des produits d'artisanat, notamment les tapis, en raison de la crise que connaît le secteur de tourisme, on note que les femmes, produisent principalement pour l'utilisation interne au ménage. Les métiers d'artisanat ne sont pas organisés, de même que les artisans ne disposent pas de moyens financiers pour l'achat de la matière première pour la confection de leurs produits.

V.1.2- Transport

Le territoire de la commune est en grande partie enclavée, les deux seuls douars desservis par une route goudronnée sont Allougoum et Foum El Oued, qui bénéficient des différents moyens de transport reliant Tata à Ouarzazate ou Foum Zguid à Taznakhte. Pour tous les autres douars qui sont reliés à la RRR 111 par une piste, le constat est que très peu de moyens de transport les desservent. Le service de transport n'est pas organisé, il est assuré exclusivement par les transporteurs « clandestins », habitant souvent dans les douars. Les moyens de transport les plus fréquents sont les Transits, les camions et les 4x4 tout terrain (particulièrement pour Sidi Abdenbi), qui sont bien adaptés au transport inter souks et à la circulation sur les pistes difficiles.

Tableau 36 : Situation des moyens de transport existants sur le territoire de la commune

Nom du douar	Nombre de véhicules		observations
	Camions	Transits et autres	
Allougoum	2	3	Bénéficie des moyens de transport fréquentant la route régionale RRR 111 (Foum Zguid-Taznakhte)
Khriouiaa	2	2	
Foum El Oued	7	2	Bénéficie des moyens de transport fréquentant la route régionale RRR 111 (Foum Zguid-Taznakhte)
Iligh	1	1	
Assaka	1	2	
Aguef	0	2	
Assemblil	0	4	
Tamaliwt	0	0	
Oulad Mrah	0	3	
Taguinte	1	4	
Aghlane	0	1	
Nkhila	0	1	
Sidi Abdenbi	0	1	
Total	14	26	

Source : SIC 2011

Les deux communes Allougoum et Foum Zguid, pourraient tirer profit d'un partenariat visant le développement du transport public entre les douars et quartiers de leurs territoires.

V.1.3- Un potentiel en ressources minières à prospecter

La découverte de zones minéralisées dans la Boutonnière de "Bou Azzer El Graara" (province d'Ouarzazate), dont notamment le Cobalt et le cuivre, a encouragé les sociétés minières à approfondir la prospection à l'extrémité est de la boutonnière. C'est ainsi que la mine de Cuivre de Bleida (province de Zagora), située près du territoire de la commune d'Allougoum a été mise en exploitation à partir de 1980 mais dont les activités se sont arrêtées en 1997.

Près d'une trentaine de permis de recherche de 2^{ème} catégorie (substances métalliques), a été délivrée par la direction régionale de l'énergie et des mines, ils concernent les sites de Ighjem, Bou Derga, M'Scral, Kaïoune et Tadjamte.

Récemment en 2011, deux demandes pour la location de deux lots de terrains collectifs d'une superficie de 6 et 3 Ha ont été introduites auprès des collectivités ethniques, en vue de dépôt de matériel pour la recherche minière sur le territoire de la commune. Ces deux demandes n'ont pas encore reçu l'accord de la tutelle (ministère de l'intérieur/direction des affaires rurales).

Il est à noter que certains participants à l'atelier du douar Foum El Oued, ont soulevé les effets probables de la contamination de la nappe par les rejets des mines de Bouazar et de Bleida.

V.2- Conclusion

L'économie de la commune repose principalement sur l'agriculture et l'élevage, l'artisanat et le tourisme de bivouac (Sidi Absenbi) et le transfert des exodants.

L'agriculture est en difficulté à cause de plusieurs contraintes majeures, à savoir : (i) des ressources en eau en régression, (ii) des exploitations de petite taille, (iii) un morcellement des parcelles et (iv) une raréfaction de la main d'œuvre familiale masculine (migration).

Le système de production dominant est basé sur une agriculture vivrière associée à l'élevage ovin et caprin. L'agriculture est dominée par les céréales (65% SAU), avec l'orge et le maïs destinés à l'alimentation du cheptel et le blé à l'alimentation humaine. La luzerne vient en 2^{ème} position (12%), ensuite le maraichage (8%), les légumineuses (8%) et le maraichage (7%).

Certains agriculteurs pratiquent la culture du Henné (8% de la SAU), destinée en totalité à la commercialisation.

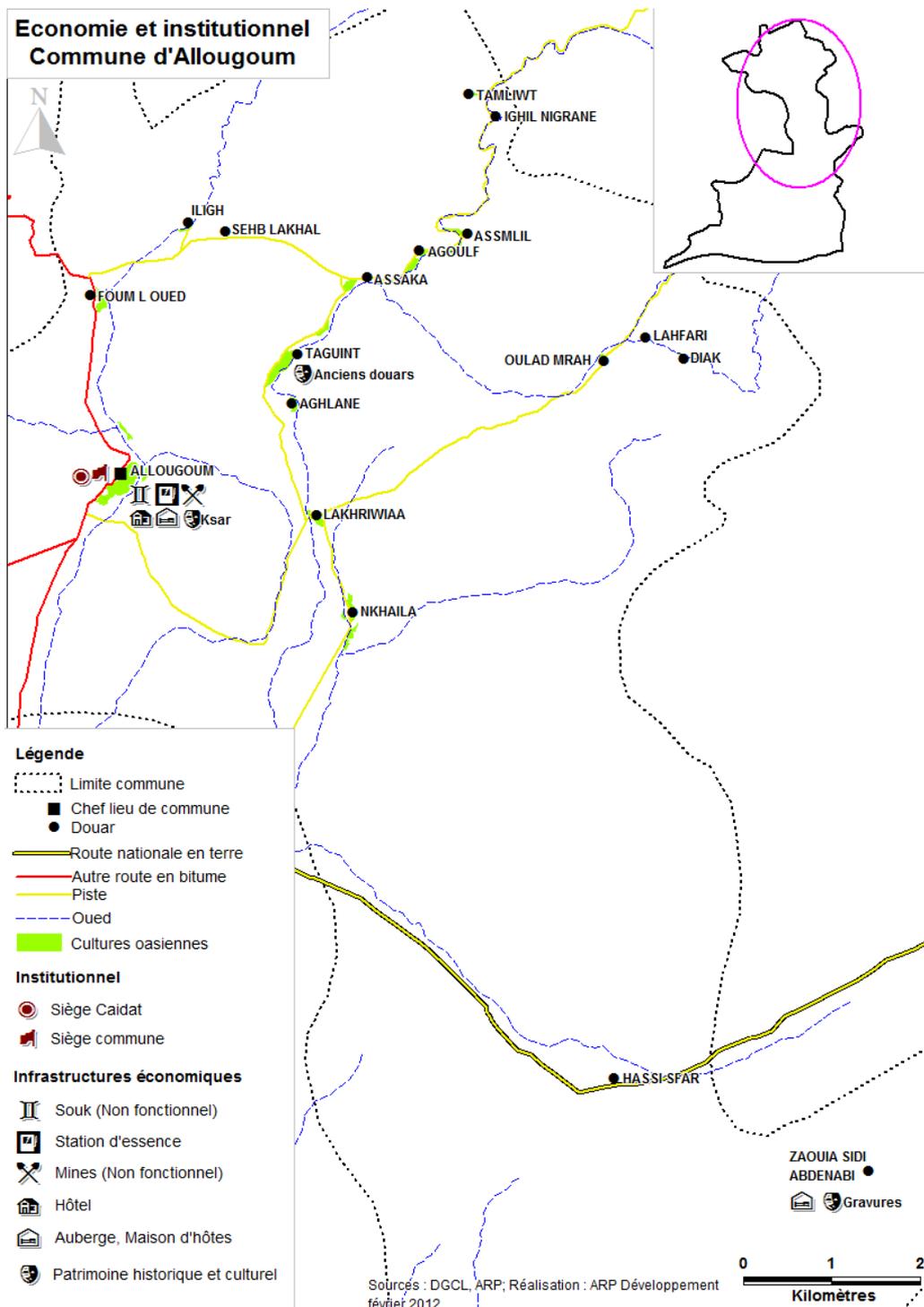
Le palmier dattier complète ce système et représente la principale production commercialisée à côté de l'élevage et le Henné. Cette agriculture a été fragilisée par la succession des années de sécheresse et par la migration des jeunes, privant les exploitations d'une main d'œuvre familiale gratuite. Malgré ces contraintes, ce système d'exploitation a pu se maintenir, grâce à la main d'œuvre familiale féminine et aux transferts des membres de la famille travaillant à l'extérieur du territoire de la commune.

L'introduction de race améliorée plus prolifiques et performantes en production de viande (ovin Dman et caprin Draa), peut constituer une voie pour l'amélioration des marges brutes de ces exploitations agricoles.

Le territoire de la commune comprend des terrains susceptibles d'être exploités pour l'agriculture, mais manquent de ressources en eau. L'exploitation des eaux de crue des oueds, pourra assurer une production céréalière qui viendra compléter celle du système de production oasien, limitée par l'exigüité des exploitations agricoles.

L'activité commerciale est concentrée au niveau du douar Allougoum (une trentaine de petits commerces). Chaque douar dispose de quelques épiceries. Du fait que le souk hebdomadaire d'Allougoum n'est pas opérationnel, la population s'approvisionne des souks de Taznakhte et Foug Zguid, qui captent une grande part des revenus générés par l'approvisionnement des ménages en différents produits (alimentation, matériaux de construction, vente des produits agricoles, achat des intrants...).

Au vu des richesses existantes et des espaces naturels très contrastés : reliefs montagneux aux vallées jonchées d'oasis au nord, zone désertique traversée par des oueds se jetant dans le Drâa au sud, avec le lac Iriki et les dunes de sable de Chegaga, la commune pourra appuyer les jeunes promoteurs de la commune à développer des activités touristiques axées sur des circuits combinés alliant découverte historique, culturelle et paysagère et accessibles à tous. Le développement des métiers de l'artisanat propres à la commune (tapis, vannerie, poterie, ferronnerie, nattes...) devra se situer dans cette stratégie de développement d'un tourisme écologique et ce en apportant l'appui nécessaire aux artisans et artisanes en vue d'organiser leurs activités, d'améliorer la qualité des produits et de promouvoir leur commercialisation.



Carte 6: Localisation des infrastructures économiques et institutionnelles

VI. Institutions et acteurs locaux

VI.1- L'institution communale

VI.1.1- Le conseil communal

Le conseil communal³³ se compose de 15 élus (dont 1 démis par le conseil communal, son poste est toujours vacant) dont 2 femmes :

- 3 élus ayant un niveau supérieur (2^{ème} et 3^{ème} vice présidents et un conseiller);
- 2 élus ayant un niveau secondaire (secrétaire du conseil et un conseiller) ;
- 5 élus avec niveau primaire (dont le président, 4^{ème} vice président, et président de la commission des affaires économiques) ;
- 4 conseillers sans niveau d'instruction (dont le 1^{er} vice président et le président de la commission des affaires sociales);

Sur les 13 élus, 8 ont plus de 45 ans. En termes d'appartenance politique, 5 conseillers (dont le président) sont issus du parti politique USFP, 4 sont membres du PAM, 3 font parti du PI et 2 du PJD. Le président dispose d'une majorité stable, qui lui facilite la prise de décision au sein du conseil communal.

Parmi les des deux femmes élues (USFP et PAM), la première est vice présidente de la commission des affaires économiques, néanmoins leur rôle reste très limité au sein du conseil communal.

VI.1.2- Les services de la commune

La commune compte 14 fonctionnaires dont 1 détaché à la maison de l'étudiant. Le niveau d'instruction est moyen à élevé avec 4 universitaires, 6 avec un niveau secondaire, 3 primaire et 1 sans niveau d'instruction. Cette ressource humaine dispose de compétences satisfaisantes, pour assurer une bonne gestion des affaires de la commune, elle reste néanmoins fortement pénalisée par l'absence d'un technicien qui peut assurer l'établissement des dossiers techniques des projets et le suivi de leur réalisation.

Tableau 37: caractéristiques de l'administration communale

Chef-lieu	Allougoum
Personnel communal fonctionnaire	14
Dont personnel détaché	1
Services	Etat civil Budget et personnel Légalisation des signatures
Principaux problèmes	- Absence d'un technicien. - Siège commune excentrée par rapport au reste du territoire.

Source : Entretien avec les services de la commune, 2011

³³ Voir tableau en annexe

VI.2- Le budget

VI.2.1- Montant du budget et son évolution

■ Programmation budgétaire de la commune

L'analyse du budget de la commune durant les six dernières années, fait ressortir les éléments suivants :

- Une stagnation du budget de fonctionnement, qui est passé de 2 550 534 DH en 2005 à 2 717 354 DH en 2010, soit une très légère progression de 6.5 %.
- Une augmentation relativement importante du budget d'investissement, de l'ordre de 36% en passant de 3 840 904 DH en 2005 à 5 229 307 DH en 2010.

L'importante progression que connaît le budget d'investissement, cache en fait un déficit important en matière de programmation et d'exécution du budget de la part de la commune. En effet les taux de décaissement du budget d'investissement restent très faibles et ne dépassent pas les 25%. Cette augmentation du budget est donc due à un cumul d'année en année des crédits de report non engagés.

Malgré cette situation, on peut noter que les budgets restent relativement peu élevés, les crédits d'investissement programmés représentent près de 63 % des crédits globaux alors que le fonctionnement en constitue 37 %.

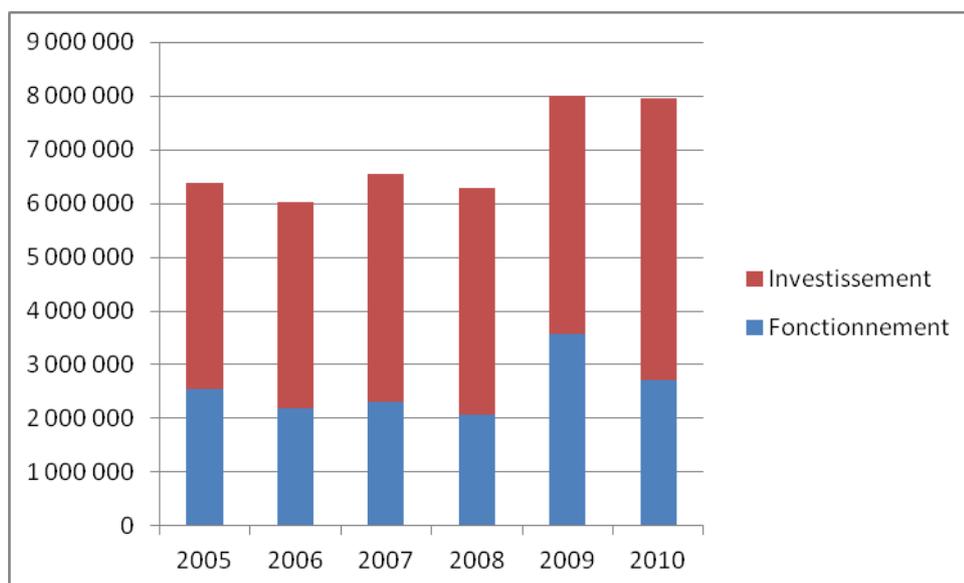


Figure 3: Programmation budgétaire de la commune Allougoum, moyenne 2005 à 2010

Comparée aux autres communes du cercle de Foug Zguid, on peut considérer que la commune Allougoum est faiblement dotée en crédits de fonctionnement et d'investissement. Pour le fonctionnement, les dotations sont comprises entre 305 DH/hab/an pour la commune de Tissint et 918 DH/hab/an pour Foug Zguid, la commune Allougoum vient en 4^{ème} position avec 377 DH/hab/an. Pour l'investissement, la CU de Foug Zguid vient en tête avec 2242 DH/hab/an, la commune la moins dotée est Tissint avec 249 DH/hab/an. Allougoum dispose d'un investissement moyen à programmer de 632 DH/hab/an (5^{ème} position).

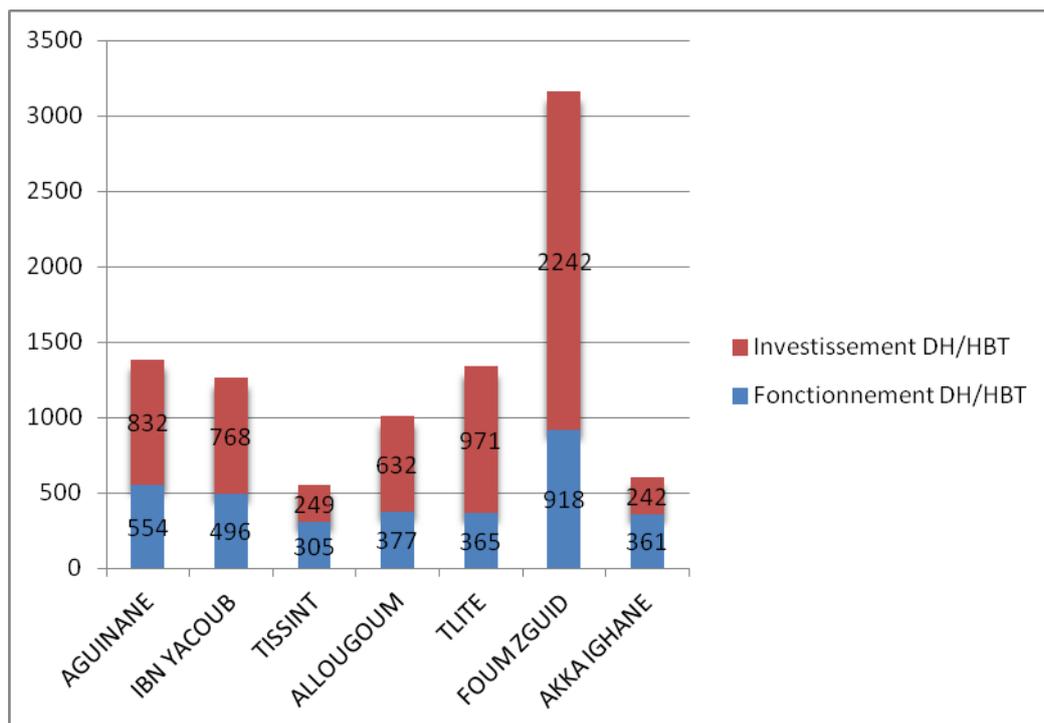


Figure 4: Ratio montant budget programmé par habitant et par an des communes du cercle de Foug Zguid, moyenne 2005 à 2010

VI.2.2- Composition du budget

Le budget de la commune dépend principalement des subventions de la TVA qui constituent près de 93 % des recettes de fonctionnement, alors que les recettes propres restent faibles et ne constituent que moins de 7%.

Tableau 38 : Pourcentage des dotations TVA et recettes propres perçus par la commune 2005/2010.

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Moyenne 2005/2010
Dotations TVA (%)	60	76	77	95	69	93	77
Recettes propres (%)	40	24	23	5	31	7	23

Source : division des collectivités locales, province de Tata, 2012

■ Part des dépenses d'équipement et de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement dominent les dépenses budgétaires de la commune avec une proportion de plus de 65 % (moyenne des six dernières années), alors que les dépenses d'investissement ne représentent qu'une moyenne de 35 %.

Tableau 39: part des dépenses de fonctionnement et d'équipement de la commune entre 2004 et 2010

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Moyenne 2005/2010
Part fonctionnement	66	68	56	69	80	51	65
Part investissement	34	32	44	31	20	49	35

Source : division des collectivités locales, province de Tata, 2012

On constate que la commune dispose de crédits d'investissement importants (plus de 5 229 307 DH en 2010), mais n'arrive pas à les dépenser, principalement à cause de l'absence de technicien pour la préparation des dossiers techniques et pour le suivi des travaux et d'un manque d'une programmation pluriannuelle des projets.

VI.2.3- Une faible capacité d'exécution du budget d'investissement

L'analyse de l'état d'exécution du budget de la commune, montre des faibles taux de paiement du budget d'investissement. En effet, pour le fonctionnement, la moyenne du taux de décaissement des six dernières années est de 65 %, alors que la moyenne des taux de paiement des crédits d'investissement n'est que de 21 %. Ce faible taux est la conséquence de plusieurs facteurs :

- l'absence d'une programmation budgétaire pluriannuelle.
- l'absence d'un technicien parmi le personnel de la commune, pour la préparation des études techniques d'exécution, des dossiers d'appels d'offres et pour le suivi de la réalisation des projets.

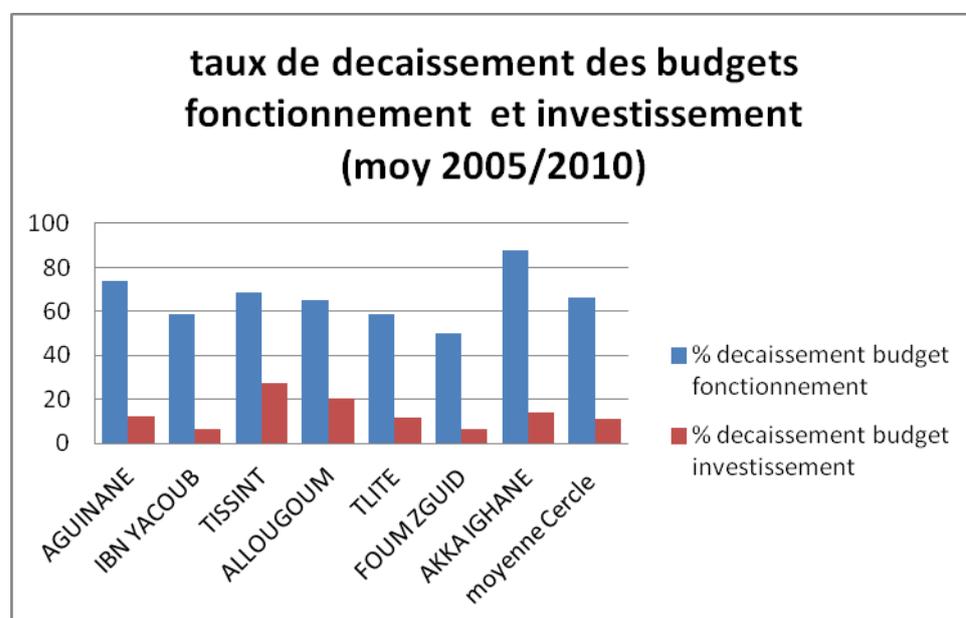


Figure 5 : Taux de décaissement des budgets fonctionnement et investissement des communes du cercle de Foug Zguid (moyenne 2005 à 2010)

En termes de budget réellement réalisé (décaissements), l'investissement ne représente plus que 35 % (moyenne des 6 dernières années) des totaux des décaissements (fonctionnement et investissement) alors que les crédits d'investissement représentaient 63

% du budget total programmé. Le fonctionnement quand à lui, consomme 65 % du budget réalisé.

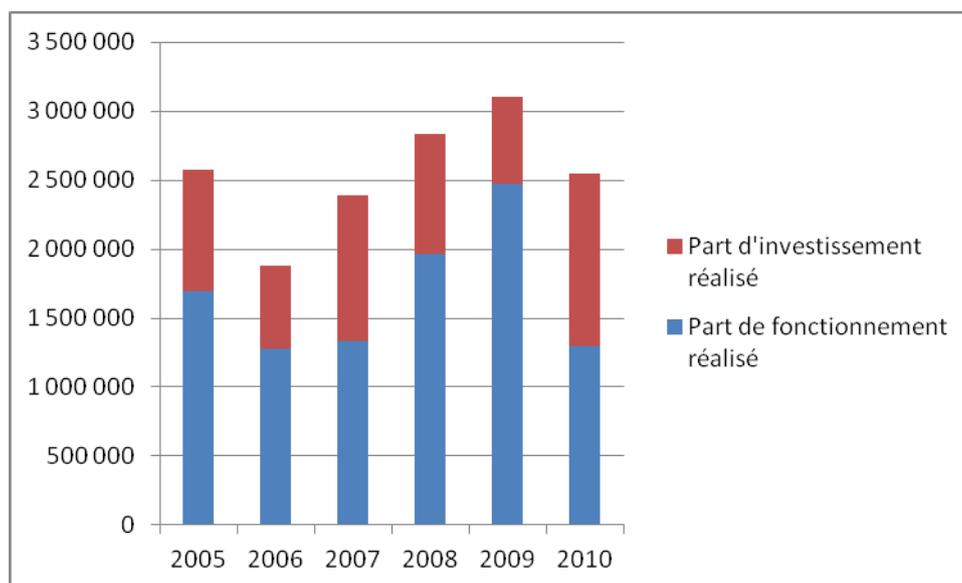


Figure 6 : Réalisation budgétaire de la CR Allougoum de 2005 à 2010

■ Quelques ratios financiers du budget communal :

- Les dépenses globales par habitant sont de 342dh/hab/an inférieur à la moyenne du cercle de Foug Zguid qui est de 407 dh/an/hab.
- Le ratio investissement par habitant et par an est de 52 DH, il est le plus faible de toutes les communes du cercle, et ne représente que 50% de la moyenne du cercle qui est de 102 DH.

Tableau 40: ratios budgétaires de la commune d'Allougoum, période 2005/ 2010.

Ratios	Moyenne 2005/2010	Moyenne communes cercle Foug Zguid
Budget global par habitant (DH)	1009	1330
Dépenses globales par habitant(DH)	342	399
Investissement réalisé/habitant (DH)	130	92
Fonctionnement réalisé/habitant (DH)	246	307
Autonomie financière (recettes propres/dép. fonct)	7%	17%
Part investissement réalisé/budget global dépensé	35%	24%
Part fonctionnement réalisé/budget global dépensé	65%	76%

Source: calculs sur base données budgétaires de la DCL/ province de Tata, 2012

VI.3- Les priorités d'action de la commune

VI.3.1- Les projets réalisés

Durant les cinq dernières années, la commune a réalisé une trentaine de projets³⁴ soit une moyenne de 6 projets/an. Ils touchent les domaines suivants :

- Approvisionnement en eau domestique (6 projets)
- l'aménagement des pistes (6),
- aménagement et construction des locaux et logements de la commune (7)
- Extension ligne électrique aux puits d'eau domestique et versements au PERG (3)
- aménagement des voiries à Allougoum et Foug El Oued (2)
- aménagement des seguias (2)
- la protection contre les dégâts de crue au niveau de 4 douars (2)

VI.3.2- Les projets programmés

Les projets programmés sur le budget communal sont les suivants :

- Etude des pistes communales pour un montant de 500 000 DH.
- Adduction d'eau potable pour 80 000 DH
- Aménagement d'un foyer féminin pour un montant de 60 000 DH.
- Raccordement des puits d'eau domestique à la ligne électrique pour un montant de 60 000 DH.
- Construction d'une maison des jeunes pour un montant de 100 000 DH.

Deux autres projets sont programmés au titre de l'année 2012, dans le cadre d'un partenariat entre la commune et l'INDH (2^{ème} phase) :

- Construction d'un château et réseau de distribution d'eau domestique aux douars Lahfari et Sahb Lakhal, pour des montants respectifs de 433 000 DH et 366 000 DH.

VI.4- Dynamique d'acteurs

VI.4.1- Les partenaires

Les partenariats tissés par la commune font partie dans leur majorité des programmes nationaux touchant le milieu rural : INDH, PNRR, programme d'urgence du MEN. Ils visent essentiellement les équipements et les infrastructures de bases :

³⁴ Liste des projets réalisés en annexe

- INDH : pour cette 2^{ème} phase de l'INDH (2011/2015), la commune Allougoum à l'instar d'autres communes de la province de Tata, va bénéficier d'une dotation d'un montant de 800 000 DH/an sur une période de 5 ans.
- Programme d'urgence : Ministère de l'éducation nationale pour la construction du Lycée Al Joulane à Allougoum et la réhabilitation des écoles de Sidi Abdenbi, Diak, Ighil Nigrane, Nkhila et Assemblil.
- Le Programme de mise à niveau territorial (PMAT, 2^{ème} phase INDH), en partenariat avec le ministère de l'équipement pour la construction de deux routes communales reliant la RRR 111 aux douars Nkhila (17 km) et Oulad Mrah (35km).
- Conseil provincial, pour la réhabilitation des conduites du réseau d'eau domestique du douar Iligh et la construction d'un centre social à Allougoum (programme 2012).

VI.4.2- Le tissu associatif

Le territoire de la commune rurale d'Allougoum compte une vingtaine d'associations (cf. liste en annexe), dont **6 associations féminines** (Allougoum, Foug El Oued, Nkhila, Assemblil, Khriouiaa et Aglane, les deux premières étant les plus actives). Les principaux domaines d'intervention de ces associations, concernent la gestion de l'irrigation et l'agriculture (5), le développement local (2), les activités sociales (2), la gestion de l'eau domestique (1) et les activités féminines (2).

Les associations de la commune, trouvent des difficultés à tisser des partenariats et à mobiliser des ressources financières pour réaliser des projets, à cause du manque d'appui et d'encadrement à ces associations et l'absence de compétences en matière de montage des projets et de recherche de financement. Aucune coopérative n'existe sur le territoire de la commune.

On constate une faible communication entre les associations et le conseil communal.

Tableau 41 : Synthèse des problèmes liés au volet institutionnel, à partir des ateliers participatifs

Problèmes soulevés	
Allougoum	<ul style="list-style-type: none"> • Très peu d'interventions de la part de la commune (cimetières, appui aux activités sportives...) • Absence de contacts et de communication entre les administrations et les habitants • Difficulté d'obtention de la CIN (Tata) • Absence d'appui et d'encadrement aux associations
Assaka et Tamaliwt	<ul style="list-style-type: none"> • Absence d'une collectivité ethnique pour les terres collectives spécifiques à chacun des douars Assaka et Tamaliwt
Assemblil et Aguelif	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de local pour les associations à assemblil et aguelif
Foug El Oued	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de campagne de sensibilisation contre les dangers des drogues • Problème des nouveaux nés qui ne sont pas généralement inscrits à l'état civil de la commune du fait que la quasi-totalité des naissances se fait en dehors du territoire de la commune. • Absence d'encadrement des associations
Lakhriouiaa	<ul style="list-style-type: none"> • Absence d'annexe de l'état civil • Peu de projets appuyés par l'INDH • Absence d'appui à l'association sportive

Source : Ateliers participatifs, janvier 2012

VI.5- Prise en compte de la dimension genre

Les femmes jouent un rôle important dans les activités socio-économiques de la commune. Elles constituent 65% de la population de la tranche d'âge 15-59 ans, à cause du phénomène de migration de la population masculine que connaît la commune. C'est grâce à elles que les systèmes d'exploitation agricoles continuent à se maintenir, malgré les contraintes majeures, liées au foncier et à la ressource en eau, en apportant une main d'œuvre gratuite en substitution au travail des hommes de la famille ayant migré aux villes.

Les responsabilités assumées par les femmes, de plus en plus importante par effet de l'exode et des changements climatiques font que le développement de la commune, ne se fera pas sans l'intégration de la femme au développement socioéconomique.

Le rôle des femmes dans les processus décisionnels, reste marginal voir absent, au sein du conseil communal (deux élues sur quinze). L'une des deux élues est vice présidente de la commission économique, mais cette commission reste peu active. C'est également le cas au sein du tissu associatif, où l'on note l'absence de femmes dans les bureaux des différentes associations intervenant sur le territoire de la commune, excepté les deux associations féminines d'Allougoum et Foum El Oued.

Le tableau ci-dessous résume les données collectées (l'enquête SIC et des ateliers tenues avec les femmes), en présentant les points forts et les points à améliorer quant à la situation de la femme au sein de la commune Allougoum.

Forces	Volets à améliorer
POPULATION	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les femmes ont une grande capacité à se mobiliser quand elles sont convaincues surtout si l'idée vient d'elles mêmes ; ▪ Les exodants vers les villes du Maroc ou à l'étranger représentent une source importante de financement pour les habitants du douar ; ▪ Les femmes représentent 65 % de la population de la tranche d'âge 15-59 ans. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Il y a une catégorie de de femmes veuves avec des enfants plus ou moins grands et qui manquent de moyens ; ▪ Peu d'intérêt et d'aides aux personnes handicapées ▪ Peu de mobilisation des exodants à l'intérieur du Maroc et des MRE dans le développement local (à part l'argent qu'ils envoient).
ECONOMIE	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La plupart des revenus viennent de l'extérieur à travers les membres de la famille qui ont quitté le douar vers d'autres villes du Maroc ou à l'étranger ; ▪ Savoir-faire des femmes : artisanat du tapis, vannerie (jarid, semar, plastique), conduite élevage de stabulation (ovin, caprin et bovin), cuniculture, volaille, travaux agricoles, collecte bois de feu ... 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La plupart des jeunes filles et des femmes ne bénéficient pas d'activités génératrices de revenu ; ▪ Les femmes produisent mais ce sont les hommes qui vendent les produits et gardent une partie de l'argent ; ▪ les femmes souhaitent être formées et accompagnées dans les domaines suivants : <ol style="list-style-type: none"> 1) Métiers de l'artisanat 2) Comment constituer et gérer une association 3) Comment monter et gérer un projet generateur de revenu
EAU POTABLE ET ELECTRICITE	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une bonne proportion des maisons sont raccordées aux réseaux d'électricité (87%) et à l'eau domestique (89%) ; 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Il y a un problème quant à l'approvisionnement en eau, il y a régulièrement des coupures ; ▪ L'éclairage public des douars est insuffisant voir non fonctionnel ; ▪ Faible qualité des eaux
EDUCATION/FORMATION	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une unité préscolaire existe au chef lieu de commune Allougoum, ▪ Taux de scolarisation de près de 100% ; 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tous les enfants des douars (excepté Allougoum) ne bénéficient pas du préscolaire ; ▪ Il y a une insuffisance des enseignants;

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Collège : les élèves éloignés bénéficient de l'internat ou dar talib et dar taliba ; 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les élèves ont souvent des niveaux très bas concernant les langues notamment le français, cela implique le fait qu'ils ont des difficultés à obtenir leur bac avec de bonnes moyennes ;
SANTE	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les femmes sont conscientes de l'importance du suivi médical pour les femmes enceintes et pour les bébés et enfants ; 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Problème des cas d'urgence : il n'y a pas suffisamment d'ambulances (une seule) et difficile à mobiliser surtout pour les douars non couverts par GSM; ▪ Il y a un manque quant aux ressources humaines médicales au centre de santé d'Allougoum et au dispensaire rural de Khriouiaa; ▪ Il n'y a pas de suivi médical pour les bébés notamment concernant les vaccins, au niveau des douars et sous douars éloignés. ▪ Il n'y a pas de suivi médical pour les femmes enceintes ;
INSTITUTIONNEL	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Il y a deux associations féminines (Allougoum et Foum El Oued) ; ▪ Il y a deux foyers féminins (Allougoum et Assemblil) ; ▪ Il y a deux élues femmes au sein du conseil communal ; 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les associations de développement et le conseil communal ne sont pas encore sensibilisées sur l'importance de l'intégration de l'approche genre dans les actions de développement; ▪ Les femmes ne sont pas actives dans les associations de développement des douars ; ▪ Le foyer féminin d'Assemblil n'est pas équipé, celui d'Allougoum et très éloigné du douar (3km); ▪ Les 2 associations féminines manquent de formations.

Le Tableau montre qu'au sein de la Commune d'Allougoum, peu d'actions ont été engagées dans le sens de l'amélioration de la situation de la femme. L'éducation est l'un des domaines où l'on peut considérer qu'il y'a une amélioration significative, particulièrement au primaire où toutes les filles en âge de scolarisation ont rejoint l'école (année scolaire 2011/2012). La proportion des filles au primaire est de 48 %, ce taux baisse à 33 % au collège. Les programmes d'alphabétisation menés dans les douars, sont très suivis par les femmes (environ 182 femmes des douars Foum El Oued, Assemblil, Allougoum, Khriouiaa et Nkhila). Certains douars de la commune, bénéficient très peu de ces programmes, du fait que les associations de développement n'ont pu tisser des partenariats avec la délégation du ministère de l'éducation nationale, pour la mise en œuvre de ces programmes au niveau de leurs douars ou à cause de l'absence d'un local pour la conduite des formations.

Les ateliers organisés avec les femmes de différents douars de la commune Allougoum (11 ateliers avec 655 femmes soit 64 % de la proportion des participants à l'ensemble des 22 ateliers organisés), ont montré que la situation de la femme dans la commune est loin d'être satisfaisante. En effet, les femmes assument de lourdes tâches concernant les tâches ménagères, les enfants et leur éducation mais aussi les travaux agricoles, l'approvisionnement en bois ou en eau quand besoin est (douar Sidi Abdenbi, sous douars non encore raccordés en eau et nomades). Néanmoins, ce sont les hommes qui contrôlent les différentes ressources disponibles et qui sont responsables de la prise de décision.

En conclusion, l'amélioration des conditions des femmes doit être prise en compte dans tous les projets de développement à venir, cela doit passer par le fait de renforcer les capacités des femmes, d'améliorer leur empowerment et de les appuyer quant à la création et le développement d'activités génératrices de revenus.

VI.6- Conclusions

La commune est confrontée à un problème d'absence de personnel technique au sein de l'administration communale, pour lui permettre de préparer les dossiers techniques et d'assurer le suivi de ses projets d'investissements. En effet les résultats comptables, montrent une faible capacité d'exécution du budget d'investissement, limité à un taux de décaissement de 13 %.

Le tissu associatif est jeune et peu qualifié, peu d'associations arrivent à tisser des partenariats et à mobiliser des financements pour réaliser des projets de développement. Les associations ont besoin d'une mise à niveau en termes de renforcement de leurs capacités pour leur permettre de jouer un rôle plus actif dans le développement du territoire de la commune.

Les deux acteurs principaux de la commune, à savoir le conseil communal et le tissu associatif, sont appelés à travailler ensemble, pour enclencher une dynamique d'acteurs qui est à la base de tout développement local. Le renforcement des capacités de ces deux acteurs, leur permettra de jouer un rôle plus important dans le développement du territoire de la commune.

VII. Conclusion sur l'état des lieux

Forces	Faiblesses
Cadre naturel et environnemental	
<ul style="list-style-type: none"> • Une diversité des reliefs : montagnes (anti atlas au nord et Bani au Sud), plaines et parcours, Glacis, dunes de sables, Oued Draa... • Parc national d'Irki • Proximité relative de Foum Zguid (30km) et Taznakhte (65 km) • Richesse de la flore et faune. • Forêt d'Acacia 	<ul style="list-style-type: none"> • Territoire enclavé • Une aridité de plus en plus prononcée • Des ressources en eau en baisse • Le parc national d'Irki, n'est pas encore opérationnel
Analyse démographique	
<ul style="list-style-type: none"> • Densité de population faible : 2 hab/km² • Population jeune : plus de 42% ont moins de 15 ans (27% au niveau national) • Taux d'activité : 22.1% (province rurale : 21.2% ; région rurale : 24.6%) • Présence féminine importante : le premier acteur de la commune en matière d'actif (65 % de la tranche d'âge 15-59 ans) ; • Transfert de ressources monétaires par les 	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de croissance nette négatif : -2.97% (moyenne provinciale : 0%) ; • Exode rural important : Taux de migration nette négatif (-5.1%) • Migration des jeunes hommes (entre 20 et 40 ans) c'est donc des compétences qui quittent le territoire ; • Difficulté des femmes à se marier et âge de mariage qui recule

exodants	<ul style="list-style-type: none"> • Vieillesse de la population : 14 % ont plus de 60 ans (8.7% à l'échelle nationale) ; • Indicateurs sociaux faibles : taux de pauvreté (40%), ICDH (0.5), ICDS (0.59).
Analyse des réseaux et services sociaux de base	
<ul style="list-style-type: none"> • Une route goudronnée traverse le territoire de la commune : la RR 111 (Foum Zguid-Taznakhte); • Niveau d'accès à l'eau domestique (89% des ménages) et électricité (87%) satisfaisants ; • Présence de l'ONEP, qui gère le réseau d'eau du chef lieu de commune Allougoum • Une école dans chaque douar : 4 écoles centrales et 14 annexes ; • Taux de scolarisation satisfaisant (98%) et faible taux d'abandon scolaire (0.41%) au primaire. • Proportion des filles au primaire satisfaisant (48%) • Présence d'un collège avec internat et 2 Dar Talib • Programmation de la construction d'un lycée à Allougoum au titre de 2012 (programme d'urgence) • Existence d'un centre de santé avec salle d'accouchement au chef lieu de commune et d'un dispensaire rural à Khriouiaa • Existence de deux foyers féminins (Allougoum et Assemliil) 	<ul style="list-style-type: none"> • Les douars (excepté Allougoum et Foum El Oued traversés par la RR 111) sont desservis par des pistes peu carrossables ; • Le douar Sidi Abdenbi et les sous douars Ighil Nigrane, Ben Abbou, Lahfari, Hassi Lasfar et Sehb Lakha ne sont pas dotés d'un réseau collectif de distribution d'eau ; • Mauvaise gestion de l'eau potable par les associations et les comités des douars • Non contrôle de la qualité des eaux domestiques en dehors d'Allougoum ; • Absence de couverture GSM dans certains douars : Assemliil, Agouelf, Ighil, Khriouiaa, Nkhila et Ben Aabou ; • Absence d'un système d'assainissement liquide collectif pour tous les douars et risque de contamination des eaux domestiques par l'infiltration des eaux usées. • Absence de service de collecte des déchets dans tous les douars ; • Absence de réseau électrique dans les douars de Sidi Abdenbi et Tamaliwt et aux sous douars Tafernet (Agouelf), Ighil Nigrane, Sehb Lakhel (Ighil), Hassi Lasfar (Ikhriouiaa), Ben Aabou, Diak et Lahfari (Oulad Mrah) ; • Insuffisance de l'éclairage public dans tous les douars • Quasi-inexistence du préscolaire (une unité au chef lieu de commune) • L'annexe de Tamaliwt n'a pas ouvert ses portes aux élèves à cause de l'absence d'un enseignant ; • Eloignement du collège d'Allougoum et absence de transport scolaire pour les douars éloignés ; • Beaucoup de filles arrêtent leur scolarisation à la fin du primaire (proportion des filles au collège : 34%) ; • Mauvaises conditions d'accueil et d'hébergement au collège d'Allougoum ; • Près des 2/3 de la population n'est pas couverte par les 2 structures de santé ; • Pas de médecin au CSCUA d'Allougoum ; • Absence d'infirmière au dispensaire rural de Khriouiaa ; • Une seule sage femme est insuffisante pour un fonctionnement optimal et continu de la salle d'accouchement (permanence, congé...) ; • Une seule ambulance est insuffisante pour un territoire aussi vaste et difficile d'accès que celui de la commune d'Allougoum. Difficulté de mobiliser l'ambulance pour les habitants des douars non couverts par le GSM. • Insuffisance et absence des activités socio-

	<p>culturelles et des infrastructures (foyers féminins, terrains de sport, ...)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le foyer féminin d'Assemblil n'est pas équipé • Le foyer féminin d'Allougoum est éloigné de 3 km • Peu d'appui aux personnes handicapées
Analyse économie	
<ul style="list-style-type: none"> • Transfert de ressources monétaires par les exodants ; • Présence de savoirs féminin dans le cadre des activités artisanales (tissage, tapis, vannerie, tentes....) • Savoir faire artisanat poterie (Taguinte), ferronnerie et nattes • Savoir faire dans l'élevage ovin et caprin (hommes et femmes) • Existence de la culture du Henné (65 Ha) et savoir faire de la conduite de la culture • Existence d'un potentiel en terres agricoles collectives en dehors des oasis, aptes à l'agriculture • Existence de potentialités touristiques (Lac Iriki, dunes Chegaga, montagnes anti atlas et bani ; • Présence d'un patrimoine historique, architectural et culturel • Existence d'un espace aménagé pour l'organisation d'un souk hebdomadaire (Allougoum, mercredi) • Potentiel en ressources minières 	<ul style="list-style-type: none"> • Territoire enclavé, éloigné des grands axes routiers et des grands centres de production de l'économie nationale,; • Rareté des moyens de transport et absence de réseau GSM pour certains douars ; • Eloignement des services techniques de l'agriculture (Foum Zguid et Ouarzazate) • L'argent reçu de la migration développe une attitude d'assistanat par certains agriculteurs, • L'Agriculture oasisienne est en difficulté, elle est confrontée à une multitude de contraintes : exploitations exigües, morcellement des parcelles et micro parcellaire, ressources en eau insuffisantes, raréfaction de la main d'œuvre masculine familiale.....; • Absence d'amélioration génétique du cheptel ovin et caprin • Les eaux de crue ne sont pas exploitées pour l'agriculture • Le souk Allougoum n'est pas fonctionnel • Le service de transport n'est pas organisé et manque de moyens de transport aux douars • Absence d'appui aux jeunes promoteurs dans le domaine du tourisme (Sidi Abdenbi)
Analyse institutionnelle	
<ul style="list-style-type: none"> • Existence de 14 associations dont deux féminines ; • Le président du conseil dispose d'une majorité stable, qui permet de faciliter la prise de décision au sein du conseil communal ; • La commune dispose d'une épargne budgétaire satisfaisante, lui permettant d'initier la réalisation de projets dans le cadre du PCD 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de coopérative • Un tissu associatif peu dynamique. • Faible capacité d'exécution du budget d'investissement par la commune (taux de décaissement moyen de 21%). • L'administration communale ne dispose pd'aucun technicien ; • Manque de projets d'investissement à caractère économique ; • Faible qualification du tissu associatif; • Ressources financières propres de la commune sont très limitées (moins de 7% des recettes de fonctionnement) ; • Peu de partenariat de la commune et du tissu associatif en dehors des programmes classiques nationaux (INDH, PNRR, programme d'urgence...)

PARTIE 2 : ANALYSE STRATEGIQUE

I. Dynamiques majeures et identité communale

La commune rurale d'Allougoum a été créée en 1992, elle dépendait de la commune de Foug Zguid, actuel chef lieu de Cercle. Elle est la deuxième commune rurale la plus peuplée de toute la province de Tata (après la commune de Tissint), avec 6803 habitants. Elle fait partie du cercle de Foug Zguid, et se situe à 175 km de la ville de Tata, chef lieu de province. Elle est située dans la partie Sud de la chaîne de l'Anti-Atlas.

Situation et fonctionnement du territoire dans son environnement

La commune est caractérisée par l'étendue de son territoire avec des espaces variés : anti-atlas montagneux au nord, plaine intermédiaire jusqu'au Jbel Bani puis plaine pré-désertique inondable (lac Iriki, Draa). Tous les douars se situent dans la moitié nord de la commune, et au nord du Jbel Bani (hormis Zaouia Sidi Abdenabi). On distingue :

- Deux douars très faciles d'accès, à l'ouest le long de la route régionale bitumée qui mène au chef-lieu de cercle Foug Zguid : Allougoum et Foug l'Oued.
- La majorité des douars relativement accessibles par des pistes reliant la route régionale, qui se situent dans la plaine intermédiaire ou dans la vallée élargie des oueds Igh et Lfayja, et aux abords de la montagne.
- Des groupes de douars enclavés de montagne : Oulad Mrah, Lahfari et Diak au nord-est ; Tamliwt et Ighil Nigrane au nord.
- Le douar isolé de Zaouia Sidi Abdenabi, situé entre Jbel et Oued Draa, près du lac Iriki.

Le territoire dans sa globalité est polarisé en grande partie par les deux centres de Taznakhte et Foug Zguid, situés respectivement à 65 km et 30 km du chef lieu de commune.

Le développement du chef lieu de commune, est freiné par le pouvoir attractif joué par les deux centres de Taznakht et Foug Zguid qui offrent plusieurs fonctionnalités dont la principale est économique grâce à leurs deux souks hebdomadaires, mais aussi de services (santé, lycée, poste, banques, ateliers de réparation des engins agricoles...).

Le douar Zaouiat Sidi Abdenbi a plus de relation avec le centre Foug Zguid qu'avec la commune Allougoum, du fait de sa relative proximité (65 km au lieu de 90 km pour Allougoum) et de la multitude des services qu'il offre (lycée, CSCUA, pharmacie, souk, station d'essence...).

Identité et vocation de la commune

La commune d'Allougoum est la commune la plus vaste de la province de Tata et figure parmi les communes rurales les plus peuplées (deuxième après Tissint). Elle est confrontée, comme toutes les autres communes, à une crise démographique traduite par l'exode des jeunes et à une crise de l'agriculture oasisienne à cause de plusieurs contraintes : (i) foncière (exiguïté des exploitations agricoles et morcellement des parcelles), (ii) réduction des débits des sources à cause de la succession des années de sécheresse et (iii) la raréfaction de la main d'œuvre familiale masculine à cause de l'exode. La commune dispose néanmoins de potentialités qui pourraient être mieux valorisées pour servir le développement de son territoire :

- Une couverture en services sociaux relativement satisfaisante, mais dont la qualité reste à améliorer
- Un savoir faire en agriculture, notamment la conduite du palmier dattier et la culture du Henné. Ces deux productions pourraient être mieux valorisées.
- Un savoir faire en matière d'élevage caprin et ovin
- Des terrains agricoles situés en dehors des oasis, mais qui manquent de ressources en eau, alors que les eaux de crue des oueds ne sont pas exploitées.
- Un patrimoine historique et culturel important : la kasbah Allougoum, Timzguidas n' Aït Taleb (mosquée), La tour n.Aït El Hssen Ehoujoui (Allougoum); cité ancienne Chaoubinar (Taguinte), Zaouia Sidi Abdenbi, Zaouia Derkaouia (Allougoum)...
- Le parc national d'Iriri et les dunes de sable de Chegaga
- Des compétences humaines à travers les associations de douars, qui restent à renforcer
- Une population féminine active et très dynamique

Migration des jeunes vers les villes marocaines :
Transferts monétaires

Relations avec Taznakhte: Souk, centre santé, Commerces, Transport, ateliers de réparation, transport
Tansifte

Potentiel en ressources minières (30 permis de recherche délivrés)

Zone 2 :
Parcours vastes, savoir faire en élevage ovin, caprin et camelin, artisanat féminin

Zone 1 et 3 :
Savoir faire dans la conduite palmier dattier, Henné et élevage ovin et caprin en stabulation, artisanat féminin

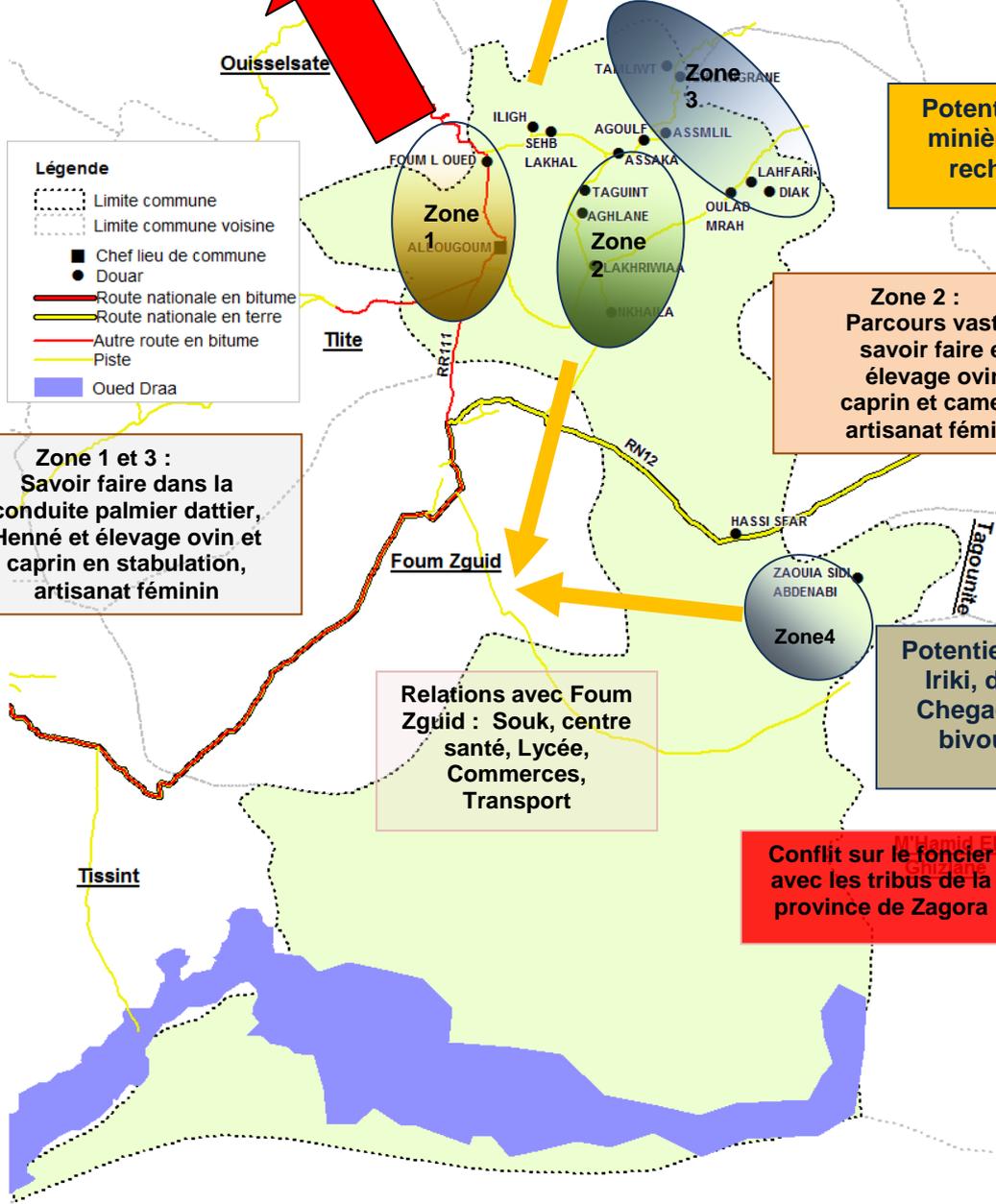
Relations avec Foum Zguid : Souk, centre santé, Lycée, Commerces, Transport

Potentiel touristique : lac Iriki, dunes de sables Chegaga, organisation bivouacs, artisanat féminin

Conflit sur le foncier avec les tribus de la province de Zagora

Légende

- Limite commune
- Limite commune voisine
- Chef lieu de commune
- Douar
- Route nationale en bitume
- Route nationale en terre
- Autre route en bitume
- Piste
- Oued Draa



ALGERIE



Sources : DGCL, ARP; Réalisation : ARP Développement, février 2012

II. Questionnements et orientations stratégiques

La commune d'Allougoum est confrontée à deux enjeux majeurs, à savoir : (i) comment atténuer le mouvement migratoire que connaît la commune et qui va en s'accroissant et (ii) comment développer l'économie de la commune, devant la crise que connaît le système agricole oasien ?. A la lumière de l'état des lieux et de l'analyse du fonctionnement du territoire et de l'analyse transversale, le développement du territoire de la commune peut être réfléchi à travers les questionnements stratégiques suivants :

1. Comment mettre à niveau le territoire de la commune?

→ **Faciliter l'accès aux douars non desservis par la route régionale RR 111 et améliorer l'offre de transport** par l'encouragement des prestataires de ce service à desservir le territoire de la commune, notamment les douars difficile d'accès. Un projet de développement de transport public à caractère intercommunal, pourra être initié en partenariat avec la commune urbaine de Foug Zguid.

→ Améliorer l'accès et la qualité de l'eau domestique

- Protéger les points d'eau utilisés pour l'eau domestique et procéder aux analyses de contrôle de qualité.
- Doter les douars Zaouiat Sidi Abdenbi et les sous douars Ighil Nigrane, Ben Abbou, Lahfari, Hassi Lasfar et Sehb Lakhal en système collectif de distribution d'eau.
- Appuyer les associations dans la gestion des réseaux de distribution.

→ **Initier des projets de collecte des déchets solides, notamment au niveau de quelques grands douars :**

→ Améliorer la qualité de l'éclairage public,

Les habitants des douars ont tous exprimé l'insuffisance de l'éclairage public et l'absence de renouvellement des lampadaires défectueux. L'énergie solaire peut être une alternative à moyen terme, pour une solution durable à cette problématique.

→ Améliorer la qualité de l'enseignement

- L'encouragement du préscolaire dans tous les douars de la commune, cet enseignement est primordial à la poursuite des élèves dans leur parcours d'enseignement primaire et secondaire ;
- Appuyer les APE en vue d'une implication forte dans le suivi des questions de scolarisation des enfants
- Rechercher des solutions alternatives aux écoles annexes dont la qualité de l'enseignement se dégrade de façon progressive et inquiétante avec un nombre d'élèves par classe de plus en plus réduit ;

2. Comment conforter la vocation agricole de la commune ?

Consolider la vocation agricole de la commune, par la valorisation des productions des dattes, l'encouragement des plantations fruitières, la valorisation de la production du Henné, le développement de l'élevage du petit bétail (introduction de races adaptées aux oasis) et appui aux élevages extensifs (ovin, caprin et camelin). Encourager l'exploitation des terres aptes à l'agriculture situées en dehors des oasis, par la mobilisation des eaux de crue ou

l'exploitation de l'eau souterraine quand elle est disponible. Cette orientation, doit être accompagnée par le renforcement de l'organisation professionnelle des filières dattes, viandes rouges et Henné. Le plan Maroc vert (pilier II) constitue une opportunité pour réaliser cet objectif.

3. Comment renforcer la dynamique des acteurs et favoriser l'émergence d'initiatives locales de développement économique, social et culturel ?

- Renforcer la capacité de la commune à négocier, à lier des partenariats, notamment avec des investisseurs privés, ONG, ainsi qu'avec les services extérieurs dans le cadre des programmes nationaux.
- Comment mobiliser plus de ressources propres sur le budget de la commune
- Réflexion sur l'intercommunalité, en particulier avec
 - Les communes de Fom Zguid et Tlite, en vue du développement d'un circuit touristique et de l'activité touristique;
 - La commune de Fom Zguid et Tlite pour la valorisation des dattes et du Henné.
- Renforcer les capacités du tissu associatif existant
- Appuyer et accompagner les porteurs de projets économiques ou autres (individus, associations et coopératives) dans le montage, la recherche de financement et la réalisation des projets.
- Appuyer les activités culturelles visant la préservation du patrimoine artistique, culturel et religieux de la commune.

4. Comment mieux valoriser les compétences des femmes dans le développement socio-économique de la commune ?

- Les femmes détiennent un savoir faire en matière d'artisanat, elles ont besoin d'être appuyées pour valoriser ce potentiel de connaissances et de savoir-faire et améliorer la qualité des produits. La commercialisation reste l'une des problématiques majeures de ce secteur.
- Renforcement des capacités des femmes et de leurs organisations (alphabétisation, gestion administrative et financière des associations, montage de projets...)
- Appuyer les femmes dans la mise en place de projets générateurs de revenus (élevage, valorisation des produits agricoles,).

5. Comment mieux valoriser le patrimoine touristique de la commune ?

- ✓ Appuyer les jeunes promoteurs du territoire dans leurs projets touristiques
- ✓ Se concerter avec les communes de Fom Zguid et Tlite, en vue d'appuyer la promotion de ces destinations et créer un circuit touristique entre ces 3 communes.
- ✓ Lier l'activité touristique à la valorisation des produits de terroirs de la commune et au patrimoine historique, culturel, architectural et naturel de la zone.

ANNEXES

Annexe présentation générale	Erreur ! Signet non défini.
Annexe démographie	Erreur ! Signet non défini.
Annexe services sociaux	83
Annexe économie	Erreur ! Signet non défini.
Annexe institutionnelles	Erreur ! Signet non défini.

Annexe présentation générale

Tableau 42 : Précipitations enregistrées entre 1989 et 2006

Année	Stations météorologiques	
	Amerzgane	Taznakhte
89-90	246.00	197.00
90-91	131.50	86.50
91-92	170.90	152.40
92-93	67.60	52.50
93-94	131.00	10.50
94-95	163.00	202.60
95-96	138.50	115.00
96-97	83.50	108.50
97-98	96.60	64.50
98-99	41.50	36.50
99-00	126.30	107.10
00-01	04.50	45.00
01-02	25.20	104.00
02-03	44.30	93.90
03-04	27.00	85.00
04-05	11.00	65.20
05-06	00.00	95.00
Moyennes	88.73	100.66

Source : ORMVA Ouarzazate

Annexe démographique

	Pop 1982	Pop 1994	Pop 2004	Pop 2011	Tcma ³⁵ 82/94	Tcma 94/04	Tcma 04/11
Commune	6636	7797	8380	6803	1,34%	0,72%	-2,97%
Province	101 214	119 218	118 810		1,36%	-0,03%	
Région	300 953	386 075	425 211		2,06%	0,96%	
Maroc	20 621 962	26 073 717	29 680 069		1,95%	1,29%	

Tableau 43: Population (RGPH 1982, 1994 et 2004, SIC 2011)

	Ménage 1994	Ménage 2004	Ménage 2011	Tcma Ménage 94/04	Tcma Ménage 04/11	Taille Ménage 94	Taille ménage 04	Taille ménage 2011
Commune	914	1028	988	1,17%	-0,57%	8,5	8,2	6,9
Province	18 369	20 349		1,02%		6,5	5,8	
Région	63 487	82 001		2,55%		6,1	5,2	
Maroc	4 444 271	5 665 264		2,42%		5,9	5,2	

Tableau 44: Ménages (RGPH 1994 et 2004, SIC 2011)

³⁵ Taux de croissance moyen annuel.

Classes	Hommes 1994	Hommes 2004	Hommes 2011	Tcma 94/04	Tcma 04/11
0-5	831	592	492	-3,4%	-2,6%
6-14	1 074	1 085	1 095	0,1%	0,1%
15-59	1 531	1 970	1 303	2,5%	-5,8%
60 et plus	279	300	320	0,7%	0,9%
TOTAL	3 716	3 947	3 210	0,6%	-2,9%
Classes	Femmes 1994	Femmes 2004	Femmes 2011	Tcma 94/04	Tcma 04/11
0-5	947	594	480	-4,6%	-3,0%
6-14	859	1 095	1 097	2,4%	0,0%
15-59	1 980	2 385	2 422	1,9%	0,2%
60 et plus	292	364	331	2,2%	-1,3%
TOTAL	4 079	4 437	4 330	0,8%	-0,4%
Classes	Total 1994	Total 2004	Total 2011	Tcma 94/04	Tcma 04/11
0-5	1 778	1 182	972	-4,0%	-2,8%
6-14	1 935	2 179	2 192	1,2%	0,1%
15-59	3 512	4 358	3 725	2,1%	-2,2%
60 et plus	572	662	651	1,5%	-0,2%

Tableau 45: Population par classe d'âge et par sexe (RGPH 1994 et 2004, SIC 2011)

Année	Naissances	Décès
2011	204	25
2010	225	21
2009	229	23
2008	254	36
2007	228	19
2006	199	28
2005	193	22
2004	226	21

Tableau 46: Evolution des naissances et décès (Etat Civil de la commune)

Annexe services de base

Tableau 47: Situation des équipements des écoles

Nom de l'école	Nombre de salles	Electricité	Eau	Sanitaires	Cantine	Bibliothèque
École centrale Lakhriouiaa						
	4	Oui	Oui	Oui	Oui	0
Annexe Nkhila	3	Non	Non	Oui	Non	0
Annexe Aghlane	3	Non	Non	Non	Non	0
Annexe Taguinte (Mangalte)	4	Non	Oui	Oui	Non	0
Annexe Hassi Lasfar	1	Non	Non	Non	Non	0
École centrale Assemliil						
	4	Non	Oui	Oui	Oui	0
Annexe Oulad Mrah	4	Oui	Oui	Oui	Non	0
Annexe Lahfari	2	Non	Non	Non	Non	0
Annexe Diak	1	Non	Non	Non	Non	0
Annexe Aguelf	2	Oui	Oui	Oui	Oui	0
École centrale Alougoum						
	3	Oui	Oui	Oui	Oui	0
Annexe Foum El Oued	4	Oui	Oui	Oui	Oui	0
Annexe Sidi Abdenbi	2	Non	Non	Non	Oui	0
École centrale Iligh						
	3	Oui	Oui	Oui	Oui	0
Annexe Sehb Lakhel	1	Non	Non	Non	Non	0
Annexe Assaka	3	Non	Oui	Oui	Oui	0
Ighir Nigrane	1	Non	Non	Non	Non	0
Annexe Tamlioute	2	Non	Non	Non	Non	0
Total	28					

Source : Délégation EN Tata, directeurs écoles centrales et ateliers participatifs, janvier 2012

Tableau 48 : Distance entre les douars de la commune et le collège Ima Ghazali d'Allougoum.

Douars	Distance au collège Allougoum
Allougoum	2.5
Lakhriouiaa	12.5
Foum El Oued	12.5
Iligh	17.5
Assaka	21
Agouelf	24
Assemblil	25
Tamalioute	40
Oulad Mrah	28
Taguint	15.5
Aghlane	14
Nkhila	17.5
Sidi Abdenbi	90

Source : enquête SIC, 2011

Annexe économie

Tableau 49 : Situation des infrastructures de petite hydraulique des oasis de la Commune en 2012

Nom de l'Oasis	Nom des sources pérennes	Longueur khetaras (ml)	Longueur seguias (ml)	Etat actuel du réseau d'irrigation
Aghlane	Tanite	1000 m	2000 m	<ul style="list-style-type: none"> - Les seguias et les 3 bassins d'accumulation ne sont pas aménagés - Absence de lieu pour le lavage des vêtements (pollution des eaux d'irrigation, mauvaise production des arbres selon les agriculteurs à cause des lessives utilisées) - Le puits jaab n'est pas équipé (motopompe et 2000m de conduites?) - Non utilisation des eaux de crue (étude barrage collinaire au nord d'aghlane (ighir))
	Tazdarte	800 m	2000 m	
	1 puits collectif non équipé			
Agoulf	Agoulf	2500	2300	<ul style="list-style-type: none"> - La segouia n'est pas aménagée
	12 puits équipés en motopompes gasoil			
Allougoum	Ain Qdima	2000	5000	<ul style="list-style-type: none"> - Les eaux d'irrigation sont polluées par les eaux des lessives - Les seguias sont dégradées
	Ain Jdida	2000	5000	
Assaka	Ain Assaka	1200	2000	<ul style="list-style-type: none"> - La segouia est menacée par les eaux de crue de l'oued Assaka - Le bassin Assaka fait l'objet de fuites - Puits public à Assaka (sondage?) (non équipé pour l'agriculture)
	7 puits individuels dont 4 équipés			
Tamliwt	Ain Tamaliwt	-	50	<ul style="list-style-type: none"> - Les puits individuels à Tamaliwt sont menacés par l'oued Mount - Absence de bassin pour l'ain tamaliwt
	4 puits individuels dont 3 équipés			
Assemblil	Ain Zgar	1500	3500	<ul style="list-style-type: none"> - Segouia Hamda Islane aménagée sur 500 m (reste 1000 m) - Les autres seguias ne sont pas aménagées - Le coût du gasoil est élevé pour le puits public agricole ? (à raccorder à l'électricité) - Puits public à assemblil (talate nousgou) n'est pas achevé
	Timissite	2000	2000	
	Assemel	1000	4000	
	targa hamda islane		1500	
	Puits d'eau public à Assemblil pour l'agriculture équipé en gasoil			
	12 puits équipés en motopompes gasoil			

Ighil Nigrane	Imida		2500	- La seguia imidar à ighil nigrane a besoin d'un bassin d'accumulation
Foum El Oued	Ain foum loued (perenne)	2000	3000	- La seguia foum loued n'est pas aménagée
	14 puits privés (dont 11 équipés)			- Insuffisance des puits publics pour l'abreuvement du cheptel
Iligh	Ain Ifri (sghir et lekhir)		1000	- Les eaux de crue ne sont pas utilisées (étude de faisabilité barrage à zone appelée bin lahnouk)
	Iligh	500	1000	- La source ain ifri n'est pas aménagée, il en est de même du bassin
	midar	50	500	- La seguia iligh est menacée par l'oued
	tassakht	15	300	- Seguia midar non aménagée
	6 puits privés non équipés			- Absence d'appuis pour le creusement et l'équipement de puits privés pour l'agriculture - Bassin de la seguia tassakht non aménagé
Lakhriouiâa	Ain lfguigrate	1000	4000	- Absence de puits public dans la zone bin souaqui - Les seguias ne sont pas aménagées
	Khriouiaa	1500	1000	- Absence d'un puits public agricole équipé dans la zone Imesraf labied et bouanzik
	Oudi Sassi			- Absence de puits pour éleveurs et cheptel dans les zones de sour touila, rich albeida, bin lmzouir, oudi sassi et chebba lekhir et fao
	Puits d'eau public pour l'agriculture (mais non équipé)			- Les terrains bours de taouila ne bénéficient pas des eaux de crue de l'oued draa (ouvrage de dérivation) - Les terrains bours de rich labiad ne bénéficient pas des eaux de crue de l'oued lmguirate (ouvrage de dérivation) - Les eaux de crue de l'oued oudi sassi ne sont pas utilisées (étude barrage collinaire) - Les eaux de crue et de ruissellement ne sont pas exploitées (étude barrage collinaire sur oued khriouiaa)
Nkhila	Jdida	800	1200	- Les seguias ne sont pas aménagées
	Sidi Mohammed	700	700	- Coût élevé du gasoil de pompage (extension de la ligne électrique)
	Sfa	1500	1500	- Les procédures de creusement de puits sont complexes (autorisation pour l'utilisation de la dynamite) et des sondages
	Lhalgoum	800	1000	- Les eaux de crue et de ruissellement ne sont pas exploitées (oued Ighlane dans la zone mhraze laazbate/étude barrage collinaire)
	Lfkikrate	200	3000	
	Puits d'eau public pour l'agriculture (mais non équipé)			
	30 Puits privés à usage agricole équipés en motopompe gasoil			
Ouled Mrah	Aaouinte ben messaoud	200	500	- La seguia aaouint ben messaoud a besoin

				d'extension et aménagement bassin
	Serkasse	800	1100	- Le bassin de la seguia sekrasse n'est pas aménagée (extension)
Ben Aabou/Diak	Ben aabou diak	270	1000	- La seguia ben aabou et son bassin ne sont pas aménagés
Lahfari	Lahfari	120	60	- La seguia lahfari est menacée e par l'
Taguinte	taguinte	1500	3000	- Seguia taguinte est menacée par l'oued
	Tamrouante	800	1200	- La seguia tamrouante n'est pas aménagée - Débits faibles dans les seguias - Absence de puits public agricole pour améliorer les débits des seguias
Zaouiate Sidi Abdenbi	25 puits privés dont 8 équipés en motopmpe gasoil			- Absence d'appui pour le creusement et l'équipement des puits - Le Puits public n'est pas équipé
	Un puits public (ormvao?)			
Total commune				

Source : ateliers participatifs des douars de la commune, janvier 2012

Tableau 50 : Tableau récapitulatif des potentialités touristiques de la CR d'Allougoum.

Objet	Caractéristiques	Produits touristiques
Patrimoine historique et architectural		
Nord du Jbel Bani	Allougoum (facilement accessible): la kasbah et ses fortifications; Les Timzguidas n' Aït Taleb (mosquée), Tighremt n.Talilt; La zawiya Derkaouia; La tour n.Aït El Hssen Ehoujoui (une des plus hautes); Les ruines de l'agadir Jbel Bousseksou; Tagadirt Jbel Azlag qui surplombe la vallée.	Circuit historique, circuit architectural (visite ou randonnée historique à réaliser par la route en voiture, en vélo, sur le dos d'un animal ou encore à pied)
	Taguint (accessible par une piste en terre): lieu de regroupement de trois anciens douars en ruines (Madinat Chaoubinar, Ighrem Teffou, Jbel Nsara) construits sur des crêtes ou des plateaux rocheux selon une architecture traditionnelle en pierre	
Sud du Jbel Bani	Zawiya Sidi Abdenabi (près du lac Iriki) : forteresse percée d'une porte; la célèbre koubba du Marabout Sidi Abdenabi	
	Lac Iriki au Sud de Sidi Abdenabi, asséché mais riche en biodiversité. Projet de revalorisation, Parc naturel national.	
Paysages et géologie		
Formations géologiques et relief	Versant Sud de l'Anti-atlas au Nord, traversée par le Jbel Bani, dunes désertiques au Sud	Circuits géologiques, Points de vue , circuits paysagers
Patrimoine oasien : image d'un mode de vie traditionnel		
Agriculture	Palmeraie dégradée à revaloriser; présence de cultures; signe d'identité culturelle	Sentiers dans palmeraie et zones de cultures, Ateliers participatifs sur parcelle pilote, Produits du terroir
Eau	Dispositifs traditionnels : Khattara, Seguia; identité culturelle et historique	Circuits pédagogique de visite des infrastructures
Elevage	Animaux	Produits du terroir, Ateliers pratiques "ferme"

	Zone de pâturage : Dégradées car sécheresse mais riche en biodiversité car oued (vallées montagneuses) et présence du Drâa (problème militaire)	Circuit biodiversité, Randonnée pédestre, vélo,...
Patrimoine artisanal et culturel		
Artisanat local	Vannerie, tissage	Centre artisanal, points de vente
Folklore traditionnel	Chants et danses traditionnelles (costumes traditionnels)	Moussems avec guides, Festivals, spectacles
Gastronomie		
Produits du terroir	Dattes; plats traditionnels	Coopérative et point de vente de produits du terroir (qualité, conditionnement, label)

Annexe institutionnelle

Tableau 51: Liste des membres du conseil communal

Nom du conseiller	Appartenance politique	Niveau Scolaire	Rôle Dans le conseil	Date de Naissance	Fonction Actuelle
Mohamed Saidi	USFP	Primaire	Président	01/01/1948	Commerçant
Abderrahmane Benhaida	USFP	Sans	1° vice Président	01/01/1958	Commerçant
Mohamed Benkhali	PAM	Supérieur	2° vice président	01/01/1963	Inspecteur Enseignement Primaire
Elarabi Sallami	PI	Supérieur	3° vice président	1973	Enseignant Temporaire
Ahmed Bakalla	PAM	Primaire	4° vice président	01/01/1971	Commerçant
Abderrahmane Aouriz	USFP	Primaire	Président commiss Aff Ecque	1962	Fellah
Mohamed Bousdig	PI	SAns	Président commiss Aff Sociale	1947	Fellah
Lahoucine Faham	PI	Secondaire	Secrétaire du Conseil	1974	Commerçant
Aichat Ait Khadija	USFP	Sans	Vice Président commiss Aff Ecque	1963	Sans
Ali Bouchhab	USFP	Sans	Vice Président commiss Aff Sociale	1947	Fellah
Elmokhtar agouzzal	PJD	Primaire	Membre du conseil	01/01/1973	Fellah
Mohmed Makhloufi	PJD	Superieur	Membre du conseil	29/07/1973	Pof du 1° Cycle
Zahra Trarzi	Pam	Secondaire	Membre du conseil	02/03/1970	Sans
Ali Goufi	PAM	Primaire	Vice Secrétaire du Conseil	01/01/1954	Fellah
Poste Vacant: Démission	/	/	/	/	/

Source : services de la commune Allougoum, 2012

Tableau 52: Liste du personnel de la commune Allougoum

PRENOM ET NOM	DATE DE NAISSANCE	NIVEAU D'INSTRUCTION	GRADE	fonction
LAHOUCINE SABIR	01/01/1964	Supérieur	Administrateur Pr.	S.G
MOHAMED BEN MOUSSI	01/01/1965	Secondaire	Administrateur 3° G	Chef d'Etat Civil
ABDERRAHMANE SAIDI	01/01/1969	Supérieur	Adjoint Administrateur 3° Gr	S.Budget et Personnel
ABDELKADER BAZZI	01/01/1963	Supérieur	Adjoint Administrateur 4° Gr	Régisseur
LARBI EL YAHYAOU	1983	Supérieur	Adjoint Administrateur 4° Gr	E.C
LAHCEN LAMFANAN	01/01/1966	Secondaire	Adjoint Technique 4° Gr	E.C
MOHAMED MOKHLID	22/04/1969	Secondaire	Adjoint Technique 4° Gr	E.C
ABDERRAHMANE DAMMOU	02/01/1965	Secondaire	Adjoint Technique 4° Gr	B.O
ABDERRAHMAN FROUDI	10/12/1972	Primaire	Adjoint Technique 4° Gr	Collecteur
BRAHIM LAHMAIDI	20/06/1976	Primaire	Adjoint Technique 4° Gr	Jardinier
MOHAMED AMROUG	01/01/1958	Primaire	Adjoint Technique 4° Gr	Chauffeur
SAADIA DOUABI	13/01/1961	/	Adjoint Technique 4° Gr	Détachée à la maison d'étudiant
ABDELJABBAR ZOUHAIR	15/12/1979	Secondaire	Agent Publique 4° Cat.	S. Légalisation de signature
MOHAMED SAFRI	01/01/1982	Secondaire	Agent Publique 4° Cat.	Electricien

Source : services de la commune Allougoum, 2012

Tableau 53: Liste des associations de la commune Allougoum

Nom	Activités	Date de création	Nb de membres	Financement	Evolution de la structure
L'Association culturelle, sociale et sportive Annour à Foum El Oued	Encouragement de la scolarisation et développement durable	4/8/2000			-
L'Association Féminine Allougoum	Création d'ateliers de travaux pour la fille rurale et son integration au développement	13/1/2005	47		-
Association Iligh pour le développement économique et social au douar Iligh	Développement local	7/5/1999			
Association de développement et coopération douar Allougoum	Développement local	12/8/1996			
Association des œuvres sociales pour les fonctionnaires de la commune	Activités sociales	6/3/2007	-	-	-
L'association de bienfaisance islamique dar talib et Taliba (communes de la Caidat Allougoum)	Amélioration des conditions des categories necessiteuses et gestion de Dar Talib et Dar Taliba	5/6/2006			
Association Alouifak pour l'eau potable et œuvres sociaux Foum Eloued	Gestion dureseau d'eau domestique et développement local	2/3/2001			
L'association Achamaa féminin pour améliorer les conditions de la femme et des enfants à Foum El Oued	Amélioration des conditions de la femme et de l'enfant et développement durable	27/5/2010			
Association Al Kheir (AUEA)	Gestion irrigation	11/12/1996	68		
Association Souknass (AUEA)	Gestion irrigation	24/3/2000	186		
Association El Baraka (AUEA)	Gestion irrigation	19/5/1999	40		
Association Diak (AUEA)	Gestion irrigation	18/10/2006	37		
Association Lahfari	Agriculture	31/07/2002	57		

Sources : Monographie de la commune 2011.

Tableau 54: Situation des budgets de la commune Allougoum, 2005/2010

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	TOTAL	Moyenne 2005/2010
Fonctionnement	2 550 534	2 179 260	2 313 596	2 073 667	3 569 557	2 717 357	15 403 971	2 567 329
TVA	1 539 000	1 653 000	1 785 000	1 964 000	2 455 000	2 529 000	11 925 000	1 987 500
RECTTES	1 011 534	526 260	528 596	109 667	1 114 557	188 357	3 478 971	579 829
% TVA	60	76	77	95	69	93	77	77
% RECETTES PROPRES	40	24	23	5	31	7	23	23
EXEDENT RECETTE	858 458	901 489	983 735	109 371	1 100 726	1 423 504	5 377 283	896 214
fonctionnement réalisé	1 692 076	1 277 771	1 329 861	1 964 296	2 468 831	1 293 853	10 026 688	1 671 115
Investissement	3 840 904	3 856 269	4 235 335	4 212 790	4 440 646	5 229 307	25 815 251	4 302 542
Inve réalisé	886 124	604 669	1 061 916	872 870	634 843	1 252 640	5 313 062	885 510
% invest réalisé	23	16	25	21	14	24	21	21
% fct réalisé	66	59	57	95	69	48	65	65

Tableau 55: liste des projets réalisés ou en cours de 2007 à 2012

INTITULE OU/ETCONSISTANCE DU PROJET	DATE	MAITRE D'OUVRAGE	PARTENAIRES	Secteur d'activité	Etat d'avancement	Montant
Construction des murs de protection aux douars Allougoum, Taguante, Foum louad, et sidi abdnbi	2011	CR Allougoum	/	Domaine des Affaires Techniques		857880.00
Aménagement des pistes de la commune	2011	CR Allougoum	/	Domaine des Affaires Sociales		100000.00
Adduction d'eau potable aux douar Tamalioute et Ait Zatour	2008	CR Allougoum	/	Domaine des Affaires Techniques		129380.06
Acquisition d'un moto-pompe +pompe immergée	2007	"	/	"		23340.40
Fonçage d'un puits sous niveau piézométrique	2007	"	/	"		28440.72
Aménagement Séguias	2007	"	/	"		20000.00
Aménagement Puits	"	"	/	"		20000.00
Versement au PERG	"	"	/			758775.00
Construction de 3 maisons au centre Allougoum	2008	"	/	Administration Générale		393950.70
Aménagement Avenue , Rue et Place publique au centre Allougoum	"	"	/	Domaine des Affaires Techniques		219311.23
Aménagement du Trottoir au long de RR111 au douar Foum Elouad	"	"	/	Domaine des Affaires Techniques		249804.00
Aménagement Piste reliant douar Nkhila et RN 12	"	"	/	Domaine des Affaires Techniques		41000.00
Aménagement du puits Lahfari	2008	"	/	Domaine des Affaires Techniques		88000.00
Aménagement du Café communale	2008	"	/	Administration Générale		39999.60
Aménagement du bloc sanitaire de la	2009	"	/	"		40000.00

commune						
Aménagement des logements	2010	"	/	"		38280.00
Aménagement Parc communal	"	"	/	"		40880.00
Acquisition d'un véhicule utilitaire	"	"	/	"		295352.20
Achat d'une tente et ses accessoires	"	"	/	"		64920.00
Etude des pistes de la commune	"	"	/	Domaine des Affaires Techniques		14400.00
Aménagement de piste Taguint, Asmlil, Ighil Nigran et Tamalioute	"	"	/	"		297669.72
Construction d'un bassin d'accumulation à Nkhila	"	"	/	"		139596.48
Versement au PERG	"	"	/	"		274000.00
Construction d'un local technique	2011	"	/	"		49975.92
Aménagement des locaux commerciaux	"	"	/	A Générale		17394.24
Aménagement du siège de la commune	"	"	/	"		148688.40
Construction d'un mur de protection au douars Allougoum, Taguant, Foum louad et Sidi Abdnbi	"	"	/	"		785351.52
Etude des pistes	"	"	/	Domaine des Affaires Technique		264232.00
Aménagement pistes	"	"	/	Domaine des Affaires Technique		179871.00
Extension d'éclairage publique vers 3 puits deau potable Iligh Allougoum Laghriouia	"	"	/	"		79123.20
Versement au PDS pour réalisation PCD	"	"	/	"		100000.00

Source : services de la commune d'Allougoum, 2012